

M. Lucien Lessard

## Lévesque prépare un remaniement pour affronter un «automne chaud»

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Le premier ministre René Lévesque procédera d'ici à la fin du mois à un remaniement ministériel, le premier d'un peu d'importance depuis trois ans, afin de se préparer à affronter un «automne chaud».

Ce remaniement qui n'affectera qu'un nombre limité de ministres, cinq ou six croit-on savoir, sera cependant doublé d'un nouveau partage des dossiers tant à l'intérieur du gouvernement que du Parti québécois, question d'avoir des troupes sur chacun des grands fronts que sont les négociations dans les secteurs public et parapublic, les élections partielles, la

campagne référendaire et l'administration courante du gouvernement.

Voilà la façon qu'a choisie M. Lévesque pour préparer la rentrée politique de son gouvernement qui se révèle la plus cruciale de son histoire en raison de la multiplicité des grandes questions qui devront être débattues à l'automne.

Les changements que se prépare à apporter le premier ministre ne sont pas encore finalisés. Ils le seront cependant au cours d'une série de rencontres qui permettront de consulter tout le monde au gouvernement et dans le parti. Il y aura tout d'abord une réunion du caucus des députés à Rivière-du-Loup demain et vendredi, une réunion du conseil national

du Parti québécois les 22 et 23 septembre à Chicoutimi, et enfin une réunion spéciale du conseil des ministres les 25 et 26 septembre à Grand-Mère au cours de laquelle seront prises les décisions finales.

Il y a déjà longtemps que M. Lévesque réfléchit à cette rentrée parlementaire. A plusieurs reprises, il a évoqué la difficulté que représentera pour son gouvernement de devoir mener concurremment la campagne référendaire, d'exercer la responsabilité du gouvernement et de l'administration quotidienne de la province. Le moment de vérité à cet égard est arrivé mais il semble que la situation est encore plus compliquée que prévu puisque d'autres événements sont venus s'ajouter

aux négociations dans les secteurs public et parapublic, qui culmineront vers le mois de novembre au moment même où des élections partielles dans trois comtés se dérouleront et mobiliseront beaucoup d'énergies.

D'aucuns auraient choisi de déclencher une élection générale pour passer à travers une telle situation. La rumeur, alimentée surtout par le Parti libéral et l'Union nationale, lui en a prêté l'intention, ce qu'il a démenti il y a quelques semaines.

Pour les péquistes, il n'y a d'autre choix que de relever en même temps tous les défis qui se posent à eux au cours des

Voir page 6: Lévesque



M. Yves Duhaime

### AU SOMMAIRE

■ Le panier à provisions: une publicité instructive — page 2

■ La peine de Gilbert Rondeau portée à deux ans de prison — page 3

■ Les clarifications de M. Ryan: un éditorial de Michel Roy — page 4

■ L'affaire de Cuba continue d'agiter les milieux américains — page 7

■ La loi 72 prendra effet le 1er mars 1980 — page 9

■ Les deux parties s'ignorent au sommet de Londres — page 20

## Ottawa et les provinces vont revoir tout le système de sécurité sociale

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le gouvernement fédéral et les provinces se sont entendus pour entreprendre un long processus de consultation en vue d'abord de passer au peigne fin le programme d'assurance-chômage, puis ensuite de mener au cours des prochaines années une étude à long terme sur l'ensemble du système canadien de sécurité du revenu.

En réunion hier à Ottawa, les sous-ministres des ministères intéressés ont surtout cherché à mettre au point une méthode de consultation appropriée en vue de cette vaste opération dont le premier jalon est la remise en question du régime d'assurance-chômage tel qu'il existe présentement.

En fin de journée, le député conservateur de York-Scarborough, M. Paul McCrossan, celui-là même qui fut chargé par

le gouvernement Clark de faire une étude préliminaire sur l'assurance-chômage, a donné une conférence de presse pour confirmer l'intention d'Ottawa et des provinces d'aller de l'avant avec cette remise en question des programmes gouvernementaux pour la sécurité du revenu.

A la mi-novembre, les sous-ministres auront une nouvelle réunion, qui portera essentiellement sur l'assurance-chômage, car le gouvernement Clark a très sérieuse-

ment l'intention d'apporter certaines corrections au programme actuel. Un projet de loi regroupant tous les amendements envisagés pourrait être déposé en décembre, mais leur adoption n'aurait vraisemblablement pas lieu avant le mois de mars suivant, ce qui permettrait à tous les groupes intéressés de faire leurs représentations en commission parlementaire ou autrement.

Pour l'instant, on ne sait donc vraiment

pas quels seront au bout du compte les changements adoptés par le Parlement, mais au départ, il ne fait pas le moindre doute que le gouvernement conservateur veut serrer la vis dans certains aspects de la loi de l'assurance-chômage.

M. McCrossan note par exemple qu'à chaque année en moyenne 235.000 travailleurs quittent d'eux-mêmes leur emploi et retirent ensuite les prestations de l'assurance-chômage à un coût approxi-

matif global de près de \$500 millions. On va certainement chercher à couper les abus en ce domaine, si réellement abus il y a.

En termes très simples, le gouvernement conservateur veut en arriver à un système qui incite davantage les gens à travailler. Sur le plan pratique, on se demande si par un programme moins prodigue on ne pénalisera pas d'honnêtes ci-

Voir page 6: Ottawa

## Le taux de chômage reste à son niveau le plus bas depuis 76

OTTAWA (PC) — Pour un cinquième mois consécutif, le nombre officiel des Canadiens sans emploi a diminué le mois dernier. De 793.000 en juillet, ce nombre est passé à 772.000 en août.

Compte tenu des facteurs saisonniers, le pourcentage des chômeurs demeure toutefois à 7,2% du total de la main-d'œuvre disponible.

Le taux désaisonnalisé analyse la situation de l'emploi au pays en considérant les facteurs temporaires qui modifient le nombre de travailleurs sur le marché ainsi que la demande de main-d'œuvre, tel le retour aux études pour beaucoup de jeunes.

Les statistiques mensuelles publiées hier à Ottawa démontrent que le taux général du chômage est demeuré à son niveau le plus bas depuis le mois de février 1976.

Un point sombre cependant dans la région de Windsor, en Ontario: le taux est passé à 12,4% à la suite des ennuis que connaît l'industrie de l'automobile.

Le nombre de Canadiens cherchant un emploi a donc diminué durant l'été alors qu'il augmentait aux Etats-Unis. En même temps, le taux du chômage chez nos voisins du sud, qui pour la première fois depuis des mois a atteint 6% en août, demeurait sous le niveau canadien.

Le Canada continue à enregistrer le pire taux de chômage dans le monde industrialisé. Les derniers chiffres connus accordaient un taux de 5,3% à la Grande-Bretagne, de 5,6% à la France, de 3,7% à l'Allemagne de l'Ouest, et de 2% au Japon.

La répartition des sans-emploi à travers le pays a conservé son rythme habituel. Le nombre des chômeurs dans les provinces de l'Atlantique est demeuré bien au-dessus de la moyenne du pays. Le pourcentage le plus élevé revient à Terre-Neuve, avec 14,4% de ses travailleurs sans emploi. C'est en Saskatchewan que la situation était la plus encourageante, avec seulement 3,7% de la main-d'œuvre inactive.

Le chômage frappe surtout les jeunes. Dans la classe des travailleurs de 15 à 24 ans, on notait 12,3% d'hommes et 12,8% de femmes.

En tout et pour tout le nombre des emplois a encore une fois augmenté au Canada. Il y avait 10,91 millions de citoyens et de citoyennes au travail, au regard de 10,88 millions en juillet.

Plus de 40.000 nouveaux emplois ont été créés au pays, au cours de la dernière année.

Statistique Canada a enfin rapporté un nombre de 14.000 travailleurs en chômage, à Windsor, où les usines Chrysler fonctionnent au ralenti. Suivent Chicoutimi, au Québec, avec un pourcentage de 11% de sa main-d'œuvre sans emploi, et Halifax avec 10,3%.

Terre-Neuve présente la moins bonne performance avec un taux de chômage de 14,4%. Viennent ensuite le Nouveau-Brunswick avec 11,5%, l'Île-du-Prince-Édouard avec 11% et la Nouvelle-Écosse avec 10,5%. Le Québec vient immédiatement après les Maritimes avec un taux de 8,8% inchangé comparativement au mois d'août, suivi de la Colombie-Britannique avec un taux de 7,4%, de l'Ontario avec 6,5% ainsi que du Manitoba avec 5,5%. L'Alberta et la Saskatchewan font bande à part avec des taux de chômage respectif de 3,8% et 3,7%.

Même si le taux de chômage n'a pas varié en août, le niveau de l'emploi, quant à lui, a augmenté de 42.000 pour atteindre 10.399.000 personnes. Alors qu'il n'a pu ou pas changé chez les hommes, il a grimpé de 19.000 chez les femmes de 15 à 24 ans et de 20.000 chez les femmes de 25 ans et plus.

On compte, pour la même période, 20.000 emplois de plus en Ontario et 12.000 de plus au Québec alors que les autres provinces n'affichent que des variations minimales dans leur niveau de l'emploi.

En données non désaisonnalisées, le taux de chômage chez les étudiants s'établissait à 8,7% avec 92.000 sans emplois. Ce chiffre atteignait 97.000 pour la même période en 1978 pour un taux de 9,7%.

Plus tôt dans la journée, le ministre des Finances, M. John Crosbie, indiquait qu'il ne prévoyait pas d'amélioration sensible de l'économie avant 1981, même s'il

Voir page 6: Taux



Une famille de réfugiés vietnamiens, nouvellement arrivée dans la métropole, a pu bénéficier hier d'un don de vêtements appropriés à la saison, de la part de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames. La représentante québécoise du syndicat, Mme Aline Théorêt, ajuste ici un chaud vêtement au jeune Ma My Nga, sous les yeux admirateurs de sa soeur Ma My Linh, de son père, sa mère et son frère aîné, ainsi que de Mme Claire Brent, présidente du syndicat montréalais.

(Photo Jacques Grenier)

## Les offres salariales de Québec aux fonctionnaires sont finales

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — Les offres salariales du gouvernement du Québec à ses fonctionnaires sont finales. Si ces derniers veulent encore améliorer leur sort, ils devront attendre la conclusion des négociations avec l'ensemble des membres du Front commun.

Voilà le message qu'a livré hier le ministre de la Fonction publique, M. Denis de Belleval, qui faisait le point sur les négociations avec le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ).

Entreprises il y a un peu plus d'un an, ces négociations sont en quelque sorte dans l'impasse depuis quelques mois, achoppant essentiellement sur la question

salariale.

En fait, ce syndicat, qui regroupe quelque 40.000 fonctionnaires, s'est déjà entendu avec le gouvernement sur l'ensemble des clauses normatives. Tout ce qui reste maintenant à régler, c'est la question de l'augmentation des salaires.

Sous ce chapitre, l'écart qui sépare les deux parties, atteindrait \$26 millions, selon M. de Belleval, alors qu'il ne serait que de \$13 millions selon le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy.

Quoi qu'il en soit, le ministre de la Fonction publique prévient maintenant que le gouvernement est rendu au bout de sa corde et qu'il ne peut offrir davantage à ses fonctionnaires.

Si ces derniers ne veulent pas régler immédiatement, ils devront attendre la conclusion des négociations avec le Front commun, a dit le ministre.

Or, dans la meilleure des hypothèses, ces négociations ne sauraient se terminer avant la fin de l'année 1979. Ainsi, le syndicat des fonctionnaires doit décider maintenant s'il vaut mieux régler à partir des propositions déjà sur la table ou attendre quatre mois dans l'espoir de décrocher davantage, a dit M. de Belleval.

A cet égard, M. de Belleval a rappelé que les offres salariales faites aux fonctionnaires sont comparables aux rémunérations proposées dans le secteur privé et couvrent amplement l'augmentation du coût de la vie. Les augmentations consenties par le gouvernement sont, en moyenne, de 25% sur une période de deux ans.

Le ministre a précisé que le gouvernement ne pouvait aller plus loin compte

tenu de l'impact que de nouvelles propositions salariales auraient sur les négociations avec les membres du Front commun. Accepter la demande des fonctionnaires signifierait une hausse annuelle de \$180 millions de la masse salariale consentie à l'ensemble des employés des secteurs public et parapublic, a-t-il dit.

Quant aux débrayages partiels et sporadiques auxquels se livrent depuis plusieurs mois les fonctionnaires provinciaux, M. de Belleval a affirmé que pareilles manœuvres ne dérangeraient guère le gouvernement et qu'elles ne l'inciteraient pas à modifier sa position.

Le ministre a d'autre part laissé en

Voir page 6: Offres



Agostinho Neto

## La mort du président Neto crée un vacuum en Afrique

LONDRES (d'après Reuter et AP) — La mort, lundi à Moscou, du président Agostinho Neto pourrait avoir des conséquences sur le problème namibien et remettre en cause la réconciliation entre l'Angola et le Zaïre, estime-t-on dans les milieux diplomatiques africains.

Le décès du chef de l'Etat angolais a été seulement annoncé hier par le MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola, au pouvoir à Luanda) et confirmé dans la journée par les autorités soviétiques. L'agence Tass, qui a qualifié le président angolais de « grand et loyal ami de l'Union soviétique », a précisé que le président Neto était mort des suites d'une opération d'un cancer du pancréas. Elle a rappelé qu'il souffrait d'hépatite chronique et de cirrhose du foie. L'opération,

souligne l'agence soviétique, a été décidée avec l'approbation du chef de l'Etat angolais et s'est déroulée samedi. Malgré les mesures thérapeutiques prises par les médecins soviétiques, l'état du malade s'est irrémédiablement aggravé.

La nouvelle de la mort du président Neto a suscité des réactions attristées. A Lisbonne, M. Mario Soares, ancien premier ministre portugais, a déclaré qu'une grande figure de la décolonisation africaine avait disparu. Le gouvernement portugais a décrété un deuil de trois jours. A Londres, les délégués du Front patriotique participant à la conférence sur le Zimbabwe-Rhodésie se sont déclarés « profondément émus ».

Dans les capitales africaines, on s'intéresse maintenant sur les conséquences que

cette disparition brutale pourrait avoir sur plusieurs problèmes, notamment la question namibienne.

Le président Neto, apparemment soucieux de débloquer les négociations sur la Namibie engagées entre les cinq pays du groupe de contact (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Canada, Allemagne fédérale), l'Afrique du Sud et la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain), avait récemment fait de nouvelles propositions. Il avait suggéré la création d'une zone démilitarisée le long de la frontière entre l'Angola et la Namibie pendant la période de transition devant conduire, sous les auspices des Nations unies, le Sud-Ouest africain vers une indépendance reconnue par la communauté

Voir page 6: Mort

Rôtisserie  
**Au Poulet Doré**  
340 est. rue  
Sainte-Catherine  
288-2441  
près de Saint-Denis



# Une publicité instructive

Quand une chaîne de supermarchés fait un bon coup, il vaut la peine de le noter même si le geste ne va pas jusqu'au bout et que les lecteurs des journaux à tirage plus limité, comme LE DEVOIR, n'en n'ont pas bénéficié.

Dominion entreprenait, au cours de l'été, de donner de l'information sur la bonne nutrition par la voie des « gros » journaux en publiant, à raison d'une fois par deux mois, une page de publicité « informative », du type contre-publicité, sur un sujet donné.

La première page d'information, parue en juillet, concernait les produits laitiers; la semaine dernière, la diététiste consultante pour cette chaîne

calories: rondelle de poivron vert, salade jambon et noix, céleri, raisins secs et pomme avec mayonnaise diluée avec du yogourt, tartine de pain à l'avoine, yogourt aux fruits, lait;

pour l'employé de bureau, menu à 515 calories: bâtonnets de carottes et céleri, fromage cottage avec pêche, salade d'épinards et laitue, vinaigrette séparée, muffins au son, grappe de raisins, lait;

pour le travailleur manuel, menu à 1040 calories: céleri fari de beurre d'arachide, salade froide de légumineuses, deux tartines de pain de blé entier, salade de fruits frais, biscuits au gruau et noix, lait.

■ Pour varier, trois suggestions de menus chauds:

menues amaigrissantes, sont tout de même plus légers que les autres.

L'idéal, note Louise Desaulniers, serait d'avoir des contenants isolants (thermos) pour maintenir les aliments à la température requise. Il y a cependant des trucs faciles pour conserver sans danger des aliments périssables.

On peut congeler la veille (il ne s'agit pas de congélation de longue durée) des aliments qui dégèleront lentement au cours de l'avant-midi: contenant de yogourt; contenant de lait; jus de légumes ou de fruits sans sucre en conserve (format individuel); salade de fromage cottage avec fruits; morceau de fromage; poulet, dinde, boeuf, veau,

Dominion cherche à faire des affaires, bien sûr, et dans cette page on n'a pu résister à la tentation de glisser des annonces, mais les produits en vedette ne contreparent en rien les principes de bonne nutrition énoncés par Louise Desaulniers.

Certaines des recettes suggérées dans les divers menus sont disponibles sur demande, ce qui constitue un moyen pour Dominion de vérifier jusqu'à un certain point l'accueil réservé par le lecteur à cette page d'information en nutrition: « La demande est bonne et c'est un encouragement à poursuivre. Cela signifie que la page est lue et retient l'attention; ce n'est pas uniquement une page commerciale », note Mme Desaulniers.

Il est regrettable que les journaux à moyen et petit tirage soient pénalisés au profit des journaux à gros tirage. Cette information, qui pourrait devenir une publicité de prestige, devrait pouvoir profiter au plus grand nombre.



## Le temps des choux-fleurs

Le chou-fleur, l'hiver dernier, se vendait aux environs de \$1.50 l'unité. Cela pourrait bien se reproduire une fois de plus cette année. C'est maintenant le temps

d'en congeler alors qu'il se vend entre 50 et 75 cents selon sa grosseur. Allez faire un tour dans les marchés de plein air: vous y trouverez des aubaines.

de supermarchés, Mme Louise Desaulniers, proposait aux consommateurs diverses façons d'améliorer et de varier le contenu de la boîte à lunch de l'écopier, de l'employé de bureau et du travailleur manuel.

Il s'agit d'une information pratique, qui ne se contente pas de généralités. Ainsi, par exemple, dans les suggestions de menus froids et chauds, on se rend vite compte que le lunch de l'employé de bureau compte moins de calories que celui de l'écopier et du travailleur manuel.

Voici trois suggestions de menus froids:

pour l'écopier, menu à 737

pour l'écopier, 751 calories: salade pomme, carottes et graines de tournesol, potage de légumes avec boulettes de viande, tartine de pain de blé entier, pêche, lait;

pour l'employé de bureau, 691 calories: jus de tomates, coeur de laitue, lasagne aux légumes, yogourt aux fruits, lait écréme;

pour le travailleur manuel, 883 calories: soupe aux lentilles, pain de saumon, sauce maison, muffin au maïs, quartiers de tomates, salade de fruits frais, biscuits gruau et noix, lait.

On remarquera que les menus pour l'employé de bureau, sans être nécessairement des

agneau ou jambon cuit et bien emballé; saumon, thon ou autres poissons cuits ou en conserve; pain de viande bien emballé; salade de légumineuses (pois chiches et riz brun, tabouli, haricots rouges et blancs, etc.); sandwichs sans laitue ni tomates, bien emballés; salade de poulet; viande ou poisson.

On peut congeler tôt le matin, soit une heure avant le départ, bien emballés: du pain, des muffins, des crudités telles que carottes, céleri, radis, rosettes de chou-fleur et brocoli, bâtonnets de navet, poivrons et autres afin qu'ils soient encore froids au moment des repas.

# les bons achats

(A moins d'indication contraire, les prix mentionnés sont à la livre.)

**A & P:** rôti de premières côtes (5 premières côtes), \$2.39; bifteck de côte paré, \$2.99; côtes à braiser, \$1.69; coupe pour congélation — côte de boeuf entière, environ 35 lb, \$1.89, coupé et emballé selon vos indications (à noter: la perte de poids due au désoilage augmente le prix à la livre); dindes surgelées « utilité » éviscérées, 99 cents, environ 6 à 12 lb, 99 cents; poitrines de poulet entières, \$1.39 — cuisées, \$1.09. Poisson: filets de turbot surgelés, \$1.59. Fruits et légumes: raisins sans pépin, 78 cents; poires Bartlett des E.-U., 49 cents; concomres du Qué., 3 pour 39 cents; céleri, culture locale, gros, 24, 39 cents ch.; chou-fleur, culture locale, 79 cents ch.; oignons jaunes du Qué., sac de 2 lb, 39 cents.

**AVA:** épaule de porc frais, 88 cents; soc de porc frais avec os, 98 cents; soc de porc frais désossé, \$1.18. Fruits et légumes: céleri frais du Qué., gros, 24, 25 cents ch.; raisins verts sans pépin des E.-U., 69 cents; oranges Valence de l'AF. du Sud, gros, 112, \$1.69 la douz.

**Cooprix (prix réguliers considérés comme de bons achats cette semaine):** coupe budget de boeuf, \$1.47. Fromage: Oka, \$2.99. Poisson: filets d'aiglefin surgelés, pqt 1 lb, \$1.88. Fruits et légumes: choux de Bruxelles du Qué., sac de 10, 49 cents; piments verts du Qué., gros, « gros », 19 cents; cresson du Qué., 49 cents le pqt; tomates vertes et rouges pour marinades, culture du Qué., bte de 20 lb, \$2.99; raisins bleus de l'Ont., panier de 4 pintes, \$2.49.

**Dominion:** jambon entier, prêt-à-manger, 98 cents; jambon, un bout ou l'autre, \$1.18; longe de porc en quart, \$1.68. Fruits et légumes: poires Bartlett de l'Ont., panier de 4 pintes, \$1.99; pommes de terre lavées du Qué., sac de 10 lb, 69 cents; poireaux du Qué., pqt de 3, 99 cents; ananas Dole, gros, 12, 99 cents ch.; aubergines du Qué., gros, 18, 39 cents ch.; bananes, gros fruits seulement, 29 cents; céleri du Qué., gros, 24, 38 cents ch.; concomres du Qué., gros, 24, 3 pour 49 cents.

**Hypermarché:** bifteck de côte de choix, \$3.18; dindes fraîches, cat. A 6 à 12 lb, 97 cents; cuisées de dindes fraîches, sans dos, \$1.39 — poitrines sans dos, \$1.69; côtes levées de porc frais, \$1.59; boeuf à ragout désossé, \$1.98. Poisson: petits saumons roses frais, complets, \$2.79; filets de perche frais, \$1.79; brochets frais complets, \$1.29. Fruits et légumes: bananes, gros fruits seulement, 25 cents; concomres anglais de l'Ont., gros, moyen, 39 cents ch.; piments verts du Qué., 29 cents; raisins rouges Tokay de Cal., 67 cents; aubergines du Qué., 33 cents ch.

**IGA/Bonprix:** poulets frais, cat. A, moins de 4 lb, 69 cents; quarts de poulet frais, portion de la cuisse, 89 cents — de la poitrine, \$1.09; épaule de porc fumée du Brisson, genre picnic, environ 6 lb, 99 cents; soc de porc frais, désossé, roulé, \$1.39; mini-jambon cuit, genre diner, Maple Leaf, \$2.39. Poisson: filets de morue surgelés, pqt de 28 onces, \$3.09; filets de doré surgelés, \$3.89. Fruits et légumes: raisins verts sans pépin de Cal., 75 cents; pommes de terre lavées du Qué., sac de 10 lb, 67 cents; chou-fleur du Qué., 59 cents ch.; prunes bleues italiennes de l'Ont., 39 cents; oignons jaunes du Qué., sac de 5 lb, 59 cents; radis frais du Qué., cello 1 lb, 39 cents.

**Métro:** « vente de boeuf » — rosbif de palette, coupe ordinaire, \$1.38; bifteck de côte, \$3.18; boeuf haché mi-maigre, \$1.88; rosbif de côtes croisées, \$1.68; rosbif de palette désossé, \$1.78; boeuf à ragout désossé, \$2.18; rosbif de côtes avec os de dos, \$2.98; jambon mignon désossé, prêt-à-manger, \$2.19. Fruits et légumes: poires Bartlett, prod. de l'Ont., panier de 4 pintes, \$2.29; pommes de terre, produit du Qué., sac de 20 lb, 79 cents; oignons jaunes, gros, « petit », sac de 10 lb, 99 cents; céleri vert Pascal, cult. locale, 29 cents; piments verts, cult. locale, 33 cents.

**Provibec:** soc de porc frais désossé, \$1.18; pattes de porc, 48 cents; jambon dans l'épaule, genre diner, Provigo, \$1.98. Fruits et légumes: raisins bleus de l'Ont., panier de 2 pintes, \$1.39; oranges Sunkist Valence de Cal., gros, 138, \$1.29 la douz.; céleri vert du Qué., gros, 24, 2 pour 45 cents.

**Provigain:** cuisses de poulet frais avec dos, 85 cents — poitrines, \$1.05; épaule de porc fumée picnic Provigo, 95 cents; gigot d'agneau de la N.-Z., surgelé, \$1.85. Fruits et légumes: cantaloups frais des E.-U., gros, 23, deux pour 95 cents; oranges Sunkist Valence de Cal., gros, 138, \$1.39 la douz.; brocoli frais du Qué., gros, 14, 59 cents ch.

**Richelieu:** poulet à rôtir, cat. « utilité », 5 à 7 lb, 69 cents; épaule picnic de porc fumée, 98 cents; bacon sans couenne, \$1.18. Fruits et légumes: pommes « Lobo » du Qué., cat. fantaisie, cello de 5 lb, \$1.29; raisins rouges « Tokay » de Cal., 57 cents; oranges « Outspan » de l'Af. du Sud, gros, 112, \$1.49 la douz.; carottes nouvelles récolte, culture locale, cello de 5 lb, 47 cents; céleri vert Pascal, gros, 24, 29 cents ch.

**Steinberg:** jambon dans la fosse, prêt-à-manger, avec os, quart seulement, 98 cents; porc haché, produit décongelé, \$1.39; foie de boeuf en tranches, décongelé, 99 cents; mini-jambon « mignon », désossé, Maple Leaf, \$2.19. Poisson: filets de morue surgelés Nickerson, pqt de 20 on., \$2.49. Fruits et légumes: cantaloups de la Cal., gros, « jumbo », 78 cents ch.; prunes de l'Ont., variété Stanley, panier de 4 pintes, \$2.58; pommes Lobo du Qué., cello de 4 lb, \$1.09; bananes Dole, 26 cents; choux verts du Qué., gros, 16, 19 cents ch.; tomates, panier de 4 pintes, \$1.79.

**UNE DES PRINCIPALES CAUSES DE TOUTE LA CRISE DE L'ENVIRONNEMENT C'EST LE GASPILLAGE DE NOS RESSOURCES!**

**PENSEZ-Y!**

Les clubs 4H du Québec

**Robert Campeau**  
publicité  
**844-3361**

**Spécialités:**  
— brochettes  
— grillades et fruits de mer

247 rue Principale  
St-Sauveur-des-Monts  
tél.: **227-2924** **LE BOUFFE EN BROCHE**

**DINER POUR DEUX**  
INCLUANT UNE BOUTEILLE DE VIN \$32.50

**Gibby's**  
GRILLADES ET FRUITS DE MER

298 Place d'Youville,  
Montréal  
Tél.: 282-1837

St-Sauveur des Monts, P.Q.  
Tél.: 277-5275  
Fort Lauderdale

**DINER DE GOURMET COMPLET**

**Surf 'n Turf**

- NOTRE SUCCULENTE BISQUE D'HOMARD
- 12 HOMARD DU NOUVEAU BRUNSWICK
- FILET MIGNON SUR LE GRILL - POMMES DE TERRE SAVOYARD
- NOTRE FAMEUSE SALADE COMME DESSERT NOTRE FABULEUSE BAGATTELLE AU GRAND MARNIER, CAFE OU THE

NOUS NOUS DISTINGUONS PAR UN RICHE MENU CONTINENTAL A LA CARTE AUSSI TABLE D'HOTE A PARTIR DE 9.75

**STATIONNEMENT GRATUIT APRES 6 PM**  
RESERVATIONS: 284-1104 284-0297

**GEORGE'S STEAK HOUSE**

la maison du bifteck  
située au Café du Nord

Fruits de mer • Diners d'affaires  
• Stationnement gratuit

en spécial **\$8.95** LA CÔTE DE RÔTI DE BOEUF AU JUS

Servi avec soupe à l'oignon gratinée, pommes de terre au four ou frites, salade verte et café

10,715 boul. Pie-IX (Montréal-Nord) 322-2020

**LA PAMPA**  
GASTRONOMIE ARGENTINE

RÉSERVATIONS: 282-9177

2051, RUE ST-DENIS MONTRÉAL  
(ENTRE SHERBROOKE ET ONTARIO)

**la sila**  
gastronomie italienne

2040, St-Denis, Montréal 844-5083

n'oubliez pas de réserver!

heures d'ouverture: du lun. au sam. de 17 h 30 à minuit • Fermé le dimanche

**AUX DEUX CHAINES**

1218 EST. STE-CATHERINE (métro Beauport)  
522-4882 Fermé le dimanche

un petit restaurant français qu'il faut découvrir...

**LA PETITE HALLE**

1425, rue Bishop  
Au téléphone 849-1294

les mardi et mercredi, de 11h45 à 23h30  
le jeudi, de 11h45 à minuit  
le vendredi, de 11h45 à 1h  
le samedi, de midi à 1h  
le dimanche, de midi à 22h  
le lundi, fermé

**Laissez-vous tenter par le thé**  
Venez choisir parmi les sept meilleurs thé du monde, ou cinq grands côtes réputés, ou un exquis chocolat chaud: trois boissons agréables pour passer le temps, en compagnie de petits fours, de pâtisseries et de nos coupes tabacchiarines.

**À Magog, une bonne adresse**

**L'Auberge de L'Étoile**

Pres du Mont Orford,  
face au lac Memphremagog

Tous les sports de saison

Réservations: (819) 843-6521

**La Lucarne**  
Restaurant Français

Salons privés sur réservation

Spécialité de poissons frais selon arrivages

1030 ouest, rue Laurier, Outremont • 279-7355

**LA PETITE HALLE**

1425, rue Bishop  
Au téléphone 849-1294

les mardi et mercredi, de 11h45 à 23h30  
le jeudi, de 11h45 à minuit  
le vendredi, de 11h45 à 1h  
le samedi, de midi à 1h  
le dimanche, de midi à 22h  
le lundi, fermé

**Souper de fin de soirée**  
Après le théâtre ou le concert, la meilleure tradition veut que l'on soupe. Quiche lorraine, raclette, assiette de fruits frais avec yogourt, ou taboules lorraine ou fromage pour deux. Quoi échose? Venez et venez.

**Au Vieux Montréal**  
Restaurant Français

Déjeuners d'hommes d'affaires de \$3.25 à \$6.50

Table d'hôte tous les soirs • groupes acceptés

361 est. rue St-Paul - 861-5337

Pourquoi vous contenter d'un « bon » repas alors que vous méritez ce qu'il y a de mieux?

**Le Vert Galant**

1425 rue Crescent — 844-4155

en bas: Disco Club Louise Bardier  
Stationnement gratuit — Ouvert le dimanche  
Repas d'affaires tous les jours

**LA PETITE HALLE**

1425, rue Bishop  
Au téléphone 849-1294

les mardi et mercredi, de 11h45 à 23h30  
le jeudi, de 11h45 à minuit  
le vendredi, de 11h45 à 1h  
le samedi, de midi à 1h  
le dimanche, de midi à 22h  
le lundi, fermé

**Le brunch**  
Dimanche, nous vous servons le brunch. Quelle est votre coupe préférée? Nous en avons 46 au menu, avec raclette, fondues, salades, notre assiette de légumes froide ou chaude, quiche lorraine, des jus de fruits et de légumes faits à la commande, et notre soufre.

Beaucoup de gens connaissent le

**COUSCOUS...**  
Très peu en connaissent la vraie saveur.

**La Medina**  
3464 rue St-Denis  
Tél.: 282-0359

ouvert de 17 h 30 à 24 h tous les jours

Spécialités marocaines authentiques

Un coin de soleil au coeur de Montréal...

**El Morocco II**  
La Cuisine Orientale par excellence

Fermé vendredi soir

3450 Drummond, Montréal  
(au nord de Sherbrooke)  
844-6888

**LA PETITE HALLE**

1425, rue Bishop  
Au téléphone 849-1294

les mardi et mercredi, de 11h45 à 23h30  
le jeudi, de 11h45 à minuit  
le vendredi, de 11h45 à 1h  
le samedi, de midi à 1h  
le dimanche, de midi à 22h  
le lundi, fermé

**Le dîner est servi**  
C'est une affaire entre nous... et la bonne humeur est de nagueur, avec raclette, choucroute, fondue à l'agneau, poulet et boeuf que vous faites cuire à votre table. Pour les gourmands, choix de crêpes, desserts exotiques, café corsé, bonne soirée.

## Le bill 17 sur la sécurité: la CSN évite l'affrontement

par Gilles Provost

QUEBEC — La CSN a longuement expliqué hier en commission parlementaire sa méfiance viscérale à l'égard d'un gouvernement qui pose au « sauveur de la classe ouvrière » mais qui, à son avis, ne fait même pas respecter les lois actuelles sur la santé au travail.

Pour ce faire, cependant, la Confédération des syndicats nationaux a soigneusement évité l'affrontement flamboyant et radical que plusieurs observateurs prévoyaient.

Le président de la centrale, M. Norbert Rodrigue, n'a quand même pas manqué de souligner au départ l'opposition de la CSN au projet de loi « sous sa forme actuelle » parce que, dit-il, les moyens qu'on met en place ne permettent pas d'atteindre les objectifs généraux dont on dit s'inspirer.

Il a même insisté longuement sur les nombreuses raisons qui amènent la CSN à craindre que cette législation ne soit due à la poudre aux yeux et une manœuvre subtile pour neutraliser l'action syndicale dans le domaine de la santé au travail.

Cela dit, toutefois, les divers porte-parole de la CSN ont entamé un long dialogue technique et constructif avec les membres de la commission parlementaire. Bien plus, ils ont présenté des « annexes » à leur mémoire plutôt agressif afin de définir dans des amendements techniques les modifications requises pour que le projet de loi 17 satisfasse leurs revendications et apaise leurs craintes.

La grande déception du député unionniste, M. Maurice Bellemare qui s'était préparé à une « engueulade » en règle avec M. Michel Chartrand (héritier de la gauche de la CSN contre le loi 17), ce dernier n'était pas au rendez-vous. En effet, les représentants du Conseil central de Montréal brillèrent par leur absence hier, ayant fait savoir diplomatiquement que « leur mémoire n'était pas encore au point ».

Cette absence aura permis à la CSN de faire front commun plus facilement et d'intégrer dans une seule présentation,

sous la direction de M. Rodrigue, les mémoires distincts qui devaient présenter ceux syndicaux de la construction et ceux du secteur minier.

Enfin, le parrain du projet de loi, M. Pierre Marois, a promis « d'étudier à la loupe » et de retenir plusieurs « points intéressants » des suggestions de la CSN en vue d'éviter tous les pièges qui pourraient empêcher un syndicat de négocier des pouvoirs et des mécanismes plus efficaces pour protéger la santé des travailleurs.

La CSN a souligné par exemple le danger qu'un arrêt de travail concerté, de la part de plusieurs travailleurs qui utiliseraient simultanément leur droit de refuser un travail dangereux ne soit considéré comme une « grève illégale » au sens du code du travail. Elle s'est aussi dit très inquiète de constater que tout comité par-

taire négocié entre les parties aura automatiquement les droits et obligations prévus à la loi et que la convention collective ne pourra y ajouter que les pouvoirs « conciliables » avec la loi.

L'autre grande thèse de la CSN veut que la sécurité d'emploi ou l'immunité contre les représailles de l'employeur seraient l'élément-clé qui fait la différence entre un droit applicable et un simple droit théorique.

Donnant en exemple le secteur de la construction où le droit de cesser de travailler n'est jamais appliqué faute de réelle sécurité d'emploi, la CSN a réclamé avec vigueur que tout travailleur qui se prévaut de la loi pour protéger ses droits ne puisse être passible de sanction aussi longtemps que les instances requises n'auront pas donné raison à la partie patronale.

Présentement, la loi 17 prévoit simplement cette impunité jusqu'à ce qu'un inspecteur ait rendu un verdict final. Après, l'employeur peut entamer toutes les sanctions qu'il désire. « Cela ouvre la voie au pire chantage, soutient la CSN, parce qu'un travailleur peut être privé de travail pendant deux ans avant d'obtenir gain de cause ».

Enfin, la CSN refuse tout à fait qu'il puisse y avoir un « danger inhérent » à une fonction et réclame que l'on vise l'élimination de tout danger à la source dans les plus brefs délais. Elle s'oppose aux définitions qu'elle juge trop restrictives des dangers ou des maladies industrielles et demande que les moyens de protection individuels ne soient que des mesures transitoires.

Dans l'ensemble, la CSN a été écoutée très attentivement par les partis d'opposition, qui étaient heureux de voir la centrale critiquer vertement la « mollesse » du gouvernement actuel dans l'application des lois destinées à protéger ou à compenser adéquatement les travailleurs. Autre constante, les mêmes partis d'opposition appuient de plus en plus ouvertement le gouvernement dans ce dossier, n'hésitant pas à l'occasion à défendre farouchement le projet de loi 17 contre les attaques des divers groupes.

## La FTQ va manifester

QUEBEC — La FTQ a décidé d'envahir littéralement la colline parlementaire avec au moins un millier de manifestants de tous les coins du Québec aujourd'hui pour souligner avec éclat son « appui ferme mais insatisfait » au projet de loi 17 sur la santé-sécurité au travail.

Au départ, cette manifestation « spontanée » avait évidemment pour but de bien marquer l'appui de la FTQ au projet de loi. Implicitement, elle voulait aussi contrer les effets contraires qu'aurait pu avoir une éventuelle manifestation de contestation de la CSN.

Enfin, la centrale rivale a opté hier pour la discrétion en se faisant accompagner d'à peine une centaine de militants bien discrets. Il est donc possible que la FTQ sente moins le besoin d'insister sur son appui au projet et qu'elle mette plutôt en relief les lacunes de la législation et ses propres revendications.

## La peine de Rondeau est portée à 2 ans

par Bernard Morrier

Emprisonné immédiatement après l'élection générale du 22 mai dernier, puis libéré il y a moins de sept semaines, l'ex-député créditiste de Shefford, M. Gilbert Rondeau, devra à nouveau prendre le chemin des cellules par suite d'une décision que vient de prendre la Cour d'appel du Québec, de porter sa sentence à deux ans de prison.

On se souviendra qu'en octobre 1978, l'ancien député fédéral avait été condamné, par la Cour des sessions, à six mois de prison, après avoir été reconnu coupable de conspiration et fraude, en incitant deux individus à incendier sa maison du 705, rue Shefford, à Bromont, en décembre 1976.

De l'avis du procureur de la Couronne dans ce dossier, Me Claude Noiseau, la peine de six mois était nettement insuffisante et aurait dû être prolongée à 18 mois. Pour sa part, Me François Even, qui représentait l'accusé, âgé de 51 ans, avait souligné que M. Rondeau avait déjà été sévèrement puni et le fait qu'il n'ait

pas été réélu découlait de toute la publicité ayant entouré sa mésaventure.

Les juges Marcel Crête, Laurent Bélanger et Amédée Monet, de la Cour d'appel, se sont rangés de l'avis de Me Noiseau, soulignant tout d'abord que M. Rondeau était passible d'une peine de 14 ans d'emprisonnement.

Il est noté, de plus, qu'à titre d'ancien membre du Parlement du Canada, M. Rondeau, tout en entraînant d'autres personnes à commettre un crime grave, n'a pas pu ne pas avoir eu conscience de la gravité des crimes et des peines qu'ils peuvent entraîner.

Jugeant qu'ils ont la mission et le devoir d'infliger les peines, compte tenu de tous les éléments et circonstances propres à chaque espèce, et que la peine de six mois est nettement insuffisante, les trois magistrats ont donc décidé de porter la sentence à deux ans d'emprisonnement.

D'autre part, M. Rondeau avait déjà été condamné à une peine de cinq mois de prison pour une fraude à l'endroit de la Commission d'assurance-chômage et du gouvernement fédéral.

Ancien membre et député du Crédit social, il avait quitté cette formation politique en 1977, à la suite de ses premières difficultés judiciaires. Il y a quelques jours, au moment où la Cour d'appel entendait la requête de la Couronne, M. Rondeau avait dit n'avoir aucun commentaire à formuler sur sa défaite électorale de mai dernier.

**L'Association des Commissaires Industriels du Québec**

Colloque le jeudi 13 septembre 1979

Sujet: Les avantages comparatifs du Québec dans le développement industriel

Invités  
9:00 M. Alain Redheuil, directeur-général, Leroy-Somer  
10:15 M. Jacques Cardinal, administrateur, Ministère Expansion Économique Régionale  
11:00 M. Jacques Girard, directeur, Services internationaux, Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec



14:00 M. Bernard Landry, Ministre d'état au développement économique

Le public est admis. Coût: \$75.00 incluant déjeuner  
Hôtel Loews Le Concordé  
1225 Place Montcalm, Québec  
Pour réserver: (514) 878-9025

## La campagne Centraide 1979: un objectif de \$13,2 millions

par Marie Laurier

Aussi ponctuelle que la tombée des feuilles d'automne, la campagne annuelle de Centraide-Montréal fera de nouveau appel à la générosité du public durant tout le mois d'octobre dans l'espoir de recueillir \$13,2 millions.

Cette levée de fonds marque donc l'année II du plan quinquennal lancé en 1977 pour porter de \$10 millions à \$20 millions l'objectif jugé raisonnable et possible à atteindre d'ici 1982 dans la communauté montréalaise.

Tous les efforts seront déployés et ont d'ailleurs commencé de l'être par l'innombrable équipe de bénévoles et de la centaine de cadres prêts par leurs entreprises pour assurer le succès de cette importante souscription publique. Celle-ci est destinée à venir en aide à quelque 150 organismes, soit une vingtaine de plus que l'année dernière.

Pour M. Michel Bélanger, directeur de la Banque Provinciale du Canada et président de la campagne Centraide 1979 qui présentait son « cabinet » à la presse hier (la représentation féminine brille par son absence dans cet état-major composé de six hommes) l'accent sera mis encore une fois sur la cueillette des dons auprès des travailleurs.

A ce sujet, le banquier a souligné que la contribution per capita des Montréalais est considérablement plus faible que celle des Torontois: en 1978 elle se chiffrait respectivement à \$4,11 et \$7,87. C'est cet écart qu'il faut combler d'ici 1982 si l'on veut réussir à atteindre le 60% des fonds provenant des employés à leurs lieux de travail, par le biais de contributions déduites de leur salaire. L'année dernière 35% des fonds ont été retirés de cette clientèle alors qu'à Toronto entre 50% et 65% des ressources proviennent de dons consentis au bureau sous forme de retenue sur le salaire.

« Pour pallier à cette situation, a fait remarquer M. Bélanger, et afin d'encou-



Guy Lafleur autographiant son disque, hier soir chez Régine. (Photo Jacques Grenier)

## Lafleur à la sauce disco...

par Nathalie Petrowski

La discothèque rassemblait à une patinoire. Au centre de la piste de danse, les joueurs refoulant les adversaires, formaient un groupe à part. Ils étaient tous là, Yvon Lambert, Larry Robinson, Pierre Larouche, un peu perdus, un peu hagards, patinant mal sur le plancher argenté des conversations. Dans la pièce à côté, Guy Lafleur, le héros du jour, s'était réfugié auprès des journalistes, des photographes et des investisseurs. Serrant la main à toutes les mains même les plus molles, signant de son écriture nerveuse toutes les pochettes de son disque, Guy Lafleur lançait son premier disque.

Que le métier de héros est difficile. Après tout, passer des patins aux parfums, des lignes ouvertes aux talk-show, de l'équipement de sport au disco, faut le faire. Et Guy Lafleur est toujours là pour le faire. Intrépide coureur, il ne recule devant rien. Demandez-lui n'importe quoi et il saura vous le donner et surtout vous le vendre. Les requins de la récupération qui sont venus le trouver il y a deux ans avec le projet farfelu de la faire enregistrer un disque d'instructions de hockey sur un rythme disco, connaissent bien la psychologie et surtout celle des joueurs de hockey. Pour la forme, Lafleur refusa une première fois. L'année suivante, leur requête fut acceptée à la seule condition que Lafleur ne soit quand même pas obligé de chanter: « La mort de Beethoven ça me suffit », déclarait-il à l'époque.

Le poète accrocha donc ses patins, s'enfermant pendant cinq jours dans un studio. Il poussa même l'initiative jusqu'à donner un peu de rythme à ses propos. Gino Soccio, l'homme à tout faire du disco montréalais, parraina le projet et écrivit la musique. Avec lui, Guy Lafleur découvrit le monde souterrain et secret du disco. Le showbizz, c'est un monde ingrat, dit-il, bien pire que le hockey. Et puis c'est pas un travail d'équipe, à chaque soir, tu fais ton one-man show.

Au photographe impertinent qui fait remarquer à Lafleur que le hockey tel qu'il le pratique est souvent un one-man show, Lafleur prend un air méchant et déclare que ce n'est pas vrai. A la journaliste indiscrette qui lui demande si ses confrères ne sont pas jaloux du tapage qu'on fait autour de lui, Lafleur se radoucit: « Les gars sont contents pour moi. Ils comprennent ce que je fais. Mon affaire est très simple. J'ai l'intention de m'arrêter à 35 ans. En attendant je veux tirer le maximum de ma popularité, ce qui ne veut pas dire que je vais tout accepter. Non, je pense quand même à conserver une certaine image. J'aime avant tout être actif de nature. Je suis un paquet de nerfs, je ne reste pas une minute en place. Pendant neuf mois, je suis tout le temps parti en voyage, je m'arrête pas une minute. Du jour au lendemain, je n'ai plus qu'à me tourner les pouces. Quand tout sera fini, je pense que j'aurais pas envie de rester assis sur mes fesses. Il faudra bien que je trouve quelque chose à faire ».

Guy Lafleur, le paquet de nerfs, vient Voir page 6: Lafleur

## Publicité: \$21,000 d'amendes à Steinberg

(par Bernard Morrier) — Dans la longue série d'accusations pour publicité trompeuse que vient de porter contre une quantité de petits, moyens et grands commerces, le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations, c'est au tour de la chaîne d'alimentation Steinberg à avoir reconnu, hier, sa culpabilité à 21 accusations, devant le juge Denis Lancôt, de la Cour des sessions.

Comme toujours, les plaintes portaient sur le fait d'avoir vendu divers articles à des prix supérieurs à ceux qui avaient été annoncés dans les journaux, notamment à l'été 1978 et au printemps dernier, époque à laquelle les enquêteurs fédéraux ont pu constater que ce système semblait largement implanté.

Dans tous les cas, le procureur de la Couronne, Me Michel Lecours, avait suggéré des amendes de \$1,000 pour chacun des délits, en soulignant que Steinberg avait, depuis, adopté les correctifs nécessaires pour que la même chose ne se reproduise plus. Mais le juge Lancôt a retenu cette suggestion et a condamné l'entreprise à \$21,000 d'amendes, malgré que le procureur

de Steinberg eut fait valoir certains arguments tendant à minimiser ce qu'il a qualifié d'erreur. Celui-ci a en effet expliqué que Steinberg avait toujours eu une politique très claire au sujet des réclames et des prix à exiger des clients, mais, en raison du nombre d'employés et des changements fréquents au sein de ceux-ci, c'est l'application de cette politique qui avait peut-être été rendue difficile, certains ne la respectant pas à l'occasion. Depuis, toutefois, des employés ont été conviés à des réunions exclusivement consacrées à cette question.

Notons que, jusqu'à maintenant, plusieurs épiceries de la métropole qui avaient été accusés individuellement, ont reconnu leur culpabilité à des délits semblables, tandis que les grandes chaînes d'alimentation avaient contesté leur culpabilité.

Dans le même ordre d'idée, le juge Bernard Bilodeau, de la Cour des sessions, devrait statuer sur le cas des magasins A & P, très prochainement, tandis que l'importante chaîne Dominion attend elle-même de subir son procès devant un autre magistrat.

## La direction du port ferait une autre offre

(Par Louis-Gilles Francoeur) — La direction du port de Montréal serait sur le point de présenter une nouvelle proposition à ses cols blancs et bleus — si la chose ne s'est pas faite hier — qui serait de nature à hâter le règlement de ce conflit en cours depuis le 23 mai.

C'est en effet ce que LE DEVOIR a appris hier d'une source gouvernementale bien informée, laquelle établissait un lien entre l'imminence de cette proposition et les pressions exercées publiquement par le ministère québécois de l'Agriculture, l'Union des producteurs agricoles, la Coopérative fédérée et l'Association des meuniers, qui craignent les conséquences sur la production agricole d'une pénurie prolongée de grains.

Le gouvernement fédéral, qui semble décidé à considérer ce conflit comme une priorité, se tiendrait en étroite communi-

cations avec les autorités portuaires dans ce dossier.

Les négociations, qui ont repris cette semaine après près d'un mois et demi de mutisme réciproque, se sont poursuivies hier au Ramada Inn de la Rue Sherbrooke, à Montréal, et la salle a été réservée pour la journée, ce qui indique qu'en dépit de la prudence des premiers contacts, les deux parties sont intéressées à poursuivre les pourparlers.

La sécurité d'emploi et les salaires sont les deux enjeux majeurs de ce conflit. Le syndicat réclame une augmentation de 13,5% avec indexation et augmentation de 3% pour la deuxième année du contrat. La direction du port ne veut pas garantir une sécurité d'emploi totale aux 400 syndiqués en cause mais seulement à quelque 365 d'entre eux.

## AUJOURD'HUI

A 20 h, soirée d'information du mouvement « Allô Mondial », sur le cours « Parents efficaces » qui sera offert ultérieurement; au 8655 rue Saint-Denis.

A 19 h 30, l'association « Ano-Sep », groupe de femmes séparées et divorcées qui traitent des problèmes de leur vie quotidienne, au 6517 rue Saint-Denis.

Dernière journée du congrès annuel de l'Association dentaire canadienne, au Centre municipal des congrès, à Québec.

Les collectes itinérantes de la Croix-Rouge sont: au Cégep de Saint-Jean, 30 boul. du Séminaire, de 14 h à 20 h 30 et à la Cité de la Santé de Laval, 1755 boul. René Laënnec, quartier Vimont, de 10 h à 16 h 30.

## LES CONSEILLERS EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

présentent  
"LE POUVOIR DANS LES ORGANISATIONS: LE COMPRENDRE ET L'UTILISER"

Cette session de perfectionnement s'adresse aux gestionnaires de tous les niveaux. Elle veut permettre à ceux-ci d'exercer leur autorité et leur leadership de façon plus efficace et plus satisfaisante.

Responsables: Gilles Delisle M.Ps.  
Pierre Colletterte M.Ps.

Dates: 22 - 23 - 24 - 25 oct. Montréal \$300.  
5 - 6 - 7 - 8 nov. Ottawa \$300.

Pour s'inscrire ou recevoir de l'information détaillée:

**CREDO** Les conseillers en recherche et développement organisationnel  
5229 avenue Lacombe, Montréal H3W 1S2  
481-4134



## ARRET

N'ACHETEZ PAS VOTRE AMEUBLEMENT DE BUREAU avant d'avoir visité l'une des plus grandes salles de montre à Montréal

Demandez votre exemplaire gratuit de notre catalogue. Tél. 381-8861



AMEUBLEMENT DE BUREAU  
**FUTURIC**

FUTURIC — Ameublement de Bureau MLD  
1401 O. Rue Legendre  
Montréal, Qué. H4N 2S2 Pres du rond-point l'Acadie

Nom \_\_\_\_\_  
Compagnie \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

## SI LA TERRE VOUS INTÉRESSE POTERIE BONSECOURS INC.

Centre de céramique  
427, rue Notre-Dame est,  
Vieux-Montréal, 844-6253-844-6165

Session d'automne: initiation, façonnage, tournage, émailage, décors, technologie, moulage, cuissons.

Inscription jusqu'au 17 sept. 79

Permis M.E.Q.: 749583

Subventionné par le Ministère des Affaires Culturelles du Québec.

# Les clarifications de M. Ryan

DANS le document qu'on lira à la page voisine, Claude Ryan répond aux interrogations et dissipe les équivoques qu'avaient fait naître cet été des explications incomplètes ou imprécises au sujet de la stratégie référendaire du Parti libéral du Québec. Ainsi que l'avait souligné une partie de la presse, le chef du PLQ semblait être aux prises avec un dilemme dont il ne pourrait sortir qu'au prix d'un recul. Déjà, les stratégies du Parti québécois avaient acquis la conviction que leur premier adversaire au Québec serait contraint d'épouser les thèses de ses partenaires fédéraux, qu'il se porterait donc à la défense du statu quo, qu'il ne pourrait faire valoir sa formule de fédéralisme renouvelé dans un cadre aussi étroit sous peine de faire éclater le Comité des NON. On disait encore que, ne pouvant imposer les thèses constitutionnelles du PLQ aux autres formations, M. Ryan serait forcé de mener une campagne négative et défensive, dirigée contre la souveraineté plutôt qu'orientée vers un régime renouvelé.

Ce risque existait en réalité et nous y avons vu ici même une sérieuse difficulté de stratégie. C'était aussi un problème politique puisque le leader libéral, en juillet et en août, a eu des entretiens avec les représentants de formations fédérales, dont M. Trudeau. La voie que se propose d'emprunter le chef de l'opposition dans la bataille référendaire et jusqu'aux élections législatives qui suivront réussit à concilier le réalisme et la logique. Certains points restent obscurs quant à la réaction que ne manqueront pas d'exprimer les libéraux fédéraux lorsqu'ils apprendront que le rôle prévu pour eux par M. Ryan est modeste. Mais, en définitive, celui-ci propose une lutte sur deux fronts: un front commun pour susciter la victoire du NON à la question que posera le gouvernement et qui, qu'elle qu'en soit la formulation, engagera le Québec à rompre le lien fédéral, un front particulier sur lequel le PLQ, chaque fois qu'il en sentira le besoin et en toute liberté, pourra étaler son programme pour répondre à tous ceux qui exigeront avec raison de connaître les projets constitutionnels du Parti libéral.

M. Ryan, comme il s'en explique dans la première partie de son texte, tentera naturellement, avec le concours de ses partenaires fédéralistes, de convaincre les citoyens qu'un OUI au référendum serait un OUI à l'indépendance. Il n'est pas certain que cette proposi-

tion soit rigoureusement exacte puisque, à l'occasion de son dernier congrès général, le Parti québécois a clairement indiqué qu'il procéderait en deux étapes: d'abord, demander aux électeurs s'ils accordent au gouvernement un mandat pour négocier avec le Canada la mise en place de la souveraineté-association; ensuite, s'il apparaît impossible de faire une entente, les citoyens seront appelés à se prononcer sur les pouvoirs d'un Etat souverain. Mais, au-delà des interprétations parfois subtiles auxquelles peuvent prêter les intentions réelles du gouvernement, il est vrai qu'une réponse affirmative à la première question pousse le Québec à couper le lien fédéral. Les nuances et les raffinements sur la portée exacte de la question n'y changeront rien. C'est pourquoi, faute de la connaître, il est vraisemblable de conclure qu'elle portera sur l'objectif premier du parti qui forme le gouvernement, la souveraineté-association. Dans cette perspective, M. Ryan a raison de souligner qu'il est tout aussi légitime pour les fédéralistes d'annoncer maintenant qu'ils répondront NON à une question dont la formulation n'est pas connue qu'il est permis aux péquistes de dire dès à présent qu'ils répondront OUI.

Aux adversaires qui voudront faire passer les libéraux du Québec pour des défenseurs du statu quo, M. Ryan répond que le Comité national du NON, regroupant tous les partisans du lien fédéral, énoncera les principes directeurs inspirant les changements futurs qu'il convient d'apporter au fédéralisme canadien, parmi lesquels il est prévu qu'une « place de choix devra évidemment être réservée au rôle irremplaçable et inaliénable du Québec comme foyer principal et moteur premier de la vie française au Québec et en Amérique du Nord ».

En conséquence, dans le manifeste commun, le PLQ n'entend pas renoncer aux positions qu'il tient pour essentielles. Il n'est pas non plus question pour le PLQ, et cet engagement est capital, de revenir sur le programme de renouvellement du fédéralisme canadien. Celui-ci sera publié sous forme de projet en novembre, puis sera discuté publiquement au Québec, fera l'objet de consultations avec les chefs politiques d'autres régions du pays, sera soumis en fin au congrès général du parti en février 1980.

Ainsi, la position constitutionnelle particulière au PLQ sera connue et disponible deux

ou trois mois avant le référendum. On pourra la juger insatisfaisante ou trop timide, mais nul ne pourra dire que les libéraux du Québec se déborent au débat historique et dissimulent leur position. Voilà qui est clair et rassurant, d'autant que M. Ryan se réserve le droit de faire de ce programme « l'usage que bon lui semblera » pendant la période précédant le référendum. Mais il n'en reste pas moins que l'enjeu principal de la consultation n'est pas d'abord le programme du PLQ; c'est plutôt l'option constitutionnelle que le gouvernement du Parti québécois prend l'initiative de soumettre aux électeurs. Donc, s'il est indispensable de connaître les projets constitutionnels du PLQ, on ne doit cependant pas perdre de vue que le référendum ne porte pas sur la position de M. Ryan.

Le document que les militants du Conseil général ont approuvé ces jours derniers apporte des précisions vitales au chapitre de l'organisation. La lettre référendaire, rappelle opportunément l'auteur du texte, est une affaire qui intéresse au premier chef les Québécois et les forces politiques québécoises. Le PLQ, étant le principal défenseur du lien fédéral au Québec, occupera donc la place la plus importante au sein du regroupement. Se fondant sur la Loi 92, M. Ryan n'a pas à revendiquer une part plus ou moins grande au sein du Comité provisoire, puis du Comité national et des comités qui seront mis en place dans chacune des circonscriptions. Cette prépondérance lui est explicitement reconnue. Le chef du PLQ fera dans ces structures une place à « des personnalités pouvant comprendre des hommes politiques fédéraux ». Mais il est évident que les députés libéraux fédéraux ne seront pas tous appelés à faire partie de ces comités. Le contexte indique qu'une poignée seulement d'entre eux seront inscrits par le chef du PLQ qui entend de la sorte confirmer le caractère prioritairement québécois de la lutte.

Toutes ces explications démontrent en somme que, loin de sacrifier son autonomie aux exigences d'une stratégie provisoire et de subordonner ses intérêts vitaux au compromis d'un front commun, le PLQ dominera de haut l'organisation des partisans du lien fédéral et proposera aux électeurs les formules de fédéralisme renouvelé qu'il aura adoptées en pleine lumière.

Michel ROY

## LETTRES AU DEVOIR

### ■ Solution réfléchi et réflexe?

Il est facile de parcourir les statistiques des dernières années et de tirer de rapides conclusions sur l'importance de la clientèle des différentes commissions scolaires de l'île de Montréal. Une chose certaine nous apparaît à première vue: la population scolaire a connu un déclin qui a commencé il y a plus de dix ans. Résultat: aujourd'hui on ferme les écoles et parfois même quelques-unes dont la construction remonte à quelques années seulement.

Pourquoi? Certains planificateurs répondraient: plus d'enfants donc plus d'écoles, moins d'enfants donc moins d'écoles.

Décide-t-on tout bonnement du jour au lendemain de fermer une école? Mais non voyons.

C'est sur des objectifs précis et des chiffres que l'on s'appuie pour étayer l'analyse.

Pour demander de plus? Si on nous dit que c'est fait scientifiquement et avec des gens compétents, comment peut-on en douter?

On ne peut pourtant s'empêcher de douter. Quelque chose n'est pas clair. Ce n'est peut-être pas la seule ni la

meilleure façon de traiter le problème concernant le nombre réduit des élèves.

C'est en écoutant, en regardant, en s'immiscant dans les milieux touchés par les fermetures d'écoles que l'on continue à douter. C'est l'histoire d'un quartier, d'un bout de rue qui nous parvient et c'est aussi le témoignage des enfants qui sont véritablement les premiers concernés.

L'école ne devrait-elle pas appartenir à la communauté? Lorsqu'une politique comme celle qui veut s'ajuster à la situation créée par la baisse de la population scolaire possède une incidence importante, incidence sur les plans physique et social, ne devrait-elle pas viser à satisfaire un objectif de base tel qu'une meilleure compréhension de la communauté à laquelle elle s'adresse?

A l'heure de la démocratie et de la découverte nouvelle de l'enfant, une politique de fermeture d'écoles paraît inadmissible. Il est facile de fermer des écoles, d'amputer un membre considéré comme malade.

Mais n'aurait-on pas dû explorer consciencieusement

toutes les possibilités et tout mettre en œuvre pour le sauver?

Une planification éclairée en arriverait à différentes options, et ce dans chaque cas particulier. La fermeture ne serait plus qu'une parmi plusieurs options, chacune possédant ses avantages et ses désavantages qu'il faudra cerner afin de mieux se prononcer.

Mais un esprit réfléchi se doutant du sérieux de la situation, de la difficulté d'interpréter et de jouer l'avenir en se basant sur des chiffres issus du passé, de l'importance d'exiger de soi des solutions adaptables et adaptées à un monde qui ne cesse de changer, cet esprit cherchera à s'inspirer alors, en s'appuyant sur des principes fondés sur le respect des personnes et des enfants particulièrement, on pourra trouver une voie où le compromis et la logique seront une base de discussion.

La peinture à l'huile  
C'est plus difficile  
Mais c'est bien plus beau  
Que la peinture à l'eau

Anita SENI  
Montréal, 4 septembre

### ■ La leçon de la Coupe du Monde II

Le monde du sport amateur semble souvent se caractériser par son purisme. On a l'impression que, pour en être, il faille devenir une espèce de cénobite, voire d'anachorète. On y rencontre des possesseurs exclusifs de la Vérité sportive, qui dédaignent le sport professionnel et son aspect commercial, et qui excommunient ses spectateurs, « des passifs et des pseudo-sportifs ». La vraie motivation de l'athlète, nous disent-ils, c'est la performance en soi, pour le seul plaisir de se dépasser. Ils disent aussi que le sport n'est pas un spectacle, mais un défi et une affaire de

participation.

Alors, pourquoi s'en faire au lendemain de la Coupe du Monde II à cause du petit nombre (relatif) de spectateurs? Y aurait-il de peu avouables convoitises de recettes camouflées quelque part derrière les nobles principes? Au moins le sport professionnel ne cache pas son objectif commercial sous un faux angélisme.

Une leçon à retenir: lorsqu'on veut attirer des spectateurs, on ne méprise pas l'aspect spectacle de ce qu'on a à présenter; on le cultive au maximum. On conçoit la publicité et le déroulement de l'ac-

tivité en fonction du spectateur, ce qui est possible sans nécessairement prostituer le Sport.

Quant à la participation sportive des Québécois, je ne m'inquiète nullement. Il suffit de penser à l'essor du jogging, de la bicyclette, des circuits amicaux de balle molle et de hockey, du volleyball, des activités de plein air... sans oublier le succès phénoménal du marathon populaire de Serge Arsenault. Mais tout ça, c'est conçu pour la masse!

Michel BERTRAND  
Sainte-Julie, 29 août

## IBREOPINION

# Code de la route: appliquer le règlement

par Jean-Paul Létourneau

La Chambre de commerce du Québec a présenté ces jours derniers en commission parlementaire un mémoire sur l'avant-projet de Code de la route. Vice-président exécutif de la Chambre, M. Jean-Paul Létourneau résume ici la position de l'organisme.

La sécurité routière n'a jamais dévié de la double ligne des intentions et de la timidité politique. L'avant-projet de loi sur le Code de la route présentement à l'étude en commission parlementaire ne changera malheureusement pas grand chose à cet état de faits. Tous les efforts des dernières années en matière de sécurité routière et Dieu sait qu'ils ont été nombreux, ont donné contre une évidence brutale: le carnage routier continue. Peut-être faudra-t-il réaliser un jour que le point de saturation est désormais atteint en matière de prévention passive ou qu'en tout cas ces effets sont complètement disproportionnés par rapport à l'ampleur du problème. Un peu partout en Amérique, des normes sévères de construction et d'utilisation de véhicules ou de pièces ont été élaborées, puis appliquées sans influencer beaucoup sur le triste bilan routier.

Pourquoi dans ces conditions ne pas en revenir au concept de prévention active et, plus précisément, à la modification des attitudes du conducteur? Bien sûr, les organismes gouvernementaux impliqués sont sensibles à cette dimension du problème, comme en témoigne la récente campagne de publicité « Aler-te ». Ce type d'efforts n'est évidemment pas sans mérite mais point besoin d'être grand clerc pour reconnaître ces sévères limites de ce genre d'incitations à la prudence. Elles ont toutes l'intensité... et la durée du plus pur feu de paille.

Reste une application rigoureuse et uniforme de la loi. Beaucoup d'hypothèses ont été avancées pour expliquer le comportement indiscipliné des Québécois au volant: tempérament latin, amour invétéré de la vitesse, etc. Pour tentantes qu'elles soient, ces explications laissent intact le problème de savoir pourquoi, en dehors des confins familiaux de la province, le latin qui dort en nous ne fait précisément que ça: dormir. Une explication bien simple: l'action de policiers ou de voitures-radar demeure de loin le facteur le plus puissant de retenue au volant. Comme, chez nos voisins, ils sont souvent plus nombreux et surtout plus vigilants, les Québécois deviennent soudain des modèles de conduite.

La solution apparaît donc à portée de main et, dans un sens, l'a toujours été. Comment se fait-il alors que nous en sommes toujours aussi éloignés? L'Etat a des raisons que la raison connaît trop bien. Il n'est jamais populaire pour un gouvernement d'apparaître d'une sévérité intraitable en ces matières. Aussi, si tous les policiers se mettaient en frais de faire appliquer à la lettre les règlements de circulation partout au Québec, on imagine facilement le tollé qui s'ensuivrait. Et pourtant, n'est-ce pas là le prix à payer pour atteindre les objectifs de sécurité routière que le ministre déclare avoir à cœur?

La Chambre de commerce estime, quant à elle, qu'en dépit de mesures souhaitables contenues dans l'avant-projet, celui-ci ne fera guère avancer la cause de la sécurité routière, puisqu'il s'inscrit d'emblée au bilan des mesures périphériques. Qu'on lise les articles 408 et 409 définissant les normes de sécurité applicables aux véhicules et aux pièces pour s'en convaincre. Le très grand pouvoir de réglementation octroyés au gouvernement en ce domaine indiquent une préoccupation excessive vis-à-vis de la « quinquillerie » de la prévention. Cette attitude risque non seulement d'être inefficace mais encore de s'avérer coûteuse au plan de ses conséquences économiques. Le frac-

tionnement des marchés sous-jacent à l'application de normes différentes d'un pays à un autre ou d'une province à une autre demeure le plus sûr moyen d'étouffer le développement du secteur de l'automobile et des pièces et accessoires. C'est pourquoi la Chambre fait valoir la nécessité pour le législateur de prévoir des mécanismes de consultation sur ces règlements avant leur entrée en vigueur. Au moins peut-on espérer minimiser de la sorte les coûts économiques de mesures dont la portée en matière de sécurité demeure bien faible.

C'est aussi pourquoi la Chambre a endossé et recommandé des mesures visant une meilleure application de la loi et des règlements: meilleure coordination entre les autorités policières, meilleure formation des policiers affectés à la patrouille, etc. En résumé, il nous semble que l'avant-projet va trop loin en matière de pouvoir de réglementation alors que l'accent devrait être mis carrément sur l'application des règlements existants. Que le gouvernement veuille bouger sur les fronts politiques les moins controversés, rien de plus compréhensible. Mais que le prix doive en être des pouvoirs accrus aux mains des technocrates sans garantie correspondante que les objectifs de sécurité seront atteints, voilà qui est beaucoup moins.

## INACTUALITÉ

# L'homme consommé

par Albert Brie

Le consommateur est une poire. Il en doute de moins en moins. C'est un résigné. Mais petit à petit, il découvre autre chose: étant une poire, il est en partie consommateur et en partie produit de consommation. De moins en moins l'un, de plus en plus l'autre.

Je sais ce que je dis. Ma femme et moi, nous faisons ensemble le marché hebdomadaire. Pendant des années, j'y ai trouvé ma distraction. Hélas! depuis deux ou trois ans, ça ne m'amuse plus. Pour être franc, ça me ronge les sangs.

Notre promenade dans les allées du marché d'aliments est devenue une quête pénible, anxieuse de denrées à prix raisonnables.

Nous nous plantons devant les étales de fruits, légumes, conserves, produits d'entretien, etc., et nous tremblons de voir le prix des pommes, du piment, du yoghourt, du fromage, des conserves de soupe, du sac de thé, du papier de toilette. « Combien nous en coûtera-t-il de plus cette semaine? »

Autour de nous, des gens comme nous poussent leur petit chariot. On les entend: « Effrayant! — Ça a pas de sens! — C'est plus achetable! — A

ce prix-là, qu'ils le gardent! » Parfois ce sont des cris du coeur, parfois une grimace douloureuse. Ce sont aussi des soupirs de résignation qui veulent dire: « Il faut bien manger quelque chose. »

Ma femme ne se gêne pas. Au géant elle dit: « Les bananes à 19 cents la livre, mais c'est du vol! » La mine apitoyée — il est de notre côté, voyez-vous! — il répond: « La récolte a été mauvaise. » Que voulez-vous répondre? Depuis quelques années, c'est à croire que les éléments déchainés s'acharnent vingt fois par année sur tous les produits comestibles, partout.

Dégouté, j'ai pris sur moi de faire la tournée des marchés d'aliments pour déguster les « spéciaux ». Spéciaux, ils le sont par cette singularité que leurs prix fluctuent: réduits une semaine et soufflés la semaine suivante. Ils sont sous le prix « régulier », alors je me dépêche à profiter (...).

Tout compte fait, à ce jeu, si je « sauve » de l'argent, je perds du temps, il m'en coûte de l'essence, je m'irrite d'aller à hue et à dia pour épargner combien? Un jour, j'ai fait le calcul: une épargne de \$2,67 pour trois heures de corrida chez tous les épiciers à « spéciaux » de l'environnement.

Il n'y avait qu'une solution: consommer moins, boycotter, manger sobriement. Pourquoi pas? Ma femme est un cordon bleu, mais je sens qu'elle s'usera à se renouveler. Et les enfants n'en veulent pas de ses créations culinaires. Et ce sont lamentations, disputes.

Ma femme peste et je deviens grognon. On ne mange plus pour vivre, on vit pour manger et pour s'habiller. La génération après la mienne l'a compris. Elle ne calcule pas, sauf quand il s'agit de planifier la famille. Ils ont leur budget et décident: « L'enfant, ce sera pour plus tard. En attendant, profitons-en: une voiture, la robe, le complet, la fourrure dernier cri, le restaurant une fois par mois, les cours de yoga, l'ameublement de style provincial, le système de son. »

« Vivez que diable! » Et c'est ce qu'il font. Les enfants mariés viennent souper le dimanche à la maison. Ils n'ont rien dans le garde-manger, tandis que dans le nôtre, malgré les quantités réduites, on y trouve un peu de tout.

Et quand il voit le vin sur la table, les enfants disent: « On ne se prive pas! » Et en effet, l'essentiel ne nous manque pas. Mais ce qu'ils ne savent pas, c'est que nous nous crevons, ma femme et moi, de ne pas les priver.

# L'oeuf à deux zones

D'éminentes stratégies seraient à l'oeuvre depuis plusieurs mois pour concocter une question qui appellerait un oui massif du peuple lors du référendum. Ce n'est pourtant pas si difficile qu'il faille mobiliser une armée d'experts pour résoudre la question de la réponse à poser.

En vrac, voici quelques questions qui obtiendraient un oui unanime: Voulez-vous être traités d'égal à égal? Mieux encore: Etes-vous tanqués d'être une minorité? Voulez-vous être maitres chez vous sans que cela vous coûte un sou? Voulez-vous être plus beaux et plus riches que les Canadiens-anglais? J'en passe et des plus faciles. Il était une fois, à la télévision, une émission d'une cé-

lèbre fable: « La poule aux oeufs d'or ». L'animateur demandait: « Voulez-vous vous amuser? » La foule hurlait oui. Voulez-vous gagner des prix? Autre oui défilant. Puis cela se précisait. Chaque concurrent devait choisir: la poule ou l'oeuf. Le dilemme était crucial, il y avait des risques, le risque de tout gagner ou de tout perdre. L'ennui c'est qu'il fallait forcément choisir l'un ou l'autre et l'hasard voulait que l'on reparte ensuite avec le gros lot ou le prix coco. Traduit en style pompier: Qui trop embrasse mal éteint!

On pourrait reprendre l'esprit du quiz, changer la constitution ou plutôt les structures — ce mot à la mode chez nous — et réclamer du

même souffle la poule et l'oeuf (de préférence l'oeuf à deux zones: française et anglaise). Et la paix règnerait dans le poulailler sous l'oeil du coq artificier.

Et si d'aventure les choses devaient mal tourner — cela peut arriver à plus susceptible des mayonnaises-maison — il est bon de savoir qu'il existe déjà une publication du gouvernement fédéral consacrée aux libérations conditionnelles dont nous pourrions, comme peuple, nous inspirer. Le titre de la brochure est on ne peut plus éloquent et pourrait presque servir de mode d'emploi: « How to be slightly free ».

Rolande ALLARD-LACERTE

### ■ Un peu de correction s.v.p.!

Ainsi M. Claude Ryan trouve M. Yves Michaud, notre nouveau délégué général à Paris, un homme « de peu de substance ». Un tel jugement porté publiquement par un homme public sur un autre homme public m'indigne. C'est à croire que la correction et le savoir vivre n'ont pas leur place en politique.

Ce n'est pas la première fois

que M. Ryan se livre à de tels outrances. Je me souviens d'un éditorial dans lequel il traitait l'honorable Jean Lesage, alors premier ministre du Québec, de rhétoricien at-tardé.

Je connais M. Yves Michaud. En plus d'être d'un commerce agréable, comme le reconnaît M. Ryan, c'est un homme de grande culture, qui

s'exprime bien, écrit beaucoup mieux que M. Ryan et pourrait en bien des domaines servir de maître à ce dernier.

Les propos tenus par M. Ryan sont méchants (dans le sens de vicieux), mesquins et malhonnêtes parce que non fondés. Ils se retournent contre leur auteur.

Maurice LEROUX  
Québec, 5 septembre

### ■ Réflexion sur la condition québécoise

(Lettre adressée à M. Pierre Bertrand dont l'article intitulé « Réflexion sur la condition québécoise » paraissait dans Le DEVOIR du 10 septembre).

J'ai lu tes « réflexions sur la condition québécoise » avec la meilleure « attention-présence » que je n'aie pu pro-

duire: je n'ai même pas pu m'empêcher de t'envoyer ce petit mot.

En effet, je dois sincèrement reconnaître qu'il y a une vérité « existentielle, presque nauséale », dans ton message, qu'un bon nombre de gens sont parvenus, dans le temps, à épouser. Certes, tout en reconnaissant l'absurde que décrit le mythe de Sisyphe, cette volonté d'agir part forcément de quelque part... de l'amour, de l'engagement, du désir... Aurais-je bien compris que tu donnais raison à la fameuse « Moira » qui caractérise nos anciennes tragédies grecques? Une « Moira » incarnée dans le « mysticisme » volontaire?

Et pourtant, autant que je puisse reconnaître la véritable attitude philosophique comme en étant une de « pure » observation du réel, ne devrait-elle pas pour le moins déboucher sur la « révolution » (en supposant d'ailleurs qu'il n'y a pas de « révolution passi-

ve »)? J'aurais tellement aimé, cher Pierre, qu'après notre départ, le tien et le mien, qu'il reste au moins un petit quelque chose de notre « présence » sur cette terre de misère... Ecris-moi vite.

Michel BOUCHER  
Montréal, 10 septembre

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Régulière, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont inc. (société à responsabilité limitée) située à 9130, rue Rivière, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: \$60 par année, six mois: \$32, trois mois: \$21. À l'étranger: \$65 par année, six mois: \$36, trois mois: \$24. Editions du samedi: \$19 par année, six mois: \$11, trois mois: \$7. Le DEVOIR est livré à domicile par porteur: \$1,50 par semaine. Tarif de rabais: \$1,00 par semaine. Courrier de deuxième classe. Enregistrement: numéro 0855. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Toutefois, l'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication. LE DEVOIR ne peut s'engager à publier toutes les lettres et, en raison des contraintes d'espace, se réserve le droit de les abréger. Les correspondants sont invités à dactylographier leurs textes à double interligne.

# Le PLQ à quelques mois du référendum

Amesure qu'approche l'échéance du référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec, les questions que les militants de tous les partis adressent à leurs dirigeants se font chaque jour plus précises et plus pressantes. A la plupart de ces questions, il sera évidemment impossible d'apporter des réponses complètement satisfaisantes aussi longtemps que n'auront pas été dévoilés par le gouvernement certains renseignements essentiels, notamment ceux qui ont trait à la date du référendum et à la question qui sera alors soumise au jugement des électeurs. Mais en attendant ces précisions qui tardent déplorablement à venir, il faut quand même se préparer à l'événement du référendum. Une fois que le gouvernement aura enfin dévoilé son jeu et mis ses cartes sur la table, il sera trop tard pour tout entreprendre à partir de zéro. Si nous voulons être prêts pour le référendum, c'est maintenant qu'il faut nous préparer. A défaut d'informations absolument sûres, nous devons fonctionner à partir des hypothèses qui paraissent à l'heure actuelle les plus valables. Voici dans cette perspective des éléments de réponse à des questions qui sont sur toutes les lèvres et que l'on nous adresse de partout.

## Le référendum aura-t-il lieu? Et quand?

C'est faire un triste compliment à la crédibilité du gouvernement actuel que de constater qu'à travers le Québec, un nombre étonnamment élevé de personnes se demandent sérieusement si le référendum tant annoncé aura lieu. Le gouvernement a tellement finassé et tergiversé, il a changé son fusil d'épaule si souvent à propos du référendum, que des milliers de Québécois s'interrogent aujourd'hui sur la tenue éventuelle du grand événement. Ces doutes ont connu ces temps derniers un regain de vie à la suite des rumeurs persistantes qui font croire, à partir de renseignements émanant directement des officines ministérielles, que nous pourrions avoir des élections générales dès cet automne. Les raisons qui pourraient inciter le gouvernement à déclencher dès cet automne des élections générales sont nombreuses et plausibles:

1) le gouvernement est en mauvaise posture en vue des élections partielles qui doivent avoir lieu dans Beauce-Sud, Prévost et Maisonneuve. Il sait très bien que ses chances de l'emporter dans ces trois élections sont fort minces. Quant à devoir risquer, pourquoi ne convoquerait-il pas une élection générale?

2) le gouvernement est en mauvaise posture à propos des négociations collectives dans le secteur public et para-public. Le Parti québécois avait naguère toutes les solutions aux problèmes de relations de travail dans le secteur public et dans le secteur privé lorsqu'il siégeait dans l'opposition. A l'entendre alors, toutes les difficultés dans ce domaine étaient attribuables aux méchants libéraux, alliés des exploités du peuple. Nous constatons aujourd'hui que ces magiciens d'hier sont fort embarrassés maintenant qu'ils ont la responsabilité du pouvoir. Ne seraient-ils pas tentés de chercher à faire oublier l'échec de leurs politiques en déclenchant une élection sur le dos des syndicats du secteur public et para-public?

3) le gouvernement est en mauvaise posture au sujet de l'économie. Les ministres ont beau s'engourdir à l'aide de statistiques partielles et tronquées. La dure réalité les contredit tous les jours. Depuis qu'ils sont là, l'économie n'a cessé de fonctionner au ralenti. Tant qu'ils seront là, le mal continuera. Devant la perspective d'une année difficile aux États-Unis et dans toute l'Amérique du Nord, ne serait-il pas tentant pour le gouvernement d'aller tout de suite devant le peuple?

4) le gouvernement est en mauvaise posture au sujet du référendum. Il sait fort bien qu'il est destiné à perdre ce référendum et que cette défaite risque d'être mortelle pour l'option qui constitue la raison d'être majeure et première du Parti québécois. La convocation d'un scrutin précipité ne serait-elle pas un excellent moyen pour le gouvernement de sauver la face et de risquer une seule défaite plutôt que deux?

5) on a enfin l'impression qu'il commence à se poser un sérieux problème de leadership du côté du gouvernement et du Parti québécois. Le chef se manifeste assez peu en public. Souvent, il a l'air plus ou moins bien informé des sujets dont il traite. Parfois même, comme dans l'affaire de Pierre Bourgault, des ministres prennent sur eux de susciter des candidatures controversées sans trop être sûrs que le chef sera d'accord. Une élection générale ne serait-elle pas une bonne manière de précipiter une mise en question ouverte du leadership de René Lévesque? Autant de raisons qui donnent de la plausibilité aux rumeurs d'élections générales pour cet automne. Autant de raisons qui doivent nous inviter à la plus grande vigilance. Et nous ne saurions mieux être vigilants qu'en accomplissant avec la plus grande fidélité possible toutes les actions qui nous seront proposées au cours des prochaines semaines, en particulier celles qui ont trait à la campagne de financement et à l'opération recensement.

Mais jusqu'à preuve du contraire, il est encore davantage indiqué de nous en tenir à la parole et aux engagements publics du chef du gouvernement au sujet du référendum. A maintes reprises, M. René Lévesque et de nombreux ministres ont promis et répété que le référendum aurait lieu pendant le premier mandat du Parti québécois. Comme la Loi 92 interdit la tenue simultanée d'un référendum et d'une élection générale, il faut donc présumer que le référendum aura bel et bien lieu avant la prochaine élection générale.

En outre, nous avons la parole formelle et solennelle du premier ministre assurant que le référendum aura lieu au printemps de 1980. Le 21 juin dernier, à l'occasion d'une intervention extraordinaire annoncée à grands renforts de publicité, M. René Lévesque, après avoir tenté d'excuser l'attentisme de son gouvernement

par  
**Claude Ryan**

M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec, a présenté au cours de la réunion du Conseil général de son parti, à Sherbrooke, ce week-end, un document écrit qui fait le point des positions et des stratégies du PLQ à quelques mois du référendum. En voici le texte.

autour du référendum, déclarait ceci: «Voilà pourquoi nous avons décidé que le référendum aurait lieu au cours du printemps prochain.» L'expérience des dernières semaines nous a enseigné, il est vrai, que les principes du premier ministre varient avec ses intérêts électoraux et ses consultations juridiques auprès du directeur des élections. Je soutiens néanmoins que, jusqu'à nouvel ordre, il faut le croire sur parole quand il nous dit officiellement que le référendum aura bel et bien lieu au printemps de 1980 et avant la prochaine élection générale. Jusqu'à nouvel ordre, il faut éviter de croire ou de laisser croire:

a) soit que le premier ministre aurait voulu tromper systématiquement tous ses concitoyens quant à l'échéance du référendum;

b) soit qu'il aurait parlé à travers son chapeau sur une question aussi lourde de conséquence, sans trop savoir ce qu'il disait, comme il l'avait d'ailleurs fait le même jour en réponse à des questions que je lui adressais au sujet de la date des élections partielles dans Beauce-Sud, Prévost et Maisonneuve.

Voilà donc une première question réglée, du moins pour l'instant. Le printemps de René Lévesque, c'est une saison, nous le savons désormais, qui ressemble au personnage. Elle n'a rien de précis, ni par un bout ni par l'autre. On ne sait pas quand elle commence. On ne sait pas non plus quand elle finit. Mieux vaut néanmoins prendre pour acquis, mais en nous préparant aussi à toute éventualité, que le référendum sur l'avenir constitutionnel aura bel et bien lieu et qu'il se tiendra au printemps de 1980.

## Quelle sera la question?

Si le gouvernement était honnête et transparent, il y a longtemps qu'il aurait fait connaître la teneur de la question qui fera l'objet du référendum. Le gouvernement — tout le monde le sait — veut faire l'indépendance du Québec. Il nous prévient lui-même qu'il veut obtenir le pouvoir exclusif de faire des lois et de lever des impôts sur le territoire du Québec.

Or, cela est synonyme de souveraineté et d'indépendance politique. Souveraineté, indépendance, séparation politique, c'est du même au pareil, comme l'a déjà reconnu René Lévesque à l'Assemblée nationale dans un rare moment de franchise. Aussi, si le gouvernement était vraiment transparent, demanderait-il tout simplement aux Québécois: «Êtes-vous pour ou contre l'indépendance du Québec?»

Mais le gouvernement sait que la question, sous cette forme franche et directe, se heurterait à un NON catégorique et retentissant des citoyens du Québec. Aussi évite-t-il et évitera-t-il jusqu'au bout de la pose franchement. Aussi n'hésite-t-il même plus à employer effrontément les fonds publics pour procéder à des sondages luxueux qui devraient, pense-t-il, lui permettre de trouver enfin, après d'innombrables avortements, la forme de question la plus apte à endormir et à tromper les Québécois. L'option véritable du gouvernement — la seule sur laquelle il ait des idées claires et arrêtées — c'est l'indépendance. Mais il essaie de envelopper dans le sucre attrayant de l'association économique. Nous aurons la souveraineté, veut-il nous faire croire, mais nous aurons aussi l'association économique. Aussi semble-t-il que nous nous orientons vers une question du genre de celle-ci: «Êtes-vous prêt à donner au gouvernement un mandat pour réaliser la souveraineté ET l'association économique?»

René Lévesque avait parlé pendant un temps de demander un mandat pour négocier la souveraineté-association. Mais il se fit vite rappeler à l'ordre par les militants de son parti qui lui signalèrent à juste titre que la souveraineté, ça ne se négocie pas, sauf si l'on est un maquignon prêt à négocier n'importe quoi, du genre Claude Morin. A moins d'une nouvelle entourlouppée de dernière heure, il faut donc s'attendre à ce que la question soit posée à peu près dans les termes suivants: «Acceptez-vous de donner au gouvernement actuel un mandat pour réaliser la souveraineté-association?» Claude Morin cherche de toute évidence dans le sondage à \$60,000 que le gouvernement vient de faire effectuer aux frais des contribuables des indications de dernière heure qui permettraient de raffiner la question de manière à mieux nous induire en illusion. Mais, nonobstant la vertu magique que ce gouvernement accorde encore aux sondages, malgré l'avertissement sévère de Jean-Talon, il est désormais trop tard pour qu'il ait la moindre chance de nous faire avaler une couleuvre trop grosse.

## Quelle sera la réponse du PLQ à la question?

Si la question du référendum pose carrément et franchement la question de l'indépendance du Québec, la réponse du Parti libéral du Québec sera tout aussi franche et directe. Nous répondrons NON, car nous croyons sincèrement et profondément que le maintien du lien fédéral canadien est une solution infiniment plus réaliste et logique que la séparation.

Si la question du référendum ne pose pas du tout la question de l'indépendance, si le gouvernement, dans un geste désespérément hypocrite, tente par exemple de passer complètement à côté de la question de l'indépendance, nous répondrons encore NON. Car nous serons alors en

présence d'un gouvernement qui n'oserait révéler ses véritables intentions, et un tel gouvernement ne mériterait rien d'autre qu'une réputation catégorique.

Si le gouvernement, comme cela semble désormais probable, pose une question portant à la fois sur l'indépendance et sur l'association, nous répondrons également NON. Et voici pourquoi.

Notre position à ce sujet procède de la logique la plus élémentaire: aucune association n'est pensable ou réalisable si le Québec n'a pas d'abord pris la décision de faire l'indépendance. La position du Parti québécois, c'est que nous devrions approuver en même temps et d'un seul geste la souveraineté et l'association. Or, cette position est un piège grossier qui vise surtout à nous faire avaler l'indépendance sans nous offrir aucune garantie quant à la possibilité de réaliser l'association économique. La vérité est tout autre. Elle tient dans les deux propositions suivantes:

1) si nous voulons discuter d'association sans avoir au préalable décidé de faire l'indépendance, nos partenaires du reste du Canada refuseront tout net en nous rappelant que nous faisons toujours partie du Canada et que nous possédons déjà dans l'union fédérale canadienne une forme d'association économique beaucoup plus avancée que celle dont parle le projet péquiste;

2) si nous voulons négocier une association économique après avoir décidé de faire l'indépendance, tout nous invite à croire que nous devrions nous contenter de l'indépendance et que l'association économique, si elle doit jamais exister, se fera selon des formes et des conditions qui est absolument impossible de prévoir à l'heure actuelle. Tel est en tout cas le message très net que nous ont adressé à maintes reprises de nombreux premiers ministres provinciaux qui se sont prononcés sur ce sujet.

C'est donc un leurre de croire et de tenter de faire croire aux citoyens que nous pourrions choisir en même temps la souveraineté et l'association. Un OUI au référendum serait un OUI à l'indépendance, sans aucune garantie quant à la réalisation d'une association économique dont l'avènement serait soumis au consentement de partenaires qui sont unanimes, pour l'heure, à nous avertir que la proposition péquiste ne les intéresserait pas. Voter OUI à la question du Parti québécois, ce serait en conséquence:

1) ouvrir une nouvelle période de flottement, d'indécision et d'insécurité, une période encore plus incertaine et plus instable que celle que nous vivons depuis trois ans et dont nous avons tous hâte de sortir;

2) poser à toutes fins utiles un premier pas irréversible sur le chemin qui mène à la séparation politique. Fort d'un premier mandat équivoque en faveur de la souveraineté-association, le gouvernement manœuvrerait en effet comme s'il voulait négocier l'association. Mais à la première difficulté, il s'empresserait de jouer sur la corde sensible de l'orgueil national pour nous entraîner jusqu'au bout dans la direction qu'il aurait toujours eue en vue dès le début de l'opération.

Dans chacune des hypothèses que nous avons examinées, la réponse à la question que posera le gouvernement ne peut être que négative pour ceux qui tiennent à maintenir le lien fédéral canadien, tout comme elles ne peuvent être que positive pour les partisans de la séparation. Certains s'interrogent encore sur la réponse qu'ils apporteront à la question. A ce sujet, je donnerais un conseil très simple. Qu'ils lisent la lettre que René Lévesque adresse ces temps-ci aux militants du Parti québécois. Le mot OUI revient quatre fois dans cette lettre d'une seule page, et le mot NON n'est mentionné nulle part. Ces gens se scandalisent de ce que nous ayons décidé de répondre NON. Il y a pourtant belle lurette qu'ils ont décidé de répondre OUI sans connaître mieux que nous le contenu précis de la question. S'ils sont si résolument décidés en faveur du OUI, c'est parce qu'ils savent ce qu'ils veulent. Pourquoi nous serait-il interdit de le savoir nous aussi?

## Quelle sera l'argumentation des partisans du NON?

Il ne faut pas oublier que le but premier et essentiel de l'exercice référendaire, c'est de demander aux citoyens s'ils sont pour ou contre le projet péquiste de souveraineté-association ou d'indépendance. Dans une élection, on peut faire toutes sortes de distinctions dans son esprit. On peut décider de voter pour tel ou tel candidat, pour tel ou tel parti, au nom de toutes sortes de considérations. Dans un référendum, il n'en va pas ainsi. Il y a une question unique et simple, laquelle est censée pouvoir se répondre par un OUI ou par un NON. Il n'y a pas de place, par conséquent, pour les raffinements et les nuances. On est pour ou on est contre. On vote OUI ou on vote NON. C'est aussi simple que cela.

Dans le contexte précis dont nous venons de parler, notre responsabilité sera claire: nous devrons tenter de convaincre nos concitoyens qu'ils doivent répondre NON à la question que posera le gouvernement. Nous devrions également faire campagne avec le concours et l'appui de tous ceux, indépendamment des allégeances partisanes, qui veulent maintenir le lien fédéral canadien. En conséquence, nous devrions mettre au point une argumentation de base qui portera la marque de notre inspiration mais qui sera en même temps acceptable à nos concitoyens qui favorisent notre option fondamentale en faveur du maintien du lien fédéral canadien.

Cette argumentation devra comporter trois volets principaux:

A) Il faudra montrer que souveraineté-association égale à toutes fins utiles souveraineté, indépendance et séparation politique. Il faudra surtout faire voir les différences fondamentales suivantes entre les deux grandes options représentées par chacun des deux camps qui s'affronteront au référendum:

1) sous le régime fédéral, il existe et continue d'exister un seul pays, le Canada, au sein duquel le Québec jouit d'une large autonomie qui peut être encore augmentée ainsi que d'une forte influence dans les affaires communes. Sous la souveraineté-association, il existerait au contraire deux pays séparés, le Québec et le Canada, ceci en supposant que le Canada continuerait de fonctionner à l'état de pays;

2) sous le régime fédéral, il existe une seule et même citoyenneté pour les citoyens de tout le pays appelé le Canada. Tous sont des citoyens canadiens et possèdent un passeport commun. Sous la

souveraineté-association, il existerait au contraire une citoyenneté et un passeport québécois distincts. Entre la citoyenneté canadienne et la citoyenneté québécoise, la différence serait aussi grande qu'entre la citoyenneté canadienne et la citoyenneté américaine;

3) sous le régime fédéral, il existe au niveau canadien un Parlement fédéral investi de pouvoirs législatifs, fiscaux et administratifs, et habilité à agir au nom de l'ensemble du pays dans certaines matières d'intérêt commun. Ce Parlement a des pouvoirs réels, qu'il tient d'abord de la constitution, puis d'un mandat émanant du peuple lui-même. Il peut donc exercer ces pouvoirs en toute liberté, à l'intérieur des limites de sa compétence. Sous la souveraineté-association, ce Parlement fédéral n'aurait plus aucune existence, plus aucun pouvoir, plus aucun rôle au Québec. Il serait remplacé dans la plus généreuse des hypothèses par des institutions conjointes astreintes à la règle étouffante et stérilisante de l'unanimité ou, si l'on veut, du veto des partenaires;

4) sous le régime fédéral, les provinces sont propriétaires de leur sous-sol ainsi que des richesses qu'il renferme. Elles sont seules responsables de la gestion et de la mise en valeur de ces richesses. Dans un Canada fédéral, le Parlement fédéral peut cependant assurer que le surplus de la richesse des uns pourra être partagé dans une certaine mesure avec les autres. Sous la souveraineté-association, le droit de propriété de chaque partenaire serait au contraire absolu et sans partage. En l'absence de contraintes comme celles qu'il découle d'un système fédéral de gouvernement, l'intérêt de chaque province ou principauté risquerait d'être la seule norme. Le souci de partage prendrait vite le chemin de l'oubli;

5) sous le régime fédéral, le Canada possède une personnalité unique, enviable et respectée aux yeux des nations du monde. Sous la souveraineté-association, cette personnalité canadienne serait rompue en deux, et peut-être en plusieurs parties séparées. La part d'activités communes dans le domaine international serait vite réduite à presque rien.

B) Il faudra démontrer que le fédéralisme canadien offre le choix le plus intéressant pour le Québec. De nombreux thèmes se rattachent à ceci. Voici les principaux sur lesquels il y aura lieu de mettre l'accent;

1) il faudra faire ressortir avec clarté les conséquences logiques et inéluctables de la souveraineté, même si cela déplaît à nos adversaires. La souveraineté implique:

a) l'abandon de notre droit de propriété sur le territoire et les richesses naturelles du reste du Canada;

b) l'abandon de tous systèmes de mise en commun de la richesse que permet le fédéralisme canadien, et en particulier l'abandon du programme de péréquation qui à lui seul fournit plus de 11% du budget du gouvernement québécois pour l'exercice 1979-80;

c) le renoncement à notre statut de citoyens canadiens;

d) l'abandon de toute forme de participation des Québécois à la vie politique fédérale, et entre autres la disparition des députés élus par le Québec au Parlement canadien;

e) la rupture du marché commun canadien, du moins en principe et jusqu'à la conclusion, fort douteuse, d'une forme nouvelle d'association économique;

f) la remise en question des politiques linguistiques qui ont tenu depuis quelques années vers une meilleure reconnaissance au plan fédéral et dans les provinces des droits linguistiques des francophones.

2) Il faudra faire ressortir les avantages positifs du fédéralisme canadien. Il faudra insister entre autres sur les aspects

suivants:

a) le Canada est un des pays les plus attractifs du monde;

b) le Canada est un pays immense et riche;

c) le Canada est un pays prospère;

d) le Canada est un pays solidaire;

e) le Canada est un pays libre;

f) le Canada est un pays respecté et fort;

g) le Canada est un pays ouvert.

3) Il faudra réfuter les critiques et accusations fausses et le plus souvent tronquées que nos adversaires adressent au fédéralisme canadien. Tout en admettant les faiblesses et carences vraies, qu'il ne saurait être question de cacher ni de farder sous prétexte de gagner notre cause à tout prix, il faudra être capables d'opposer des réponses précises, factuelles et chiffrées aux mensonges de la propagande péquiste. Il faudra également opposer des réponses solides et directes à chacun des principaux arguments mis de l'avant par les partisans de la souveraineté-association. La meilleure façon de répondre victorieusement à ces arguments, ce sera de leur conférer d'abord le maximum de force, de les laisser nous frapper sous leurs aspects les plus séduisants. Nous serons ensuite mieux en mesure d'y répondre avec force et conviction.

C) Il faudra souligner que le fédéralisme canadien, loin d'être un système de gouvernement rigide et momifié, est au contraire un système souple et perfectible que nous pouvons et devons chercher sans cesse à améliorer en y demeurant des partenaires à part entière. Nos adversaires auront tout intérêt à tenter de nous faire passer pour des défenseurs du statu quo. Nous devrions à ce sujet:

a) rappeler plusieurs changements importants qui se sont produits depuis le dernier conflit mondial au sein du fédéralisme canadien (part accrue des provinces dans les revenus fiscaux; force accrue des provinces au chapitre de l'économie; responsabilités accrues des provinces dans la politique sociale; arrangements particuliers avec le Québec au sujet du régime des rentes, des programmes à frais partagés, de l'immigration);

b) rappeler que le PLQ et les autres partis voués à la défense du lien fédéral canadien militent tous pour des changements importants au sein de notre système de gouvernement, sans pour autant préconiser la séparation et la rupture du pays;

c) énoncer les principes directeurs qui doivent inspirer et orienter les changements que nous désirons apporter au fédéralisme canadien. Parmi ces principes directeurs, une place de choix devra évidemment être réservée au rôle irremplaçable et inaliénable du Québec comme foyer principal et moteur premier de la vie française au Québec et en Amérique du Nord.

Voilà les grandes lignes de l'argumentation qui devrait, me semble-t-il, être commune à tous ceux qui voudront se joindre au Comité national du NON à l'occasion de la campagne référendaire. Je ne vois rien dans ce programme qui soit une dilution ou un abandon de positions que nous tenons en tant que libéraux, pour essentielles. Je ne vois rien non plus dans ce programme qui soit de nature à violenter la conscience ou l'esprit de nos partenaires éventuels dans la défense d'un pays et d'un système de gouvernement auxquels nous demeurons beaucoup plus attachés que ne le croyait le Parti québécois.

C'est cette argumentation que nous devrions en gros soumettre à la population dans un document auquel seront invités à souscrire tous ceux qui voudront défendre avec nous l'option fédérale canadienne. L'annonce d'un tel document a semblé surprendre certains observateurs. Il aurait pourtant suffi de lire attentivement l'article 26 de la Loi 92 pour se rendre compte qu'il sera nécessaire. L'article 26 prévoit en effet qu'au plus tard

dix jours avant la tenue du scrutin, le directeur général des élections devra transmettre aux électeurs une brochure unique expliquant chacune des options soumises à la consultation populaire et dont le texte devra être arrêté par les comités nationaux respectifs. Le bon sens et le réalisme le plus élémentaire n'exigent-ils pas que pareil texte soit conçu dans un esprit aussi large, aussi accueillant que possible? Je tiens à préciser à ce sujet que, même si certains partis, pour des motifs de jalousie, de susceptibilité ou d'électoralisme, allaient nous faire faux bond dans la lutte référendaire, le texte de base que nous présenterons alors à la population sera néanmoins conçu dans l'esprit le plus large et le plus élevé possible.

## Qu'advient-il de la position constitutionnelle du PLQ?

Parce que nous acceptons de jouer le jeu de la collaboration à l'intérieur des balises que définit la loi 92, certains se sont imaginé que le PLQ allait renoncer à tout le programme de renouvellement qu'il a promis de formuler au sujet du fédéralisme canadien. On a volontiers parlé ces derniers temps de recul par rapport à des positions que nous avions définies antérieurement. Je voudrais souligner qu'il n'est pas question de recul ou d'abandon. Pour comprendre notre position, il faut replacer chaque opération dans son contexte précis. D'abord, il importe de souligner que la définition de la position constitutionnelle du PLQ est un objectif qui précède le référendum et va bien au-delà de l'échéance que définit le référendum. Il s'agit en somme de définir le programme d'action que le Parti entend suivre au cours des prochaines années afin de contribuer à ce que le Québec puisse se développer suivant son génie propre tout en continuant à faire partie d'un ensemble fédéral canadien renouvelé. C'est une tâche que nous avons d'ores et déjà entreprise de toute manière, bien avant que le Parti québécois soit au pouvoir et qu'il soit question d'un référendum sur l'avenir constitutionnel.

Le moment était venu de cerner cette tâche avec plus de précision, et l'avènement du Parti québécois au pouvoir, en nous refoulant dans l'opposition, nous a fourni à cette fin le stimulant et le temps dont nous avions besoin pour nous mettre résolument au travail. Mais encore une fois, le lien avec le référendum est un aspect seulement de la tâche que nous avons entreprise. Cette tâche s'étendra sur une période beaucoup plus longue que la seule période référendaire. Elle est aussi, par sa nature même, une tâche que l'on ne saurait apprécier ou juger par un simple OUI ou un simple NON donné à l'occasion d'un référendum. En un mot, notre futur programme constitutionnel n'a pas été conçu d'abord pour servir de contrepartie au projet péquiste à l'occasion du référendum mais pour constituer un chapitre majeur du programme global que nous soumettrons à la population à l'occasion de la prochaine consultation électorale. C'est alors, et non pas à l'occasion de la campagne référendaire, qu'on pourra le discuter et le juger avec toute l'ampleur nécessaire.

Cela étant dit, j'ai souligné dès mon élection à la direction du Parti libéral du Québec l'urgence pour notre parti de préciser sa position constitutionnelle. J'ai insisté pour que, tout de suite après le congrès de leadership l'an dernier, une commission spéciale se mette au travail autour de cet objectif. Je tiens à dire aujourd'hui que cette urgence demeure et qu'il n'est aucunement question de modifier l'échéancier que sont fixe d'un commun accord la Commission constitutionnelle et les organes directeurs du PLQ en vue de la mise au point de la position constitutionnelle de notre Parti.

Voir page 6: Le PLQ

## SESSIONS DE FORMATION AUTOMNALES SHERATON — ILE CHARRON

	Maximum
<b>5 et 6 novembre 1979</b> Gestion du temps	15 participants
<b>5 au 9 novembre 1979</b> Évaluation des emplois Gestion des approvisionnements Gestion des plans de carrières Le surveillant et son personnel Relations patronales-syndicales Sélection du personnel Techniques de prévention d'accidents	18 participants 18 participants 18 participants 18 participants 18 participants 18 participants
<b>12 au 16 novembre &amp; 26 au 30 novembre 1979</b> Chronométrage	18 participants
<b>12 au 16 novembre 1979</b> Conception de systèmes Évaluation du rendement Gestion & solution de problèmes par la créativité Méthode du cheminement critique Techniques d'entrevue Techniques de prévention d'accidents	18 participants 18 participants 18 participants 18 participants
<b>26 et 27 novembre 1979</b> Rédaction de rapports	15 participants
<b>26 au 30 novembre 1979</b> Accueil & initiation du personnel Conduite efficace de réunion Ergonomie Relations interpersonnelles en milieu de travail Rôle d'un formateur Techniques & gestion de l'inspection	18 participants 12 participants 18 participants 15 participants 18 participants 18 participants
<b>28 au 30 novembre 1979</b> Présentation orale de rapports	10 participants

# COSE

conseil en gestion/formation intégrée

440, boulevard Dorchester ouest, suite 302  
Montréal, Québec H2V 1V7  
Tél.: (514) 866-5393

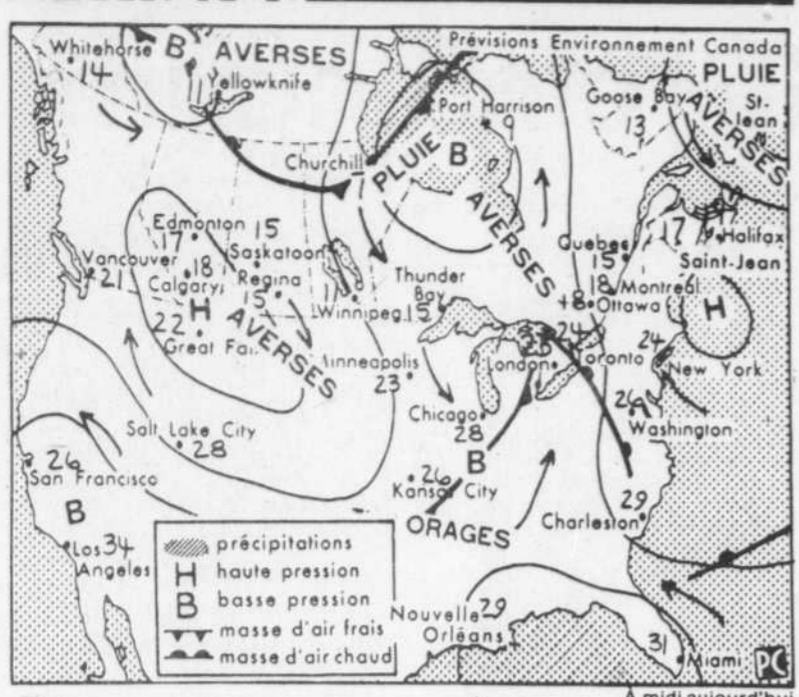
## COURS DE LECTURE RAPIDE

Automne — 8 semaines — choix  
1 soir/sem. Près des universités  
PRIX ÉTUDIANT  
Garantie — Certificat  
Efficacité

Montréal: 681-4545  
Québec: 872-8427  
Ottawa: 745-6390  
(après 17h00)

Centre de lecture rapide  
Permis cult. pers. MEQ 389 525

# AMÉRIQUE



Une crête de haute pression s'amène sur le Québec, laissant la province avec du temps généralement ensoleillé avec plusieurs passages nuageux. Les températures s'élèveront également dans tout le sud du Québec.

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin, Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Lièvre: ennuagement graduel en soirée. Maximum près de 16. Aperçu pour jeudi: nuageux.

Outaouais, Montréal: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 20. Aperçu pour jeudi: nuageux.

Laurentides, Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux devenant nuageux avec éclaircies. Maximum de 16 à 18. Aperçu pour jeudi:

ennuagement suivi d'averses.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie-Beauce, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 18. Aperçu pour jeudi: nuageux.

Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau: ciel variable. Maximum près de 15. Aperçu pour jeudi: ennuagement.

Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé: ciel variable. Maximum près de 14. Aperçu pour jeudi: ennuagement.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: plutôt nuageux. Maximum de 12 à 14. Aperçu pour jeudi: ennuagement.

Haut-Commissariat aux Loisirs maintenant que le Livre blanc qu'il a préparé est prêt. Ce document qui prévoierait une fusion du Haut-Commissariat avec une partie du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche en un nouveau ministère des Loisirs sera d'ailleurs rendu public aujourd'hui. Signalons aussi que M. Yves Duhaime, dans la foulée de cette nouvelle politique, perdrait son ministère du Tourisme. D'autres rumeurs parmi les plus persistantes indiquent aussi que M. Lucien Lessard perdrait le ministère des Transports.

Par ce remaniement, M. Lévesque aura en bonne partie solutionné ses problèmes face à la campagne référendaire. Quelques ministres comme Claude Charron et Claude Morin, par exemple, seront chargés de mener le débat qui au cours de l'automne se déroulera en bonne partie à l'Assemblée nationale puisque l'on y déposera en octobre un livre blanc sur la souveraineté-association, lequel sera discuté en commission parlementaire. Il faudra aussi mener la bataille sur le terrain, dans les comtés. Pour cela le premier ministre compte certes donner avec ses ministres, le plus de temps possible mais il compte aussi et surtout sur les militants.

La réunion du Conseil national de Chicoutimi aura essentiellement pour objet de définir le rôle du parti et des militants dans la campagne référendaire. C'est à cette occasion que l'on adoptera, à huis clos, le budget référendaire et le partage des responsabilités entre les divers comités référendaires.

Les élections partielles seront aussi un sujet de préoccupation important, même si à cet égard toutes les décisions sont prises notamment quant au choix des candidats. Il reste néanmoins qu'il faut maintenant au gouvernement trouver le moyen de faire meilleure figure possible, ce qui ne sera pas facile dans les comtés de Beauce-sud et Prévost où tout indique que le PQ part pendant.

## ◆ Taux

se disait encouragé de constater que le taux de chômage n'avait pas augmenté au cours des cinq derniers mois.

M. Crosbie a noté qu'il ne fallait pas s'attendre à des miracles de sa part et que le budget qu'il doit déposer au début du mois de novembre ne contiendra pas des « mesures de panique » comme les libéraux en ont adoptées par le passé. Au contraire, le ministre des Finances estime que ce qu'il a appelé le « processus de reconstruction de l'économie » prendra entre trois et quatre années.

D'autre part, le porte-parole libéral en matière économique, M. Herb Gray, a réclamé la convocation du Parlement dans les plus brefs délais possibles afin que le gouvernement puisse adopter rapidement des mesures visant à protéger la population contre la récession aux États-Unis.

Pour sa part, la critique financier du Nouveau Parti démocratique, M. Bob Rae, a accusé le gouvernement Clark de combattre les chômeurs plutôt que le chômage. Il s'est particulièrement élevé contre le projet de réduire les prestations d'assurance-chômage, accusant les conservateurs de vouloir oublier la dimension humaine du problème du chômage.

M. Rae a donc proposé l'adoption de mesures stimulatrices afin d'augmenter le niveau de l'emploi et de prévenir un taux de chômage désastreux au cours des mois d'hiver.

## ◆ Mort

internationale.

Ces propositions angolaises avaient été reçues avec un certain intérêt à Pretoria. Dans les pays occidentaux, on estimait qu'elles étaient susceptibles de déboucher sur un accord entre toutes les parties concernées.

Dans les milieux diplomatiques africains, on se demande également quelle attitude les successeurs du président Neto adopteront vis-à-vis du Zaïre. Le chef de l'Etat angolais avait entamé depuis un an une politique de rapprochement avec Kinshasa. Il avait rencontré à plusieurs reprises son homologue zairois, le président Mobutu Sese Seko, et était parvenu avec lui à un accord concernant notamment les réfugiés et la réouverture du chemin de fer de Benguela.

Ce dernier, qui relie la Zambie à l'Angola via le Zaïre, ne fonctionne cependant toujours qu'irrégulièrement, les maquisards de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), hostiles au régime de Luanda, contrôlant une partie des régions traversées par la voie ferrée. L'UNITA, est activement soutenue, dit-on, par la Chine et l'Afrique du Sud qui, pour des raisons différentes, veulent lutter contre l'implantation soviétique en Afrique.

Les observateurs s'interrogent aussi sur la manière dont s'effectuera la succession du président défunt et sur l'orientation qu'il lui donneront au pays.

Bien qu'allié étroitement à l'URSS, et à Cuba, qui entretient en Angola un corps expéditionnaire de plus de dix mille soldats, le président Neto s'était efforcé à plusieurs reprises de se démarquer du bloc soviétique.

En mai 1977, il avait réussi à écraser la révolte d'un groupe de civils, conduits par le ministre de l'Intérieur, M. Nito Alves, proche de Moscou, qui bénéficiait de la complicité d'une brigade mécanisée stationnée dans la région de Luanda.

A Moscou, où une délégation angolaise est arrivée hier, on pense que le corps du président Neto pourrait être rapatrié aujourd'hui. Le Bureau politique du MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola) a décrété 45 jours de deuil à la suite de la mort du président Neto, a annoncé Radio-Luanda.

Né le 17 septembre 1922 à Xakikane, à 60 km de Luanda, d'un pasteur protestant et d'une mère professeur, Agostinho Neto avait commencé à se lancer dans la politique au Portugal alors qu'il était étudiant en médecine. Emprisonné une première fois en 1951, il était devenu le représentant d'un groupe appelé « La jeunesse des colonies portugaises ».

Arrêté une seconde fois et libéré après une campagne internationale conduite par Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, il avait été expulsé de l'École de médecine de Luanda entre 1955 et 1957. M. Neto avait repris ensuite ses études médicales au Portugal. Diplômé en 1958, il était rentré en Angola pour exercer en 1959. Il avait repris ensuite ses activités politiques et avait été arrêté de nouveau.

En 1962, il était nommé à la tête du MPLA, alors en lutte contre le colonialisme portugais. Il se rendait en Union soviétique en 1964 et recevait l'assurance de l'aide militaire soviétique.

La lutte de guérilla contre Lisbonne devait durer 13 ans. Dès cette époque, des factions de tendances divergentes apparaissaient au sein du mouvement de lutte contre le Portugal, notamment le Front de libération nationale de l'Angola

## Les JOYEUX Rassemblés



(FLNA) d'Holden Roberto et l'Union nationale de l'Angola (UNITA) de Jonas Savimbi. Ces deux derniers mouvements se présentaient comme pro-occidentaux.

Après la révolution portugaise en 1974, le nouveau gouvernement militaire entama rapidement des négociations avec les mouvements d'indépendance et l'indépendance était accordée le 11 novembre 1975.

Mais la guerre civile entre les trois mouvements devait se poursuivre. En décembre 1975, le mouvement de M. Neto recevait le renfort d'un contingent de 3.000 volontaires cubains transportés par des avions soviétiques. M. Neto recevait également des armes de Moscou.

Le MPLA devait sortir vainqueur de cette guerre civile. Depuis, de nombreux pays ont reconnu la République populaire d'Angola. Vingt mille militaires cubains se trouvent encore en Angola.

La radio angolaise n'a rien dit sur la succession de M. Neto et la question devrait poser un sérieux problème au MPLA déchiré par des querelles intérieures sur l'orientation à suivre.

Ces derniers mois, M. Neto avait donné l'impression de vouloir se rapprocher des pays occidentaux, notamment parce qu'il avait besoin de l'aide économique occidentale pour reconstruire l'économie angolaise.

En 1977, il avait écrasé une tentative de coup d'Etat menée par un des ses ministres, M. Nito Alves. M. Neto avait ensuite procédé à l'épuration du MPLA. A la fin de l'année dernière, M. Neto avait de nouveau procédé à une épuration de son parti en renvoyant son premier ministre et plusieurs ministres, accusés, semble-t-il, d'incompétence et de goûts luxueux.

En politique étrangère, sa disparition laisse planer de nombreuses interrogations sur ce que vont être les relations de l'Angola avec Cuba et l'Union soviétique dans le futur. M. Neto était plutôt considéré comme un modéré au sein du MPLA. On sait peu de chose sur les tendances existant au sein du parti mais il semble que le Comité central soit en gros composé de deux ailes: certains, comme Neto, favorables à une aide occidentale, d'autres partisans de liens encore plus étroits avec le bloc soviétique, liens permettant de construire un Etat socialiste pur en Angola.

La mort du dirigeant angolais pourrait également bouleverser la politique pétrolière de l'Angola. Au début de l'année le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures assurant des conditions très intéressantes pour l'ouverture de nouveaux forages en mer.

## ◆ Ottawa

toyens.

Un tout cas, le représentant du Nouveau Parti démocratique, M. John Rodriguez, soupçonne que les conservateurs veulent à toutes fins utiles réduire pratiquement ce programme social. « Une décision conservatrice d'attaquer les chômeurs ne voudrait rien dire d'autre que ce nouveau gouvernement n'est pas capable de réduire le chômage que l'ancien », a dit M. Rodriguez.

Les conservateurs ont déjà parlé d'un programme à deux niveaux, l'un pour les célibataires, l'autre pour les gens mariés. Selon le NDP, un tel plan, en vertu duquel les célibataires n'auraient que 50% des revenus assurés, permettrait au gouvernement d'économiser \$850 millions et réduirait les revenus pour 1.825.000 chômeurs, c'est-à-dire 73% de tous les chômeurs.

Il paraît évident que les provinces vont y penser à deux reprises avant de donner leur accord à une telle proposition, si jamais le gouvernement Clark veut la faire adopter, car toute diminution de ces bénéfices de l'assurance-chômage risquerait de se transformer en une plus grande demande de bien-être social, une charge provinciale. Enfin, il y a aussi les retombées politiques qui pourraient affecter la carrière d'un ministre.

Quoi qu'il en soit, toutes les provinces, même la Saskatchewan avec son gouvernement néo-démocrate, ont accepté de participer aux discussions suggérées par le gouvernement Clark. La réunion d'hier n'était que préliminaire, à savoir qu'il fallait, selon M. McCrossan, convaincre les provinces que le gouvernement fédéral voulait vraiment les consulter tout au long de l'examen de la question.

Les sous-ministres provinciaux ont demandé à avoir plus de données sur l'impact de diverses options possibles, ce à quoi M. McCrossan, qui représentait dans cette réunion le ministre Ron Atkey, s'est engagé.

Une fois que le processus sera bien amorcé en ce qui concerne l'assurance-chômage, on se mettra alors la tâche d'une étude à long terme pour un examen attentif de tout le système de sécurité du revenu.

M. McCrossan estime qu'il faudra deux à trois ans avant d'avoir complété cette besogne, entreprise dans le même esprit que celle de l'assurance-chômage.

Soit dit en passant, des consultations seront menées également auprès des milieux d'affaires et des groupes de travailleurs. Mais déjà, on a une idée du genre de débat qui peut s'en suivre. L'industrie se réjouit de cette initiative fédérale, tandis que les syndicats s'inquiètent.

## Un remède agréable

CHICAGO (AFP) — Un médecin américain a dévoilé dimanche un remède agréable, bien que temporaire, contre l'arthrite: le rapport sexuel.

Au cours de l'acte sexuel, a déclaré le docteur Jessie Potter, spécialiste des relations humaines, les glandes surrénales produisent un surplus de cortisone qui, à lui seul, apaise la douleur arthritique pendant plusieurs heures.

Le docteur Potter prenait la parole au cours d'un séminaire intitulé « Les femmes et l'arthrite ». Il a souligné que trois fois plus de femmes que d'hommes souffrent de cette maladie.

## ◆ Lafleur

Suite de la page 3

de se lever pour aller rejoindre ses coéquipiers. Il est beaucoup plus grand qu'à la télévision mais son regard est un peu vacant. Un vieux monsieur sans doute fort influent vient se faire photographier à ses côtés. Autour les caméras font un vacarme épouvantable. Pour se relaxer, Lafleur avoue qu'il aime bien danser mais ce soir, il n'ira pas danser. Il ira à la place serré beaucoup de mains et signer beaucoup de disques. « C'est pas l'argent qui compte, dit-il, sans expliquer ce qui compte vraiment. Ce qui compte finalement c'est d'être Guy Lafleur et de ne pas rater une occasion de nous y faire penser.

## ◆ Centraide

Suite de la page 3

le prouve. » Les Montréalais seront invités à faire la preuve de cet amour-partagé à l'endroit des handicapés, des jeunes, des personnes âgées, des familles monoparentales, d'individus malchanceux, bref de tous les groupes qui ont besoin d'un supplément d'aide dans toute société, fût-elle la mieux organisée.

Outre M. Bélanger, les membres du cabinet sont les suivants: M. Réginald K. Groome, président du conseil d'administration et président de Hilton Canada qui s'occupe des entreprises régionales, des compagnies et des institutions; M. Robert Gratton, président et chef des opérations du Crédit foncier, qui supervise la campagne auprès des 100 plus importantes entreprises de Montréal; M. Jean-Pierre Hogue, professeur à l'École des hautes études commerciales, qui assume le vice-présidence communautaire; M. Frank Roberts, président du Conseil et directeur général de VIA Rail Canada, occupe le poste de vice-président spécial; enfin M. Jacques Lefebvre, directeur des relations publiques pour le Groupe SNC, vice-président aux communications.

## ◆ Le PLQ

Suite de la page 5

L'échéancier que nous avons tracé doit suivre son cours de la manière suivante:

1) en novembre prochain, le plus tôt possible après les élections partielles promises pour ce mois, nous envisageons la publication du rapport de la Commission constitutionnelle. Ce rapport sera bien celui de la Commission. Il n'aura pas encore, à la date de sa publication, été endossé par le Parti;

2) entre décembre et février 1980, le rapport donnera lieu à des commentaires de toute sorte dans la presse et les milieux les plus divers. Il fera l'objet de discussions et d'études dans les associations de comté du PLQ. Il sera également l'objet de consultations et d'échanges de vues entre la direction du Parti et des chefs politiques d'autres parties du pays;

3) en février 1980, il y aura congrès général du PLQ, au cours duquel seront débattues diverses résolutions visant à établir la position constitutionnelle du Parti à partir de la matière fournie par le rapport de la Commission constitutionnelle. Les résolutions ainsi adoptées formeront le chapitre sur la question constitutionnelle dans le futur programme politique du PLQ.

La position du PLQ sera connue et disponible dès avant la tenue du référendum. Ainsi, nos adversaires seront mal placés pour soutenir que nous n'avons pas de programme, que nous sommes incapables de définir des solutions de rechange, et pour répéter tant d'autres sottises avec lesquelles nous sommes très familiers. Cette position sera là. Elle fera partie du dossier public. Il ne sera pas question d'en retrancher ou d'y diluer quoi que ce soit. N'importe qui pourra en prendre connaissance et se rendre compte que nous sommes sérieux quand nous parlons de changements. Dans le texte commun que nous soumettrons à nos partisans dans la campagne référendaire, nous veillerons, cela va de soi, à ce qu'il n'y ait aucune contradiction fondamentale entre notre position constitutionnelle et les orientations du document commun. Mais celui-ci ira moins loin dans la formulation de propositions concrètes et cela pour des raisons qui sautent aux yeux. On peut en effet être très favorable par exemple au principe voulant que l'autorité du Parlement fédéral, dans certains domaines d'intérêt commun, ne s'exerce plus d'une façon unilatérale, sur le dos des provinces, sans toutefois partager les mêmes vues détaillées sur la manière dont il faudrait procéder à cette fin à la réforme du Sénat. C'est là qu'il faut établir une ligne de démarcation entre ce qui doit être commun et ce qui doit rester propre à chaque parti. Nos adversaires essaieront sans doute, d'ici le référendum, de nous entraîner dans la discussion de propositions particulières ou de modalités spécifiques de notre programme constitutionnel. Nous verrons à leur répondre que ce qui est en cause dans le débat référendaire, ce n'est pas la composition éventuelle du Sénat ou de la Cour suprême du Canada, mais la question de savoir si le Québec continuera ou non à faire partie du Canada. En résumé, ce n'est pas le programme du PLQ mais l'option constitutionnelle du Parti québécois et du gouvernement qui sera l'enjeu de la consultation référendaire. Comme plusieurs autres forces que la nôtre s'opposent à l'option péquiste, il faudra chercher à leur faire une place dans le camp des partisans du NON et ajuster en conséquence le message que nous présenterons à la population de façon qu'il soit vraiment perçu comme le message de tous les partisans du maintien du lien fédéral canadien.

Le PLQ se réservera en retour la faculté de faire de son propre programme l'usage que bon lui semblera pendant la période devant s'écouler d'ici la tenue du référendum. Si par exemple nos adversaires veulent soutenir que les partisans du NON n'ont rien de positif à offrir, nous n'aurons qu'à signaler l'existence de notre programme pour démontrer qu'ils mentent.

Autour de cette question, il s'est accompli beaucoup de progrès au cours de la dernière année. Certains avaient révé prémairement d'une formule de regroupement qui ne tenait aucun compte de la force relative de chaque partenaire. On avait même engagé de façon non moins prématurée des dépenses importantes dans cette aventure. Tout cela est maintenant chose du passé. Et un peu partout, on voit avec plus de sérénité et de réalisme la manière dont devra s'effectuer le regroupement des forces en vue de la campagne référendaire.

On assiste encore ici et là à des grenouillages enfantins. Mais de manière générale, on reconnaît de plus en plus deux vérités d'évidence:

1) la lutte référendaire sera une lutte politique au niveau québécois et elle devra impliquer au premier chef les forces politiques qui oeuvrent au niveau québécois, sans toutefois fermer la porte à toute force ou personne qui voudrait collaborer au succès de la campagne en faveur du maintien du lien fédéral canadien;

2) parmi les forces politiques qui oeuvrent au niveau de la politique québécoise, la plus importante de loin, parmi celles qui défendent le lien fédéral canadien, est le Parti libéral du Québec, et un rôle de leadership incombe à notre Parti dans la lutte référendaire en raison de ce fait.

Qu'un rôle de leadership incombe à notre Parti dans la lutte référendaire, la Loi 92 le reconnaît sans ambages quand elle prescrit que la formation du Comité national des NON sera à toutes fins utiles sous le contrôle du groupe parlementaire qui représente le PLQ à l'Assemblée nationale. Mais même si la loi ne l'avait point reconnu, il eût suffi d'observer l'évolution de la politique québécoise depuis deux ans pour se rendre compte que la Loi 92 n'a fait que confirmer ou anticiper ce qui est aujourd'hui une évidence pour à peu près tout le monde.

C'est donc sans aucune fausse gêne, et avec la volonté ferme de mener l'entreprise à bien, que le PLQ se prépare à assumer la direction de la campagne référendaire.

Nous nous sommes beaucoup interrogés, ces derniers mois, sur la meilleure façon d'assurer une direction à la fois ferme et souple de la campagne référendaire. Nous nous sommes posés toutes sortes de questions sur la meilleure façon d'intégrer tous ceux qui veulent participer, sans par ailleurs compromettre la nécessaire unité de direction. Après avoir exploré maintes avenues, et sous réserve de consultations importantes qu'il faudra tenir au cours des prochaines semaines, je serais enclin à proposer les orientations générales suivantes:

1) La Loi 92 prévoit qu'aussitôt après l'adoption par l'Assemblée nationale de la question devant être posée au référendum, les députés qui auront choisi de répondre NON seront appelés à se constituer en un Comité provisoire chargé de mettre au point la structure et la mise en train du Comité national des NON. Au sein de ce Comité provisoire, le groupe des députés libéraux tiendra évidemment la majorité absolue. Comme la loi 92 prévoit que les règlements du Comité national seront adoptés à la majorité des membres du Comité provisoire, cela fait voir comment notre voix sera prépondérante au sein de cet organisme. La prépondérance que la loi 92 nous accorde au niveau du Comité provisoire, il faudra la maintenir au niveau du Comité national. Aussi verrons-nous à ce que le groupe des députés libéraux demeure un noyau majoritaire au sein du futur Comité national.

Si l'on compte que les députés libéraux seront alors au nombre d'au moins 26, cela veut dire que la composition du Comité national pourra aller jusqu'à un nombre total de 50 ou 60 membres. Cela devrait permettre d'inclure dans le Comité, en plus des députés de l'Assemblée nationale qui auront choisi de voter NON, une vingtaine de personnalités pouvant comprendre des dirigeants de divers partis, des hommes politiques fédéraux, des responsables d'organismes affiliés ou encore des personnalités individuelles. Le Comité national, comme le prévoit la Loi 92, aura un président élu par le Comité provisoire et doté, dans le texte même de la Loi, d'attributions importantes.

2) La Loi 92 prévoit aussi, à l'article 24, « la mise sur pied au niveau de chaque district électoral d'instances du Comité national, pourvu que chacune de ces instances soit autorisée par le président du Comité national ». Inutile de préciser que nous entendons nous prévaloir de cette faculté que nous accorde la Loi. Il faudra mettre sur pied dans chaque district électoral une structure aussi simple que possible, devant faire pendant au Comité national. Le président de chaque Comité de district électoral sera appelé à faire parti, au plan provincial, d'un Conseil général consultatif, dont la tâche sera d'assister et d'aviser le Comité national dans toute matière pour laquelle son concours sera utile.

3) La Loi 92 prévoit également, à l'article 24, que des groupes favorables à la même option que le Comité national pourront s'affilier à celui-ci et participer avec lui et sous sa direction à la campagne référendaire. Ainsi que le prescrit l'article 24 de la Loi 92, il faudra prévoir dans les statuts du futur Comité national les normes, conditions et modalités devant régir l'affiliation de ces groupes et leur participation au travail référendaire. On peut d'ores et déjà prévoir que les groupes à vocation provinciale ou nationale seront invités à s'affilier directement au Comité national, tandis que les groupes à vocation ou dimension locale ou régionale seront plutôt invités à s'affilier à des comités de districts électoraux.

4) En ce qui touche l'aspect financier de la campagne référendaire, il sera placé sous la responsabilité d'un agent officiel nommé sous la responsabilité du président du Comité national. C'est aussi au président qu'incombera la responsabilité de nommer le représentant officiel du Comité auprès du directeur général des élections. La même structure de responsabilité se reproduira au niveau de chaque district électoral.

5) En ce qui concerne l'aspect financier de la campagne référendaire, il sera placé sous la responsabilité d'un agent officiel nommé sous la responsabilité du président du Comité national. C'est aussi au président qu'incombera la responsabilité de nommer le représentant officiel du Comité auprès du directeur général des élections. La même structure de responsabilité se reproduira au niveau de chaque district électoral.

6) En ce qui concerne l'aspect financier de la campagne référendaire, il sera placé sous la responsabilité d'un agent officiel nommé sous la responsabilité du président du Comité national. C'est aussi au président qu'incombera la responsabilité de nommer le représentant officiel du Comité auprès du directeur général des élections. La même structure de responsabilité se reproduira au niveau de chaque district électoral.

7) En ce qui concerne l'aspect financier de la campagne référendaire, il sera placé sous la responsabilité d'un agent officiel nommé sous la responsabilité du président du Comité national. C'est aussi au président qu'incombera la responsabilité de nommer le représentant officiel du Comité auprès du directeur général des élections. La même structure de responsabilité se reproduira au niveau de chaque district électoral.



## ◆ Offres

tendre que d'autres syndicats, qui négocient actuellement en dehors du Front commun, pourraient être soumis à pareille tactique et devraient peut-être attendre, eux aussi, la fin de l'année avant de se voir offrir de nouvelles propositions salariales.

Ceci pourrait notamment s'appliquer aux employés de l'Hydro-Québec ainsi qu'aux membres du cartel des infirmières. Pour sa part, M. Harguindeguy, qui assistait à la conférence de presse du ministre, a simplement commenté que son groupe maintenait ses demandes et qu'il accentuerait ses pressions au cours des prochaines semaines.

Selon lui, les fonctionnaires n'ont pas du tout envie d'attendre le règlement au niveau du Front Commun et feront le nécessaire pour que leur convention collective soit réglée au plus tôt.

## ◆ Lévesque

prochains mois, et pour cela il s'agit d'avoir des troupes sur chacune des lignes de feu. Ce n'est pas d'hier que M. Lévesque a commencé à partager son monde et à répartir les ordres de mission. Par exemple, il y a bientôt un an il formait le comité national du référendum où siègent les ministres les plus importants. A la même époque, il formait aussi un comité de fonctionnaires politiques qui lui servait de soutien. Ce que le premier ministre compte plutôt faire à ce moment-ci, c'est de compléter le partage des tâches et procéder à une revue des dossiers avec son monde, que ce soit au caucus des députés, en conseil national ou au conseil des ministres.

Le dossier qui présente pour le moment

le moins de problème, parce qu'il est entre bonnes mains, c'est celui des négociations. Le ministre des Finances et président du Conseil du trésor, M. Jacques Parizeau, est à la barre et il n'est nullement question de procéder à des changements d'attributions de ce côté d'autant plus qu'on arrive au moment critique de la négociation et que les syndicats du Front commun se préparent à l'affrontement si nécessaire.

Lors des rencontres des deux prochaines semaines, ce dossier des négociations sera néanmoins discuté amplement ne serait-ce que pour que tous soient bien au fait de la stratégie gouvernementale car, selon la tournure des événements, ce pourra être le dossier qui aura le plus de répercussions sur l'avenir du gouvernement.

Beaucoup plus préoccupant pour le premier ministre est le dossier de l'administration gouvernementale, lui qui tient tant à l'image de « bon gouvernement ». Il a rappelé à maintes reprises récemment que les Québécois ne lui pardonneraient pas de laisser de côté l'administration au profit du référendum et qu'il lui fallait donc trouver un équilibre dans le partage des dossiers qui permettra d'assurer un « bon gouvernement » pendant que se déroulera la campagne référendaire.

Le remaniement ministériel qu'il prépare répond à cette préoccupation. Il s'agit de dégager un certain nombre de ministres qui pourront mener la bataille référendaire et de consolider les autres dans leurs fonctions administratives. Après bientôt trois ans de gouvernement, ce remaniement se révèle aussi nécessaire pour redonner à certains ministres plus fatigués que d'autres le coup de barre nécessaire en leur confiant de nouvelles responsabilités.

Quant à savoir quand exactement ce remaniement surviendra et qui sera touché, les rumeurs ont commencé à se répandre sans qu'il soit possible de tirer des conclusions trop certaines. Selon certains il pourrait en effet survenir dès aujourd'hui alors que pour d'autres il n'aura lieu que lors du conseil des ministres à Grand-Mère.

Quelques ministres seulement seraient touchés par ce remaniement. Signalons que les rumeurs les plus persistantes veulent que M. Claude Charron soit relevé, comme c'est son désir le plus cher, des fonctions de ministre responsable du

peuples. La folie nazie a essayé de détruire les rapports intellectuels franco-allemands: la démesure faillit l'emporter.

L'Allemand est depuis longtemps la langue de la philosophie. Sans l'apport des Allemands, je doute fort qu'il y aurait une philosophie moderne. Que serait-elle, sans Marx, Freud, Kant et Schopenhauer? L'influence de ces grands penseurs a été capitale en France et dans le monde, comme l'avait été auparavant, l'influence de Descartes, de Pascal, de Rousseau et de Voltaire. Profonde, sérieuse, la langue allemande ne se perd point en frivolités, en mots d'esprit. Elle aime les grandes envolées mystiques, recherche des phrases lourdes et tragiques, sombres comme des forêts. Ses mots se forment, longs et étirés, craquant comme des coups de tonnerre. Mais aussi pleins de musique (Entendez-vous Schubert: la truite vagabonde), d'amour de la nature. « La prononciation allemande se prête mal à la lecture, » a dit Nietzsche. Elle est pourtant bien réglée, au contraire de l'anglais (le groupe « ou » en anglais donne des prononciations diverses: house, cough, cousin, through, furlough, could). Le français a aussi ses exceptions, et l'Allemand connaît trois genres, le masculin, le féminin et le neutre. Der, die, das, articles qui donnent bien du mal aux élèves. L'espagnol est facile, et l'italien mal fixé, mais musical.

Quand on y pense, les trois langues, le français, l'anglais et l'Allemand ont chacune des qualités uniques. L'espagnol et l'italien complètent le tableau. On ne peut se passer de ces langues, en Europe. Et en Amérique du Nord? Ne sommes-nous pas les héritiers de cette Europe enfin en paix. Mais voyez: entre les deux langues latines et les deux langues saxonnées, (entre le groupe espagnol-italien et le groupe anglais-allemand), modérateur, mesure, apte à comprendre et désireux de servir, voilà le français qui résume en quelque sorte le génie des autres langues.



## Les langues de l'Europe

par Louis-Paul Béguin

Des grandes langues de l'Europe, l'allemand est une des plus riches. « La mesure nous est étrangère, avoue Nietzsche. « Qui se risquerait à traduire Pétrone en allemand? » En fait, le message de Wagner, ses « opéras non struexus » (Tannhäuser) furent d'abord bien mal vus en France. « Je me tance aux airs », disait Mérimée.

Le français a toujours su modérer la mesure allemande, que ce soit dans le romantisme ou l'existentialisme. Je n'ai pas à insister sur le rôle de Marx dans la pensée contemporaine française. Les deux langues se complètent, ont besoin l'une de l'autre, bien plus que de l'anglais d'ailleurs qui ne s'impose désormais que par la puissance économique de l'Amérique.

C'est Nietzsche qui a trouvé le moyen d'exprimer le genre de rapport qui existe entre les peuples franco-allemands: « Il y a deux sortes de génie: l'un avant tout créateur, et l'autre qui aime à se laisser féconder et à enfanter. Parmi les peuples de génie on distingue ceux auxquels est échu le lot de la gestation, les Grecs, et pareillement les Français. Les autres se sentent appelés à engendrer et à implanter dans la vie un ordre nouveau, tels les Juifs, les Romains et peut-être les Allemands. Ces deux sortes de génie se cherchent, mais se méconnaissent... » On ne pouvait mieux définir cette complémentarité entre les deux



# La dépollution coûtera \$325 millions aux usines de pâtes et papier du Québec

Les nouvelles normes anti-pollution imposées par le Québec à ses 57 usines de pâtes et papiers sont jugées « sévères mais équitables » par un représentant de la compagnie Consolidated-Bathurst.

La réglementation, rendue publique hier par le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, et qui sera en vigueur aujourd'hui par sa publication dans la *Gazette officielle*, est étalée sur cinq ans et comporte diverses échéances. M. Léger en a estimé le coût pour l'industrie à environ \$325 millions, dont 80% iront à la dépollution des effluents liquides.

A la fin de cette année, toutes les usines devront être munies de systèmes d'échantillonnage capables de mesurer et de rapporter mensuellement les quantités de polluants déversés dans les affluents. Elles devront disposer adéquatement de tous leurs déchets solides selon certains critères avant la fin de 1981, et d'ici 1984, elles devront réduire de 60% (quelque 350 tonnes par jour) la quantité de matières en suspension qu'elles rejettent collectivement.

M. Léger a dit qu'en plus de réduire les matières particulières dans les affluents, les usines devront apporter une

réduction de 95% dans l'émission de gaz malodorants.

Il a ajouté que l'industrie des pâtes et papiers utilisait autant d'eau que la population du Québec, soit 670 millions de gallons par jour lesquels, après usage, sont chargés quotidiennement de 670 tonnes de matières en suspension et de 1,600 tonnes de matières organiques. A cela s'ajoutent des quantités importantes de polluants atmosphériques malodorants et de matières particulières, ainsi qu'un fort volume de déchets solides non traités ou disposés.

« Tous ces polluants, au fil

des années, ont détérioré nos cours d'eau et créé des problèmes importants à la faune et à la flore, ainsi qu'au goût et à l'odeur de l'eau de consommation ».

Le directeur du service de l'environnement à la Consolidated-Bathurst, M. Charles Rimmer, a déclaré par après que les coûts d'implantation de la réglementation pourraient bien être le double ou même le triple du chiffre avancé par le ministre.

« Et le vieillissement ne nous avantage nullement vis-à-vis ces normes », a-t-il ajouté, expliquant que la majorité des

usines québécoises avaient été construites au début du siècle.

Sa société exploite six des 57 usines du Québec, toutes de moyennes ou de grandes dimensions, et elle est responsable de 20% de la production. Les normes imposées par M. Léger n'y semblent pas causer de problème.

« Je crois que la réglementation est suffisamment souple pour nous permettre de respecter l'échéancier », a-t-il dit.

Ainsi, aucune échéance n'est imposée sur une diminution de la pollution causée par des matières organiques, lesquelles absorbent l'hydrogène dans l'eau et menacent la faune aquatique. Il croit que cela sera matière à négociation avec chaque usine et qu'elle aurait lieu selon la détérioration du poisson dans chacune des régions.

# La Journée de l'enfant aura une « portée infinie »

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec et les commissions scolaires souligneront d'une façon particulière la Journée internationale de l'enfant, le 24 octobre, dans toutes les écoles primaires et secondaires.

Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a expliqué en conférence de presse, hier, que cette journée aura une « portée infinie » en raison des objectifs poursuivis lors de cette journée par plus d'un million d'enfants et 60,000 enseignants.

M. Morin était accompagné par des représentants de la Fédération des commissions scolaires du Québec, du Québec Protestant School Boards Association, de la Corporation des enseignants du Québec, de l'UNICEF et de la Croix-Rouge canadienne.

La journée internationale de l'enfant est organisée par l'UNICEF et la Croix-Rouge et entièrement financée par l'Agence canadienne de développement international.

Cette journée sera marquée par la diffusion de publications éducatives, dont *Tous les enfants... du monde au niveau primaire* et *Pourquoi m'en faire au secondaire*. Mais la stratégie qui entoure le projet et le sérieux de sa préparation lui confèrent déjà une portée permanente, a-t-on souligné.

Les objectifs poursuivis le 24 octobre sont les suivants:

- sensibiliser les enfants québécois aux caractéristiques de vie des enfants du monde en accentuant les thèmes de solidarité et de développement du tiers-monde et faire ressortir les similitudes et les contrastes de vie de tous les enfants;
- motiver les enseignants

par l'expérience du projet à « internationaliser » leur enseignement et à encourager le développement de projets éducatifs dans le domaine des études mondiales;

- enseigner les enfants, les parents, les agents d'éducation et le milieu québécois en général sur l'implication réelle de leur appartenance à la communauté mondiale.

# Le CN maintiendra ses trains de banlieue pendant au moins un an

Le Canadian National surseoit à ses plans de désengagement du service des trains de banlieue au moins jusqu'en septembre 1980.

Cette décision, annoncée hier, a pour but de maintenir le service des trains de banlieue pendant qu'à Ottawa, Québec et Montréal se poursuivent des pourparlers sur l'intégration des trains de banlieue au réseau de transport en commun de la Communauté urbaine.

Le CN avait déjà pris une décision semblable en début d'année lorsque le ministre des Transports du Québec, M. Lucien Lessard, avait annoncé son intention de contribuer au déficit d'exploitation des trains pourvu que le gouvernement canadien contribue à la modernisation des lignes et du matériel roulant. Le CN s'était donné jusqu'à l'été pour revoir sa décision.

« Après avoir annoncé récemment qu'il était prêt à investir \$10 millions dans la modernisation de ses services de

banlieue, le CN retarde maintenant toute augmentation de tarifs ou réduction de service. Le CN continuera à suivre l'évolution des négociations et prendra action d'une façon draconienne après septembre 1980 si le problème du déficit d'exploitation ne se réglait pas d'ici là », affirme M. Yvon Masse, vice-président du CN Rail pour la région du Saint-Laurent, dans un communiqué.

Le CN pourrait renoncer complètement à l'exploitation des trains de banlieue sur les lignes entre Montréal et Deux-Montagnes et entre Montréal et Saint-Hilaire s'il devenait manifeste que les gouvernements ne moderniseront ni n'intégreront ce service au transport en commun.

Une rencontre récente entre les ministres fédéral et provincial des transports, MM. Donald Mazankowski et Lucien Lessard, a relancé les pourparlers entre les gouvernements, interrompus depuis la campagne électorale du prin-

temps.

La direction du CN Rail demeure optimiste à l'égard de ces discussions bien que, sur le plan local, la Ville de Montréal et les villes de banlieue s'opposent au sujet de l'intégration des trains de banlieue et des compagnies d'autobus de l'ouest de l'île à la CTCUM.

Avant la relance des négociations, le gouvernement fédéral avait proposé de réaffecter

à ce projet les crédits de l'autoroute A-13 (Montréal-Mirabel), \$30 millions, et les crédits du Programme d'amélioration du transport urbain, \$32 millions. Le gouvernement québécois consentait à la première partie de la proposition mais refusait la seconde, préférant maintenir son programme de travaux d'étalement des croisées de chemins de fer et de routes.

# Bruce Standing reconnu innocent

(Par Bernard Morrier) — Un individu de 28 ans, Bruce Standing, qui était accusé de possession d'une arme offensive dans un dessin dangereux, de même que de possession illégale d'une arme à

usage restreint, a finalement été acquitté, hier, par un jury présidé par le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure.

Dès le verdict rendu, le magistrat n'a pu s'empêcher de faire remarquer à l'accusé qu'il devait son acquittement à l'excellente tâche abattue par son procureur, Me Serge Ménard, lors de son procès, et il s'est employé à souligner combien il était important pour lui de ne plus se plonger dans des situations, comme celle qui l'a conduit à sa mise en accusation.

Lors de son procès, il avait été mis en preuve que Standing avait confié à un portier d'un bar, quelques heures avant d'être lui-même blessé par balle par des policiers, qu'il recherchait un certain agent qui, selon ses dires, l'avait molesté la veille, et que tout semblait indiquer qu'il voulait lui-même abattre ce policier.

Sur une indication d'un délateur, Standing avait été appréhendé et, alors qu'on tentait de l'amener à l'écart, il avait été blessé par un policier, ce dernier et son compagnon soutenant que l'accusé avait une arme dans les mains, à un moment donné, et qu'il l'aurait pointée, ou tenté de le faire, en direction des policiers qui l'appréhendaient.

L'incident était survenu, rue Crescent, lors de la Saint-Jean-Baptiste de 1978.

# Aide aux Cambodgiens

BANGKOK (Reuter) — Dix camions de vivres, médicaments et vêtements ont été distribués aux Cambodgiens le long de la frontière orientale de la Thaïlande par l'Office catholique de secours d'urgence et des réfugiés (COERR) dans ce pays avec l'aide du secours catholique américain et d'autres organismes catholiques.

Un millier de Cambodgiens en guenilles ont entassé ces dons dans des chars à boeufs pour les apporter à leurs compatriotes dans la province de Battambang, ravagée par la guerre.

Cette opération de secours, dont le coût s'élève à environ cent mille dollars, est l'une des plus importantes jamais montées par le COERR.

Elle fait suite à deux expéditions par avion de vivres et médicaments effectuées par la Croix-Rouge internationale et le Fonds mondial d'aide à l'enfance (UNICEF).

# YMCA: 132 entorses à la loi anti-scabs?

La section locale 298 de l'Union des employés de commerce (FTQ) a intenté hier une série de poursuites pénales devant le tribunal du Travail contre la direction du YMCA angle Crescent et Dorchester pour une série de 132 infractions aux dispositions de la loi « anti-scabs ».

Cette série de plaintes, qui visent essentiellement trois employés embauchés par ce YMCA depuis le déclenchement de la grève de ses 20 employés, le 16 juillet dernier, est la conséquence directe des constatations faites par l'enquêteur gouvernemental chargé de vérifier la présence de briseurs de grève. Cet enquêteur, Me Pierre Jasmin, a remis son rapport au ministre et au syndicat le 15 août dernier et confirmait la présence d'au moins trois briseurs de grèves au YMCA.

En vertu des dispositions de l'article 97 a) du code du travail, le YMCA, un organisme en grande partie financé par Centraide, est passible d'une amende de \$1,000 pour chaque des infractions quotidiennes constatées par l'enquêteur.

Le conflit de travail en cours à cet endroit porte essentiellement sur les salaires. Les employés du YMCA sont en

effet parmi les syndiqués les plus mal payés de la section locale 298, a déclaré hier le président de ce syndicat, M. Aimé Goyer. Les syndiqués réclament pour les 12 femmes de leur groupe une prime identique à celle payée aux hommes. De plus, le groupe veut faire augmenter de 12% le salaire horaire actuellement fixé au bas de l'échelle à \$3.68. Les employés les mieux payés touchent actuellement \$5 l'heure. Selon M. Goyer, les syndiqués en cause « sont prêts à abandonner plusieurs demandes importantes, notamment à propos de leurs vacances » en échange d'un salaire « non discriminatoire » pour les employés féminins et d'un relèvement tangible de leur revenu de base.

Les parties ne se sont pas rencontrées depuis plus d'un mois.

# Vite!

# chez Archambault

# C'EST LA FOIRE

## TOUS NOS DISQUES, CASSETTES ET 8 PISTES À PRIX RÉDUITS

 <p><b>CML 2004 - Leroux - "Flash"</b> Spéc. 5<sup>99</sup></p>	 <p><b>LB-1903 - Louise Lecavallier</b> Spéc. 5<sup>99</sup></p>	 <p><b>PE-7518 - Sylvain Lelièvre - Intersections</b> Spéc. 5<sup>99</sup></p>	 <p><b>KDM 974 - Fabienne Thibault - Profil</b> Spéc. 5<sup>99</sup></p>	 <p><b>Jean-Pierre Ferland - 18 grands succès</b> QUANTITÉ LIMITÉE Spéc. 1<sup>99</sup></p>	 <p><b>Dalida - 18 grands succès</b> QUANTITÉ LIMITÉE Spéc. 1<sup>99</sup></p>
 <p><b>KPL-1-0054 - Techniques de relaxation Michel Sabourin</b> Spéc. 5<sup>99</sup></p>	 <p><b>GS-253 - Jeane Manson - Fais-moi danser</b> Spéc. 5<sup>99</sup></p>	 <p><b>KDL-958 - Jean Lapointe - Chante-la ta chanson</b> Spéc. 5<sup>99</sup></p>	 <p><b>M-16210 - Pierre Leduc - Renaître</b> Spéc. 5<sup>99</sup></p>	 <p><b>Chantal Pary - 20 grands succès</b> QUANTITÉ LIMITÉE Spéc. 3<sup>99</sup></p>	 <p><b>André Bertrand - 24 chansons à boire</b> QUANTITÉ LIMITÉE Spéc. 1<sup>99</sup></p>
 <p><b>ARL-2-2631 - Rampal et Lagoya en concert (1968)</b> Spéc. 14<sup>99</sup></p>	 <p><b>EFM-18005 - Le Canon de Pachelbel-Kust Redel</b> Spéc. 7<sup>99</sup></p>	 <p><b>EFM-18006 - L'Adagio d'Albinoni - J F Paillard</b> Spéc. 7<sup>99</sup></p>	 <p><b>ARL-1-2785 - Holocaust - Musique du film télévisé</b> Spéc. 6<sup>99</sup></p>	 <p><b>Nicole Martin - Mes plus grands succès</b> QUANTITÉ LIMITÉE Spéc. 3<sup>99</sup></p>	 <p><b>Fernand Gignac - 20 succès originaux</b> QUANTITÉ LIMITÉE Spéc. 3<sup>99</sup></p>
 <p><b>PE-7509 - Sylvain Lelièvre</b> Spéc. 5<sup>99</sup></p>	 <p><b>PE-7503 - Sylvain Lelièvre</b> Spéc. 5<sup>99</sup></p>	 <p><b>PE-7517 - J. F. Lamothe - L'Ilot</b> Spéc. 5<sup>99</sup></p>	 <p><b>SP-9033 - CANO - Eclipse</b> Spéc. 5<sup>99</sup></p>	 <p><b>KF 80001/2 - Starmania - 2 disques</b> QUANTITÉ LIMITÉE Spéc. 8<sup>99</sup></p>	 <p><b>Connexion noire - Boule Noire, etc...</b> QUANTITÉ LIMITÉE Spéc. 3<sup>99</sup></p>
 <p><b>KDM 967 - Musique du Québec Vol. 1 - Egalement disponibles Vol. II, III, IV, V et VI.</b> Spéc. 5<sup>99</sup></p>	 <p><b>1 LPS-9544 - Robert Palmer - Secrets</b> Spéc. 5<sup>99</sup></p>	 <p><b>TAMX-32499 - La Musique traditionnelle. 7 disques</b> Spéc. 17<sup>99</sup></p>	 <p><b>TAMX-32500 - La Danse traditionnelle. 7 disques</b> Spéc. 17<sup>99</sup></p>		

Q

L'eau potable c'est important

AQTE

**Aucune commande postale ou téléphonique pour les SPÉCIAUX DE CETTE FOIRE**

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

## Ed Archambault INC.

500-est. Ste-Catherine / Berri — 849-6201

La Loi 72 entrera en vigueur le 1er mars 1980

# Le nouveau calcul des intérêts favorisera le consommateur

Le projet de règlement de la Loi 72 sur la protection du consommateur prévoit le calcul quotidien des frais de crédit et des taux d'intérêt, mesure qui favorisera les clients des institutions financières et les titulaires de cartes de crédit.

Ce projet de règlement entrera en vigueur le 1er mars prochain.

« Nous visons le 1er mars 1980 pour la promulgation complète de la loi 72 », a déclaré hier le ministre des

Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Payette, alors qu'elle rendait public le contenu de ce projet de règlement. « Cette date est pour moi assez heureuse », a-t-elle ajouté, rappelant que la loi de l'assurance-automobile entrera en vigueur le 1er mars 1978.

« Si nous ne pouvons le faire avant, a précisé Mme Payette, c'est à cause de difficultés techniques. La loi sur la protection du consommateur, sanctionnée en décembre

1978, est une brique monumentale et ceux qui devront vivre avec cette loi ont le droit d'avoir ces quelques mois pour s'y adapter », a-t-elle expliqué hier.

Le projet de règlement propose une nouvelle méthode de calcul du taux d'intérêt et des frais de crédit pour les prêts d'argent et pour le crédit variable (cartes de crédit).

Ce calcul quotidien des frais et de l'intérêt s'appliquera aux banques à charte, même si ces institutions relèvent du gou-

vernement fédéral, « puisque c'est une relation contractuelle entre la banque et le consommateur, ce qui relève de la juridiction provinciale », a précisé un conseiller juridique de l'Office de la protection des consommateurs, Me Alain Tanguay.

Ce taux devra être calculé quotidiennement, à partir du solde impayé à la date du paiement précédent, plutôt que calculé d'avance et ajouté au capital, comme cela se fait à l'heure actuelle.

Cette nouvelle méthode va avantager les personnes qui vont rembourser avant échéance un emprunt contracté, « puisque le consommateur ne paiera l'intérêt que pour le nombre de jours où il aura eu l'argent en sa possession ».

Cet aspect de la réglementation ne s'applique pas dans le cas des hypothèques, puisque tout le secteur des biens immobiliers fera l'objet d'un nouveau chapitre de la Loi de la protection du consumma-

teur, qui devrait être déposé à l'Assemblée nationale, à l'automne.

Par contre, le ministère connaît des difficultés en ce qui a trait à la publicité se rapportant au crédit des institutions prêteuses, qui doivent, en vertu de la loi, faire connaître les taux d'intérêt et leur mode d'application.

En effet, le mouvement Desjardins achète de la publicité au niveau national, alors que le taux d'intérêt est calculé sur une base locale.

« Nous espérons trouver une solution à ce problème au cours des prochains mois. C'est une autre raison pour laquelle la loi ne sera promulguée qu'en mars 1980 », a indiqué Mme Payette.

Les grandes sociétés, qui font de la publicité de cartes de crédit à la radio et à la télévision, devront, à partir de l'entrée en vigueur du règlement, indiquer leur taux d'intérêt, « ce qui les forcera peut-être à faire produire leur publicité au Québec », a-t-elle dit.

Le projet de règlement de la loi renferme aussi de nombreuses dispositions concernant l'automobile, la motocyclette et les appareils domestiques.

Il soustrait de la garantie prescrite par la loi les accessoires qui ne sont pas nécessaires au bon fonctionnement de l'automobile ou de la motocyclette, à l'exception de ceux prévus au code de la route;

il exclut de l'application des dispositions de la loi les réparations d'automobile, de motocyclette et d'appareils domestiques dont le coût est inférieur à \$50;

il précise la dimension et le contenu de la pancarte que doit afficher tout commerçant qui effectue la réparation d'automobiles ou de motocyclettes, dans le but d'informer le consommateur de ses droits.

Au chapitre des pratiques de commerce, le projet contient de nombreuses prescriptions:

il dispense, dans certains cas, le commerçant de l'obligation d'indiquer le prix sur chaque bien offert en vente dans son magasin pourvu que le prix soit clairement indiqué à proximité;

il prévoit des exemptions à l'interdiction d'adresser de la publicité commerciale aux enfants.

En ce qui a trait à la forme des écrits, le projet prescrit que tous les contrats visés par la loi doivent être imprimés en utilisant un caractère spécial de typographie.

On trouve en outre dans la réglementation de nouvelles mentions obligatoires devant être ajoutées aux textes de certains contrats dans le but d'informer le consommateur sur ses droits et sur la manière de les exercer. Relevons, en particulier, celle qui doit ap-

paraître dans un contrat de prêt d'argent et dans un contrat assorti d'un crédit et qui informe le consommateur de son droit d'annuler son contrat dans un délai de deux jours et sur la façon de procéder.

Le projet précise enfin les conditions d'obtention des permis que certains commerçants doivent posséder pour exercer leurs activités; les commerçants itinérants, les prêteurs d'argent et ceux qui exploitent un studio de santé.

## Des Marais II lance le Parti d'Outremont

M. Pierre Des Marais II et les neuf conseillers de la ville d'Outremont se présenteront tous aux élections municipales de novembre sous la bannière du Parti d'Outremont.

Ce nouveau parti politique, constitué selon les nouvelles règles de la réforme de la démocratie municipale, a déjà un adversaire, le Parti de la réforme municipale d'Outremont, fondé au cours de l'été.

M. Des Marais, maire depuis 10 ans, est administrateur

de l'imprimerie Pierre Des Marais et président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal depuis un an.

La campagne du Parti d'Outremont, lancée hier au cours d'une conférence de presse, s'articulera principalement autour de deux thèmes: la répartition de la charge fiscale des contribuables dans la communauté et la construction d'une ligne de métro reliant cette banlieue au centre-ville de Montréal.

A titre de président du comité exécutif de la CUM, M. Des Marais participe aux discussions avec le gouvernement québécois sur la réforme de la fiscalité des communautés urbaines.

« Outremont est une ville

strictement résidentielle, ne possédant ni industries ni grands centres d'achats, où le budget municipal doit être porté par les seuls propriétaires et locataires. Cette situation doit être comprise par nos législateurs et je crois être enfin parvenu à le leur faire comprendre », affirme M. Des Marais.

Les discussions, dans le cadre d'un comité conjoint Québec-municipalités, portent notamment sur un système de répartition de la richesse foncière par lequel les villes les mieux pourvues sur le plan industriel et commercial contribuent plus que les villes à caractère résidentiel.

« Il nous reste à obtenir la levée du moratoire sur la construction du métro dans

Outremont, ce qui ne saurait tarder, et à confirmer la réforme fiscale, ce qui devrait aussi se réaliser dans les prochains mois. Outremont sera alors en marche pour aborder solidement les années 80 », déclare M. Des Marais.

Les plans du Bureau de transport métropolitain pour la ligne 5 sont fort avancés mais ne pourront être mis à exécution que lorsque le ministre des Transports du Québec lèvera le moratoire sur la construction des prolongements du métro. Cette décision ne pourrait survenir avant le mois d'octobre au moment où le Conseil des transports de la région de Montréal (COTREM) aura terminé ses travaux sur divers modes de transport et sur la pertinence

des tracés proposés.

La CUM a demandé la levée de ce moratoire, étant convaincue qu'elle économiserait des sommes importantes si elle pouvait mettre en chantier rapidement.

Rappelons que l'Assemblée nationale a adopté en juin dernier le projet de loi 44 élevant aux municipalités de 20.000 âmes et plus certaines dispositions de la loi concernant les élections de 1978 dans certaines municipalités.

Tous les articles relatifs à la reconnaissance, au financement et aux dépenses des partis politiques municipaux et des candidats indépendants sont obligatoires tandis que les articles relatifs au découpage de la carte électorale demeurent facultatifs.



**REER sans frais**

**11 1/4**

intérêt annuel

**5 ans** dépôt garanti

**taux d'épargne 10 1/2%** taux sujet à changement

**FIDUCIE CONTINENTAL**

1201, Place du Canada  
Montréal

**(514) 866-8885**

nous acceptons les commandes d'agents

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec  
Membre de la Société d'Assurance-dépôt du Canada

# DU DISQUE

## PLEINS FEUX SUR LES DISQUES CLASSIQUES

<p><b>Deutsche grammophon</b></p> <p>Catalogue complet</p> <p><b>SPÉCIAL 666 ch.</b></p> <p>2530296 Vivaldi - Les 4 Saisons - Karajan - Berlin Phil. 138783 Mozart - Concerti Nos. 17 et 21 - Andra - Salzburg-Mozarteum Orch. 2721073 Super Concert - Vol. 1 - Boehm - Oistrakh - Kempff etc. (2 disques). 2531105 Beethoven - Symphonie No. 5 - Karajan - Berlin Phil. 2721084 Super Concert - Vol. II - Andra - Fournier - Kleiber - (2 disques). 2721117 - Karajan Super Concert - Bolero - Moldan - Pte musique de nuit - Danube Bleu etc... 2530247 Pachelbel - Canon - Albinoni Adagio etc... Karajan, Berlin Phil. 139014 Strauss - Valses - Karajan - Berlin Phil. 139300 Beethoven - Clair de Lune - Pathétique - Appassionata - W. Kempff, piano. 2530659 Chopin - Polonaises - 2721118 Super Concert - Vol. III - Karajan, Berlin Phil. - 2 LPS. 139010 Ravel - Bolero - Musorgsky - Tableaux d'une exposition. 139004 Mozart - Petite Musique de Nuit - Karajan - Berlin Phil.</p>	<p><b>CBS ODYSSEY</b></p> <p><b>SPÉCIAL 399 ch.</b></p> <p>Y-34601 Beethoven - Concerto Piano No. 3 - Arrau - Phil. Orch. Y-31533 Chopin - Concerto piano No. 1 - Brailowsky/Ormandy - Phil. Orch. - Ormandy. 3216-0027 Schumann - Concerto Violoncelle-Casals-Prades Fest. Orch. 3216-0112 Bach - Concerto Clavecin - Orch. Angelicum Milan. Y-32359 St-Saens - Carnaval des Animaux - Kostelanetz - Coward. Y-31273 Brahms - Concerto piano no. 1 - Fleischer - Szell-Cleveland Orch. Y-30042 Beethoven - Concerto violon - Walter - Columbia Symp. Y-33522 Sibelius - Bruch Concerti violon - Bernstein-Schippers. 3216-0314 Beethoven - Sonate #21 - Waldstein - Gieseking, piano.</p>	<p><b>DISQUES SÉRAPHIM</b></p> <p><b>SPÉCIAL 399 ch.</b></p> <p>S-60246 Mozart - Quatuor pour flûte et cordes - M. Debost, flûte. S-60244 Vivaldi - Concerti pour viole d'amour - Orch. de chambre Toulouse. S-60236 Orff - Carmina Burana - Houston Symp. Stokowsky. S-60234 Le guide Seraphim pour les instruments de l'orchestre. S-60224 Ravel - Concerto pour la main gauche - Phil. Orch., Leinsdorf. S-60220 Haendel - Le Messie - Les chœurs et airs célèbres. S-60215 Mady Bellé - Les grands airs de l'opéra français.</p>	<p><b>DISQUES "LONDON"</b></p> <p><b>SPÉCIAL 399 ch.</b></p> <p>SPA-4095 Rodrigo Concerto d'Aranjuez - Yepes. SPA-4093 Le monde de Vivaldi - Artistes variés. SPA-4090 Le monde de l'Opéra - Vol. 1 - Artistes variés. SPA-4077 Le monde de la flûte - Artistes variés.</p>	<p><b>CLASSIQUES "QUINTESSENCE"</b></p> <p><b>SPÉCIAL 349 ch.</b></p> <p>PMC-7017 Ravel - Le Boléro - Martinon - Chicago Symp. PMC-7065 Smetana - La Moldau - Gerhardt - nat. Phil. Orch. PMC-7029 Offenbach - Gaieté Parisienne - Fistolari - Royal Phil. PMC-7012 Tchaikovsky - Greatest hits - Fiedler - Gould - Munch. PMC-7014 Concerto de Varsovie - Elvira Madigan etc... Fiedler - Boston Pops. PMC-7076 Beethoven - Concerto de Varsovie - Szeryng - Schmidt - Isserstedt. PMC-7084 Bach - Concerto violon nos 1 et 2 - Szeryng - Collegium Musicum. PMC-7095 Brahms - Concerto violon - Szeryng - Dorati - London Symp. PMC-7077 Beethoven - Triple concerto - Suk - Masur - Czech Phil. PMC-7082 Beethoven - Trio Archiduc - Suk Trio. PMC-7023 Liszt - Rhapsodies Hongroises 1, 2 et 3 - Stokowsky - NBC Symp. PMC-7104 Mozart - Symp. nos 39 et 41 - Schmidt - Isserschedt - London Symp. PMC-7113 La flûte "Sans Souci" - Rampal - Antiqua Musica. PMC-7101 Schubert - Quintet "La Truite". PMC-7048 Bizet Symphonie en DO - Munch. Royal Phil. PMC-7027 Debussy - La Mer - Moutex - Boston Symp. PMC-7089 Beethoven - Symphonie No 3 - Maticic - Czech Phil. PMC-7002 Tchaikovsky - Symp. no 5 - Horenstein - New Phil. PMC-7040 Tchaikovsky - Valses - Gould - Chicago Symp. PMC-7121 Mendelssohn - Symphonies nos 4 et 5. PMC-7116 Haendel - Musique pour un feu d'artifices - Collegium Aureum. PMC-7088 Musique de danse de la Renaissance - Collegium Aureum. PMC-7087 Mozart Petite Musique de nuit - Collegium Aureum. PMC-7085 Haendel Musique d'eau (suite) Collegium Aureum. PMC-7004 Ouvertures célèbres - Beecham - Royal Phil. PMC-7099 Schubertide - Ameling - Demus. PMC-7124 Haydn - Concerti pour flûte et cor. PMC-7079 Beethoven - Symphonie no 6 - Munch - Rotterdam Phil. PMC-7122 Orff Carmina Burana - Smetucek - Czech Phil. PMC-7044 Musique classique extraite de films classiques.</p>
---	--	--	---	--

**Archambault musique**

Ça commence aujourd'hui

Plus de 1,000 CASSETTES CLASSIQUES "Everest" et "Olympic"

**SPÉCIAL 3.99 CHACUN**

DISQUES CLASSIQUES "SAGA" Plus de 500 en stock

**SUPER-SPÉCIAUX**

SO-11948 **THE KNACK** Get the Knack

**JULIO IGLESIAS** Vous les femmes

**4.99 ch.**

FE 35795 **CHEAP TRICK** at BUDOKAN

AL-9504 **ALAN PARSONS** Eve

**Des milliers de DISQUES**

- POPULAIRES
- JAZZ ET
- CLASSIQUES

**349** à compter de chacun

**SPORTS**

En remportant le double contre les Cubs

# Les Expos s'approchent à une demi-partie des Pirates

par Richard Milo

Les Expos ne sont plus qu'à une demi-partie des Pirates de Pittsburgh. Ils ont en effet remporté le programme double d'hier face aux Cubs de Chicago, gagnant le premier match 8-6 et le deuxième match 3-2 devant 33,910 personnes au Stade olympique.

C'est un simple de Dave Cash en cinquième manche poussant au marbre Cromartie, auteur d'un double qui a procuré la victoire aux Expos que deux superbes jeux défensifs ont grandement aidés en huitième.

Après un retrait et le rapide Miguel Dilone au troisième but, Jerry Martin a frappé un roulant que Larry Parrish a immédiatement relayé à Gary Carter pour effectuer le retrait. Puis, avec Jerry Martin au premier but, le frappeur

suivant Steve Oillard a cogné un simple au champ droit permettant à Martin de contourner le deuxième coussin. Warren Cromartie a alors aussitôt relayé à Cash pour surprendre le coureur des Cubs...

Dan Schatzeder a remporté la victoire, sa 10e contre quatre revers, pendant que Elias Sosa protégeait son deuxième match de la soirée pour porter son total en saison à 17 sauvetages. Il avait également protégé la victoire de Dave Palmer, 9-2, auteur d'une septième victoire consécutive, ce qui égale un record d'équipe, et d'une sixième victoire consécutive comme partant, ce qui égale aussi un record d'équipe. Sosa a sauvé les meubles en s'amenant au monticule alors que les Cubs menaçaient de réduire à néant une avance de cinq points des Expos, en huitième. Il était au

monticule lorsque Parrish, Carter et Cromartie ont réussi leurs exploits défensifs lors du deuxième match.

Les Expos ont maintenant remporté 14 de leurs 15 dernières parties et leur fiche au Stade olympique est maintenant de 51 victoires et 19 défaites.

Les Cubs ont refroidi l'enthousiasme des partisans des Expos en marquant deux points dès la première manche, quelques minutes seulement avant que l'on annonce au tableau que les Pirates venaient de disposer des Cards à Pittsburgh.

Larry Biittner a frappé un double d'un point au champ centre gauche pour pousser au marbre Yvan De Jesus. Dave Kingman a ensuite réussi un ballon sacrifice au champ gauche pour donner aux Cubs une priorité de deux points le

temps de le dire.

Deux maigres points qui n'allaient pas intimider Larry Parrish dont le circuit de deux points en deuxième a suivi un simple de Ellis Valentine, après un retrait. Parrish a cogné le premier tir de Caudill par-dessus la clôture de gauche.

Dans Schatzeder a ensuite retrouvé son aplomb, se tirant brillamment d'impatte malgré deux coups sûrs et un seul retrait, en troisième, puis malgré un double et un but sur balles à Kingman après deux retraits, en cinquième, retirant alors Barry Foote sur trois prises.

Dave Cash a ensuite procuré une avance de 3-2 aux Expos en cinquième à la suite d'un simple au champ droit. Et Schatzeder s'est encore tiré d'impatte en disposant de Ken Henderson et Yvan De Jesus à

la suite de ballons, avec Steve Ontiveros au deuxième but à la suite d'un double et Steve Dillard au premier but en vertu d'un but sur balles. Qui plus est, Ontiveros a réussi son double au début de la sixième.

Dans le premier match, les Expos menaient 7-2 après deux retraits en huitième lorsque les Cubs ont marqué quatre points (trois contre Palmer et un contre Sosa) pour réduire l'écart à 7-6 et ainsi donner des sueurs froides aux partisans des Expos. Sosa a finalement mis un terme à la menace en retirant Ken Henderson d'un ballon au troisième but avec trois coureurs sur les buts...

« J'étais un peu fatigué, mais qu'importe. Il y avait deux retraits et un simple roulant aurait mis fin à la manche, a dit Palmer. Williams m'a laissé au monticule parce qu'il a confiance en moi. »

Palmer a reçu la visite de Jim Brewer, l'instructeur des lanceurs, avant que Williams ne le remplace finalement par Sosa, qui a protégé sa 16e victoire de la saison. Sosa a donné un simple d'un point à Steve Ontiveros, puis atteint Barry Foote d'un lancer avant de retirer Henderson.

« Palmer effectuait des tirs hauts. Sa balle rapide me fon-

cionnait plus aussi bien, a dit Duffy Dyer. Je ne sais pas si le changement de receveur lui a nuï mais il n'avait plus son étoffe habituelle. »

Williams avait remplacé Carter par Dyer, en début de manche lorsque l'équipe semblait se diriger vers la victoire face à des Cubs aisément matés par Palmer. En plus de Dyer, Ken Macha, Jim Mason et Tom Hutton ont terminé le match à la place de Parrish, Scott et Valentine.

Palmer n'avait alors concédé que quatre coups sûrs en sept manches avant que les Cubs envoient 10 frappeurs au marbre en huitième, soit un de plus que les Expos dans une manche de quatre points en quatrième.

Les Expos ont pris une avance de 5-1 contre le perdant Lynn Mcglothen (11-12) en réussissant quatre coups sûrs en quatrième. D'abord un simple par Tony Perez, puis un simple d'un point par Ellis Valentine, un triple d'un point par Larry Parrish et un simple de deux points par Dave Cash, trois en cinq. Et ils ont porté le compte 7-1 en sixième à la suite du 23e circuit de Parrish, d'un simple par Warren Cromartie, d'un double par Cash et d'un simple chanceux par Dawson le long de la ligne du troisième but.

Il s'agissait du deuxième point produit du match par Dawson qui avait égalé le compte 1-1 en fin de première en vertu de son 22e circuit. Il a aussi produit le point d'assurance, en huitième, à l'aide d'un ballon sacrifice après que Ken Macha eût réussi un double avant d'avancer au

troisième but à la suite d'un mauvais tir.

Dave Kingman a réduit l'avance des Expos à 7-2, en troisième, en annonçant un retentissant circuit au champ centre gauche contre le jeune Palmer, 21 ans, sur une « balle rapide pas assez rapide pour Kingman ».

C'était une manche avant que Williams ne donne la frousse aux partisans de l'équipe en le tolérant au monticule avec Macha au troisième, Mason à l'inter, Hutton au champ droit et Dyer au poste de receveur...

ECHOS... Les Expos avaient

joué huit doubles avant celui d'hier. De ce nombre, ils en ont gagné un face aux Mets, perdu un face aux Pirates et annulé six face aux Cards et aux Mets, deux fois chacun, les Padres et les Giants. Les Expos ont encore cinq doubles à livrer, un au Stade olympique face aux Cards vendredi, et quatre à l'étranger: à New York, les 19 et 20, à Pittsburgh, le 24 et à Atlanta, si nécessaire, le 27 septembre... Steve Rogers (12-9) sera opposé à Mike Krukow (9-9) ce soir et Bill Lee (15-10) à Rick Reuschel (17-9) demain soir. Rogers a une moyenne de points mérités de 2.85 et Lee de 3.03...

Première partie		Expos (8)	
Cubs (6)	ab p cs pp	ab p cs pp	
DeJesus	5 0 0 0	Cromart	3 1 2 0
Trnhd	5 1 1 0	Cash	2 0 2
Bucknr	1 1 0	Dawson	4 1 2 3
Martin	2 1 0	Perez	1 0 1
Kingm	4 2 3	Carter	3 0 1 0
Bitner	4 0 1 2	Baines	0 0 0 0
Ontiv	4 0 1 1	Dyer	0 0 0 0
Seibert	0 0 0 0	Valentin	4 1 1 1
Dillard	2 0 0 0	Hutton	0 0 0 0
Macko	3 0 0 0	Parrish	4 2 2 2
Foot	0 0 0 0	Mason	0 0 0 0
Blackw	2 0 1 0	RScott	2 1 0 0
Khnsn	2 1 1 0	Mach	1 1 1 0
Tidrow	0 0 0 0	Palmer	3 0 0 0
McGlnh	2 0 0 0	Sosa	1 0 0 0
Moore	0 0 0 0	Total	35 813 8
Vail	2 0 0 0		
Total	36 9 6	Total	35 813 8

Deuxième partie		Expos (3)	
Cubs (2)	ab p cs pp	ab p cs pp	
DeJesus	4 1 2 0	Cromart	4 1 1 0
Bitner	5 1 1 1	Cash	3 0 2 1
Vail	4 0 1 0	Dawson	3 0 0 0
Trnhd	0 0 0 0	Staub	3 0 0 0
Kingm	2 0 0 1	Hutton	1 0 0 0 0
Foot	4 0 1 0	Carter	3 0 1 0
Dillon	0 0 0 0	Valentin	3 1 1 0
Ontav	3 0 1 0	Parrish	3 0 1 1
Martin	4 0 1 0	RScott	3 0 1 0
Blackw	4 0 0 0	Schatz	3 0 0 0
Dillard	3 0 1 0	Sosa	0 0 0 0
Caudill	1 0 2 0 0		
Khnsn	1 0 0 0		
Tidrow	1 0 0 0		
Macko	1 0 0 0		
Total	33 8 2	Total	28 3 3

Chicago		Montréal	
mi	cs	pp	bb
McGlnh	11-12	5-2	10 7 2 6
Moore	1-3	1 0 0 1	
Tidrow	1 1 1 1	2 1 1 2	

Chicago		Montréal	
mi	cs	pp	bb
Palmer	9-2	7-2	8 6 6 1 4
Sosa	16-11	1-3	1 0 0 0 2
Fl	par Sosa (Foote)	par McGlnh (RScott)	BP-Blackwell, T-2-37



Le quart-arrière Dieter Brock, que les partisans des Blue Bombers de Winnipeg tiennent en partie responsable pour les insuccès de l'équipe, croit que les jours meilleurs sont à venir et qu'il sera prêt à affronter les Rough Riders d'Ottawa, samedi.

## Gain des Pirates

Le lanceur de relève Dave Roberts a joyeusement célébré son 35e anniversaire de naissance et Willie Stargell a claqué un circuit de deux points pour permettre aux Pirates de Pittsburgh de continuer à mener le pas dans la section Est de la Ligue Nationale en triomphant hier soir des Cardinals de St-Louis 7 à 3.

C'était le 13e triomphe des Pirates au cours de leur 17 dernières parties. Ils ont compté cinq points en sixième manche contre John Denny (7-11). Tirant alors de l'arrière 3-2, Dave Parker a sonné le réveil avec un simple et Stargell a ensuite claqué son 28e circuit de la saison.

Ed Ott a continué l'attaque avec un simple bon pour un autre point contre le releveur Darold Knowles et Phil Garner a fait compter deux autres points contre Roy Thomas.

## Yastrzemski fend l'air

D'autre part, pour une deuxième fois de suite, Carl Yastrzemski n'est pas parvenu à atteindre le cap des 3,000 coups sûrs en carrière dans le baseball majeur. Pire, il a été le bouc émissaire hier soir d'une défaite des Red Sox de Boston 8-3 contre les Yankees de New York dans la ligue américaine.

Yastrzemski a effectué un mauvais lancer au marbre et les Yankees en ont profité pour compter deux points. Trois fois, il s'est présenté au marbre et chaque fois, il a mordu la poussière contre Luis Tiant, le releveur Ron Davis, (11-2) à qui la victoire a été créditée et enfin Rich Gossage.

Au cours du match, Yaz, a obtenu un but sur balles. Il a été retiré par Willie Randolph sur une courte chandelle au deuxième but puis a raté une autre chance sur un ballon au champ centre et finalement, il a été retiré par le receveur Jerry Harron sur une balle fautive.

## Un gardien tchécoslovaque à l'entraînement des Maple Leafs

TORONTO (CP) — Les Maple Leafs de Toronto accueilleront à leur camp d'entraînement un joueur recrue âgé de 29 ans issu directement de l'équipe nationale de la Tchécoslovaquie. Le gardien Jiri Crha, qui a fui son pays cet été dans l'espoir de jouer dans la Ligue nationale, tentera en effet de mériter un

postes avec les Maple Leafs comme adjoint de Mike Palmateer. Crha a participé à plusieurs matchs contre des équipes de l'Association mondiale et quatre contre des formations de la LNH. Il est venu à cinq reprises au Canada et son compatriote Vaclav Nedomansky des Red Wings de Detroit lui a dit qu'il serait

heureux ici. En Tchécoslovaquie, Crha était l'adjoint de Jiri Holicek et de Vladimir Dzurilla.

ATLANTA (AP) — Le Suédois Kent Nilsson, auteur de plus de 100 points à ses deux saisons avec les Jets de Winnipeg, a signé un contrat avec les Flames d'Atlanta. Agé de 22 ans, Nilsson avait été le quatrième choix au repêchage des Flames en 1976. Il avait toutefois opté pour les Jets, amassant 107 points à deux reprises, dont 81 buts.

WINNIPEG (CP) — Le vétéran gardien Joe Daley n'a pas l'intention de se présenter au camp d'entraînement des Jets de Winnipeg, qui ne lui ont pas encore offert de contrat. Il estime que les Jets

devraient tenir compte de ses années de service avec l'équipe en lui offrant un contrat. Agé de 36 ans, Daley a simplement été invité au camp des Jets, qui comptent déjà sur les gardiens Gary Smith, Markus Mattson, Lindsay Middlebrook et Pierre Hamel.

PRAGUE (Reuter) — L'équipe nationale de la Tchécoslovaquie a défait la formation olympique canadienne 9-2 hier, et est demeurée ex aequo avec l'URSS en tête du tournoi de hockey Rude Pravo. Ron Davidson et Ken Berry ont marqué pour le Canada en deuxième période. Un but de Vladimir Martinec en deuxième, puis quatre autres en troisième ont assuré la victoire aux Tchèques.

## BASEBALL

Ligue Nationale				Ligue Américaine			
Lundi				Lundi			
Aucun match à l'affiche hier				Baltimore 3, Boston 2			
Montréal 8-3, Chicago 6-2				Seattle 5, Texas 2			
Pittsburgh 7, St-Louis 3				Kansas City 6-2, Minnesota 2-5			
Philadelphie 5, New York 2				Hier			
Cincinnati 8, Houston 6				Toronto 3, Baltimore 1			
San Diego à Los Angeles				New York 8, Boston 3			
Atlanta à San Francisco				Texas 5, Seattle 2			
Aujourd'hui				Detroit 14, Cleveland 1			
Lanceurs prévus				Minnesota 3, Kansas City 1			
Atlanta, Solomon (6-11) à San Francisco, Knepper (9-11), 16 h 05				Milwaukee 5, Oakland 0			
St-Louis, Martinez (13-7) à Pittsburgh, Candelaria (13-8), 19 h 35				Chicago 8, California 7			
Chicago, Hernandez (4-4) à Montréal, Rogers (12-9), 19 h 35				Aujourd'hui			
Philadelphie, Lerch (8-12) à New York, Swan (12-11), 20 h 05				Lanceurs prévus			
Houston, Niekro (18-9) à Cincinnati, LaCoos (14-6), 21 h 05				Baltimore, Palmer (8-5) à Toronto, Edge (2-2), 19 h 30			
San Diego, Rasmussen (4-8) à Los Angeles, Hough (4-5), 22 h 30				New York, Hunter (2-8) à Boston, Rainey (6-5), 19 h 30			

LIGUE NATIONALE			
Section Est			
PITTSBURGH	g	p	moy. diff.
MONTRÉAL	86	57	.601 —
ST-LOUIS	83	55	.601 1/2
CHICAGO	76	65	.539 9
PHILADELPHIE	73	69	.514 12 1/2
NEW YORK	72	71	.503 14
	55	86	.390 30
Section Ouest			
CINCINNATI	82	63	.566 —
HOUSTON	81	63	.563 1/2
LOS ANGELES	68	75	.478 12 1/2
SAN FRANCISCO	63	81	.438 18 1/2
SAN DIEGO	61	83	.424 20
ATLANTA	55	87	.387 25

LIGUE AMÉRICAINNE			
Section Est			
BALTIMORE	g	p	moy. diff.
MILWAUKEE	84	60	.682 —
BOSTON	80	61	.567 13 1/2
NEW YORK	78	63	.553 15 1/2
DETROIT	77	68	.531 18 1/2
CLEVELAND	74	70	.514 21
TORONTO	45	98	.315 49 1/2
Section Ouest			
CALIFORNIE	80	65	.562 —
KANSAS CITY	76	69	.524 4
MINNESOTA	74	70	.514 5 1/2
TEXAS	72	73	.497 8
CHICAGO	62	85	.431 17 1/2
SEATTLE	61	83	.438 18 1/2
OAKLAND	50	95	.345 30

## FOOTBALL

Ligue Nationale		Kansas City à Houston	
Lundi		Miami au Minnesota	
Atlanta 14, Philadelphie 10		N.-Angleterre à Cincinnati	
Dimanche		Oakland à Seattle	
Baltimore à Cleveland		Philadelphie à N.-Orléans	
Buffalo à San Diego		Pittsburgh à St-Louis	
Chicago à Dallas		San Francisco à Los Angeles	
Denver à Atlanta		Tampa Bay à Green Bay	
Detroit à Jets NY		Lundi	
		Washington à Giants NY	

LIGUE NATIONALE									
Conférence Américaine									
Section Est					Section Centrale				
	pj	g	p	n	pp	pc	moy.		
MIAMI	2	2	0	0	28	17	1.000		
BUFFALO	2	1	1	0	58	33	500		
N.-ANGLETERRE	2	1	1	0	69	19	500		
BALTIMORE	2	0	2	0	26	43	000		
JETS NY	2	0	2	0	25	81	000		
Section Centrale					Section Ouest				
PITTSBURGH	2	2	0	0	54	20	1.000		
CLEVELAND	2	2	0	0	52	46	1.000		
HOUSTON	2	1	1	0	36	65	500		
CINCINNATI	2	0	2	0	24	61	000		
Section Ouest					Section Centrale				
SAN DIEGO	2	2	0	0	63	26	1.000		
DENVER	2	1	1	0	19	13	500		
KANSAS CITY	2	1	1	0	38	27	500		
OAKLAND	2	1	1	0	34	47	500		
SEATTLE	2	0	2	0	26	52	000		
Section Ouest					Section Est				
DALLAS	2	2	0	0	43	34	1.000		
PHILADELPHIE	2	1	1	0	33	31	500		
ST-LOUIS	2	1	1	0	48	36	500		
WASHINGTON	2	1	1	0	54	53	500		
GIANTS NY	2	0	2	0	31	50	000		
Section Centrale					Section Ouest				
CHICAGO	2	2	0	0	32	10	1.000		
TAMPA BAY	2	2	0	0	60	42	1.000		
GREEN BAY	2	1	1	0	31	25	500		
MINNESOTA	2	1	1	0	35	48	500		
DETROIT	2	0	2	0	40	58	000		
Section Ouest					Section Est				
ATLANTA	2	2	0	0	54	44	1.000		
LOS ANGELES	2	1	1	0	30	33	500		
N.-ORLEANS	2	0	2	0	53	68	000		
SAN FRANCISCO	2	0	2	0	35	49	000		

La Peugeot 504 SL Diesel

## Prix spéciaux de fin d'année

Grand choix de couleurs disponible.

## L'escalade des taux d'intérêt

### De nouvelles hausses prévues avant la fin de la semaine

par Michel Nadeau

L'ESCALADE des taux d'intérêt tant au Canada qu'aux États-Unis n'est pas terminée et les experts prévoient déjà de nouvelles hausses du loyer de l'argent oscillant entre 1/2 de 1% et 1%. Une hausse prévisible des taux d'intérêt signifie que les épargnants attendront encore un peu avant de confier leur argent pour une assez longue période à une institution financière. Par contre, les investisseurs pourront précipiter certaines décisions d'emprunts afin d'obtenir du crédit à meilleur compte: toutefois, cette dernière hypothèse est très limitée en raison du niveau très élevé actuel des taux d'intérêt en Amérique du Nord.

Les milieux financiers auront les yeux rivés vendredi sur l'attitude des grandes banques américaines qui pourraient alors porter à 13% le taux préférentiel aux USA. Cet indicateur est le loyer de base que réclament les banques à leurs meilleurs clients. Depuis vendredi dernier, le taux en vigueur aux États-Unis est de 12 3/4%, un niveau record. Certains experts avancent même un taux de base de 14% d'ici le début de 1980.

Un tel mouvement à la hausse signifie que le Canada devra suivre avec une montée parallèle. Vendredi dernier, la Banque du Canada a emboîté le pas à l'augmentation annon-

cée dans l'après-midi aux États-Unis. Le taux d'escompte a alors été fixé à 12 3/4%. Pour attirer des capitaux américains, les banquiers canadiens doivent offrir un rendement supérieur à celui en vigueur aux USA.

Hier, à Ottawa, le ministre des Finances, M. John Crosbie a reconnu qu'il ne pourra contrôler l'évolution des taux d'intérêt au cours des mois à venir.

Le ministre a déclaré aux journalistes qu'il n'était pas très heureux de la hausse annoncée vendredi soir par la Banque du Canada mais que l'économie canadienne était si redevable aux investisseurs et banquiers étrangers que les choix étaient très limités dans l'immédiat.

Même s'il peut bloquer toute nouvelle augmentation des taux d'intérêt, le ministre n'entend pas aller à l'encontre des décisions de la banque centrale « à moins d'avoir de solides raisons de le faire ».

« La dernière hausse aura pour effet de hausser le coût pour les emprunts, l'achat d'une maison ou tout simplement de faire des affaires. Mais je devais considérer la situation de notre balance des paiements. Nous devons attirer \$7 milliards pour payer nos dettes. »

Si le Canada ne parvenait pas à recueillir une telle somme, la devise canadienne

se mettrait alors à baisser ce qui ferait croître le prix des importations. M. Crosbie est d'avis qu'il ne sera possible de contrôler les taux d'intérêt que lorsque quatre conditions seront réunies:

■ Le pays devra exporter davantage et réduire ses achats à l'étranger.

■ La production des entreprises doit progresser au moins aussi rapidement que les coûts de main-d'œuvre.

■ Les investissements étrangers dans notre économie devront être réduits.

■ L'inflation doit être mieux contrôlée.

« Cela prendra du temps, il n'y a pas de solution miracle » a-t-il lancé aux journalistes.

Pendant ce temps, les différentes institutions bancaires continuent d'ajuster leur taux en fonction du nouveau taux préférentiel établi à 13% lundi dernier par presque toutes les banques canadiennes.

La Banque de Nouvelle-Écosse a augmenté le coût de ses prêts hypothécaires. Le taux le moins élevé dans la fourchette est celui de 12 1/2% qui s'applique à un prêt d'une durée de cinq ans, assuré par la Société centrale d'hypothèques et de logement. On peut obtenir le même taux pour des hypothèques de trois ans comportant une clause de « pénalité » en cas de remboursement anticipé. Par contre, le taux le plus élevé est de 13 3/4% qui s'appliquera aux prêts ordinaires de trois ans ne comportant aucun dédit en cas de remboursement anticipé.

Cette flambée du loyer de l'argent pousse certaines ban-

que à s'en servir pour des fins de « marketing ». Ainsi, la Banque de Montréal a décidé de porter à 9 3/4% le taux de rendement sur ses comptes à intérêt quotidien. La plupart des autres banques offrent un taux de 9 1/2%.

Toutefois, si les comptes d'épargne stable passeront à 10 1/2% au début du prochain mois, plusieurs autres formes d'épargne n'ont pas été révisées. Ainsi, banquiers et fiduciaires n'ont pas accru dans plusieurs cas le taux d'intérêt sur les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et de l'épargne-logement (REEL). Dans ces deux derniers cas, les épargnants constituent une clientèle captive qui hésitera à changer d'institutions et qui est prête à se contenter d'un rendement moindre en raison des avantages fiscaux des REEL et des REER. Néanmoins, l'argent ainsi recueilli pour les banques coûte peu cher par rapport aux taux qu'elles doivent payer présentement pour des dépôts de six mois.

Les REEL et les REER ne rapportent que 10 1/2% alors qu'il est possible d'obtenir plus de 11 1/2% pour un placement de quelques mois dans nombre d'institutions bancaires et fiduciaires.

Sur le marché des obligations, l'argent au jour le jour était disponible hier à 11 1/2%. La tendance était à la hausse. Bell Canada a réussi à vendre au pair son émission de \$175 millions portant intérêt de 11%. Un autre test sera les titres de la Brasserie Labatt qui seront vendus cette se-



l'origine de cette ascension de l'inflation et des taux d'intérêt. On remarque, par exemple, que le crédit à la consommation a enregistré une troisième baisse de sa progression en juillet dernier. L'encours du crédit a augmenté de \$2.44 milliards par rapport à \$2.56 milliards en juin et \$3.74 milliards en mai.

Pour l'économiste de la maison Lévesque, Beaubien, M. Jean-Luc Landry, ce sont les grands emprunteurs industriels et financiers qui alimentent présentement le mouvement à la hausse du loyer de l'argent. Anticipant une baisse du dollar, les grandes firmes comme Exxon, par exemple, empruntent en dollars américains qui seront ensuite convertis en monnaie étrangère à un taux plus bas. Cette spéculation sur la devise ne prendra fin que lorsque les grands emprunteurs auront la conviction que les autorités de la Réserve Fédérale ont bien la situation en mains pour stopper la chute de la monnaie américaine.

Selon M. Landry, il ne faut pas s'attendre à une baisse des taux au cours des prochaines semaines. Le mouvement vers le bas débutera à la fin de l'année.

Chez Nesbitt, Thomson, M. Hubert R. Marleau croit que les taux progresseront de 50 à 75 points de base d'ici six mois pour atteindre un plateau en mars 1980. Au milieu de l'année prochain, la baisse tant attendue commencera alors à se manifester. M. Marleau croit que la diminution sera de l'ordre de 200 points. Cette tendance vers le bas coïnciderait avec la campagne présidentielle aux États-Unis.

La conjoncture ne s'améliore pas pour le président

Carter qui voit maintenant l'inflation et le chômage progresser dans des couloirs parallèles. Pour la première fois depuis quelques mois, le taux des sans emplois aux États-Unis est revenu au niveau de 6%. Par contre, les prix des produits finis payés par les fabricants, un important indicateur économique, a fait un bond de 1,2% le mois dernier. Il s'agit ainsi d'une hausse annuelle de 14,4% et ce, après une augmentation de 1,1% en juillet (taux annuel de 13,2%).

L'été et le début de la saison automnale est une période importante pour la fixation des prix de différents articles vendus en magasin. Dans ce contexte, l'incertitude pousse les commerçants à ne pas prendre de chance et les prix des étiquettes sont changés pour éliminer le risque d'une perte attribuable à l'inflation.

Les coûts d'énergie ont grimpé d'environ 6% par mois depuis le mois de juin. Seul signe encourageant, les prix des aliments sont à la baisse en raison des récoltes fastes.

Mais dans ce concert d'augmentation, les revenus des travailleurs n'avancent qu'au rythme de 0,2% par mois en août et 0,9% en juillet. Par ailleurs, le chômage chez les jeunes dépasse maintenant 16% alors que chez les Noirs, il se situe aujourd'hui à 11%.

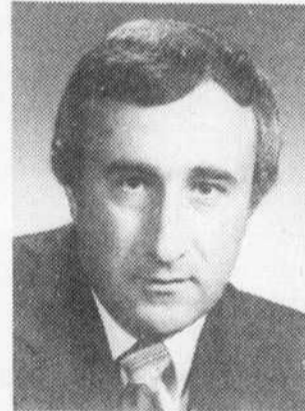
Ces derniers indicateurs laissent présager des troubles sociaux potentiels. Par ailleurs, les négociations amorcées à la General Motors pourraient également mal tourner. Un conflit de travail chez GM frapperait durement une économie américaine passablement détreinée. Le seul gagnant pourrait être Chrysler.

### HÉBERT, LE HOULLIER ET ASSOCIÉS INC.

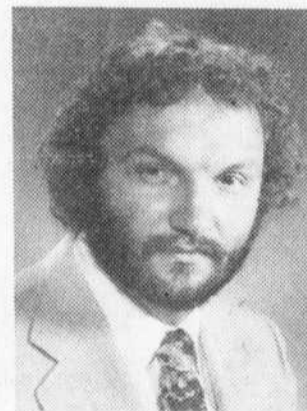
AVIS DE NOMINATION



Serge Beaudoin



Marc Gagnon



Hubert Ricard



Jean-Claude Laurendeau

M. Marcel Le Houllier, Président de Hébert, Le Houllier et Associés Inc. annonce la création de Mathema Inc., une filiale spécialisée en consultation, traitement et implantation de systèmes d'information. M. Serge Beaudoin est nommé au poste de Président de Mathema Inc. M. Marc Gagnon remplira les fonctions de Vice-président. M. Hubert Ricard agira comme Directeur des services professionnels et M. Jean-Claude Laurendeau, comme Directeur du marketing. MM. Beaudoin et Gagnon étaient auparavant de la maison Hébert, Le Houllier et Associés Inc. et dirigeaient son Service d'Informatique. M. Ricard occupait le poste de Directeur des services professionnels auprès de l'Industrielle - Services Techniques Inc. (IST). M. Laurendeau a occupé plusieurs postes importants en informatique dont celui de Directeur technique chez Burroughs.

## Le dollar canadien au-dessus de \$0.86

Pour la première fois depuis la mi-juillet, le dollar canadien a dépassé hier le niveau de 86 cents américains. Il a clôturé, en effet, à 86,13 cents, contre 85,99 lundi.

Les banques attribuent cette fermeté de la devise canadienne aux « bonnes nouvelles » qui se succèdent depuis un mois.

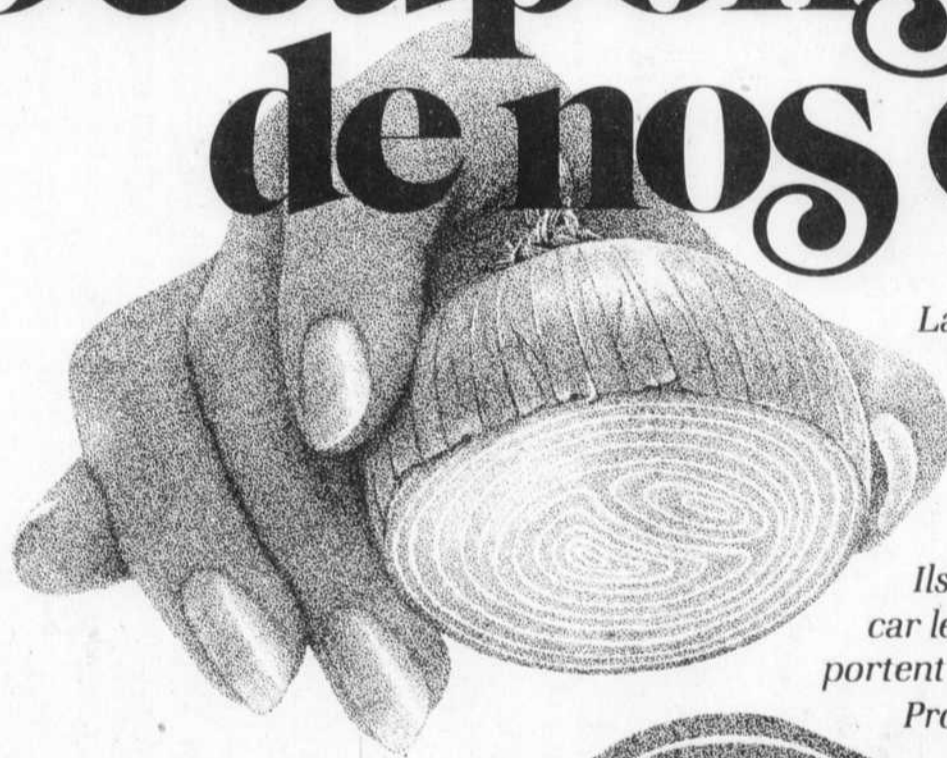
« Il n'y a pas de cause uni-

que » a dit l'un d'eux, rappelant les récentes majorations du taux de l'intérêt et la découverte, la semaine dernière, de pétrole dans la Mer de Beaufort.

« Tout arrive en même temps » a-t-il dit.

C'est le 17 juillet que le dollar canadien avait, pour la dernière fois, coté un niveau supérieur à 86 cents, soit 86,07.

# Occupons-nous de nos oignons



**Vous reconnaîtrez les oignons du Québec à ce sigle.**

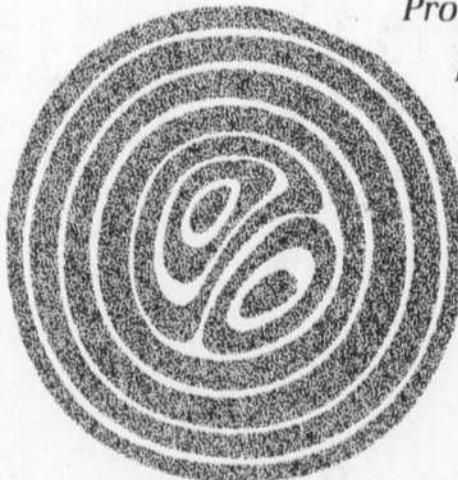
La meilleure façon de s'occuper de nos oignons est sans contredit d'acheter des oignons du Québec.

Toujours frais, ils vous assurent des résultats remarquables.

Ils sont faciles à reconnaître, car leurs emballages "Produits du Québec" portent tous le sigle des Producteurs d'oignons du Québec.

Faites-vous plaisir, et traitez-vous aux p'tits oignons... du Québec.

Obtenez votre dépliant de recettes aux oignons en envoyant une enveloppe pré-affranchie à: Les Producteurs d'oignons du Québec Enr. C.P. 220, Montréal, Québec H3Z 2T2



**Les Producteurs d'oignons du Québec Enr.**



### OGILVY, RENAULT

AVOCATS

1 PLACE VILLE-MARIE

TÉLÉPHONE (514) 875-5424

TELECOPI (514) 875-5498

TELEX 05-25362

F. Campbell Cope, c.r.  
Thomas H. Montgomery, c.r.  
Brock F. Clarke, c.r.  
Frank B. Common, Jr., c.r.  
William A. Grant, c.r.  
Matthew S. Hannon, c.r.  
P. Wilbrod Gauthier, c.r.  
John Bishop, c.r.  
Julian C.C. Chipman, c.r.  
Peter D. Walsh, c.r.  
Pierre Legrand, c.r.  
Robert L. Munro  
John G. Chamberland  
A. Derek Guthrie  
Raymond Crevier  
Antoine J. Chagnon  
Thomas S. Gillespie  
Malcolm E. McLeod  
Bernard A. Roy  
Jean A. Savard  
John J. O'Connor  
Casper M. Bloom  
William Hesler  
Gilles Touchette  
Douglas H. Tees  
Robert Monette  
Lise Bergeron  
Pierre Pronovost  
Céline April  
André Papillon  
Paul Chaput  
Marcel Savard  
Pierre-Yves Châtillon  
J. David Holmsted  
Michel Goudreau  
Norman M. Steinberg  
Louis-Paul Cullen  
Ann Phillips  
Louis H. Renault  
Christine A. Carron  
Louise Laplante

John G. Porteous, c.r.  
Paul F. Renault, c.r.  
John G. Kirkpatrick, c.r.  
William S. Tyndale, c.r.  
Kenneth S. Howard, c.r.  
John H. Tennant, c.r.  
J. Claude Couture, c.r.  
Marius G. Bergeron, c.r.  
John A. Ogilvy, c.r.  
Joan Clark, c.r.  
L. Yves Fortier, c.r.  
Donald F. Cope  
Terrence P. O'Connor  
Robert J. Cowling  
Michel A. Gagnon  
Claude Fontaine  
Paul M. Amos  
Donald A. Riendeau  
Philip R. Matthews  
Yves W. Brunet  
Gérard Rochon  
Arthur H. Campeau  
G.B. Maughan  
J. Nelson Landry  
Pierre G. Côté  
Daniel I. Lack  
Donald H. Bunker  
Pierre Hébert  
Pierre Y. Lamarre  
Réal Favreau  
Louis J. Gouin  
Robert P. Charlton  
Andrew Fleming  
Simon V. Potter  
Rémi Gagnon  
Robert Brouillette  
Olivier F. Kott  
Suzanne Renault  
Yves V. Raic  
Marc Duquette  
Jacques Dussault

AVOCATS-CONSEILS

J. Leigh Bishop, c.r.  
John de M. Marler, c.r.

Hazen Hansard, c.r.  
Robert E. Morrow, c.r.

Avec la collaboration du  
Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Agriculture

LE BOURSE DE LA BOURSE ECONOMIQUE

Dome perd trois points

Effritement des cours hier à la Bourse de Toronto, sous la pression des prises de bénéfices provoquées par une vague de pessimisme sur le pétrole décompté par Dome Petroleum dans le Nord de Beaufort.

Dome Perte a reculé de 2-34 à 851-58, tandis que l'indice du pétrole et du gaz chutait de 43.66 points à 3.260,84, après avoir atteint, vendredi, le plafond-record de 3.297,24.

Cependant, selon les analystes, la fermeté de Gulf Canada, qui n'a perdu que 3-4 à 993-12, trahissait l'espoir d'importantes découvertes sur la côte est.

L'indice des 300 valeurs de la Bourse de Toronto a reculé de 5,17 à 1.715,73. Neuf des 14 groupes de l'indice ont fléchi, les immobilières et la construction en tête. Les produits de consommation ont réalisé la plus forte avance de 5 groupes qui enregistraient des gains, grimpaient de 34,51 à 1.443,10.

Sur un total de 726 valeurs qui ont fait l'objet de transactions, 201 ont réalisé des gains, 313 ont subi des pertes et 210 sont demeurées inchangées. Le volume s'est inscrit à 8,37 millions d'actions, contre 8,65 millions lundi. En dollars, cela représentait respectivement \$35,11 millions et \$41,03 millions.

Parmi les représentants, BP Canada a cédé à 3-4 à 934-34; Nu-West 1-1-2 à 332-14; Bow Valley 1-4 à 337-34; Cominco 1-8 à 446-18 et Shell 1-1 à 24-12. Parmi les pétroles, Numac Oil a perdu 2-84; Mountain States 1-5-8 à 112-5-8 et Total Pétro 1-1-4 à 828. CanDel a avancé de 3-14 à 853-18 et Canadian Superior 1-1 à 161.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., A.G. Fin, Acklands, Action Trd, Adnan, etc.

NEW YORK

Moins sept points

L'indice des valeurs industrielles a perdu plus de sept points hier, à Wall Street, sous la pression des prises de bénéfices après les hausses de dernières semaines.

Le marché a été très actif, 42,5 millions d'actions ont changé de mains. Le mouvement de baisse s'est particulièrement fait sentir après l'annonce que le secrétaire au Trésor, M. William Miller, avait demandé au Congrès de relever substantiellement le plafond de la dette publique. Wall Street s'est inquiété des conséquences inflationnistes d'une telle mesure.

En clôture, le nombre de baisses est deux fois plus élevé que celui des hausses.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACF, AIG Int'l, Alcan, Alcan Int'l, etc.

NON ASSIMILÉS

Table of non-assimilated stock prices including AGF, Amer Growth, Cdn G. Ety, etc.

Main table of stock prices for various companies including Home B, H Bay, H Bay Co, etc.

Options

Table of options prices for various companies including Abitibi, Abitibi, etc.

Chute des pétroles

Après avoir réalisé des gains considérables tout au long de la matinée, les cours ont fléchi hier, dans un marché modéré, à la Bourse de Montréal.

Le volume s'est inscrit à 966,595 actions et 2,89 options, contre 732,815 actions et 2,87 options lundi.

L'indice des pétroles a cédé 5,36 à 555,44; Gulf Oil a perdu à 1-83-1; Shell Canada 1-1-4 à 828-1-4 et Total Pétrole 1-1-4 à 828. Par contre, United Asbestos a progressé de 5 cents à 45; Canadian Pacific Investment 1-8 à 335; Seagram 2-5-8 à 411-5-8 et CP Ltd 1-4 à 338.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Abitibi, etc.

Options

Table of options prices for various companies including Abitibi, Abitibi, etc.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Un investissement de six millions

# Expansion de Delisle à Boucherville

par François Roberge

Les aliments Delisle, fabricants de produits lactés et no 1 du yogourt sur le marché québécois ont annoncé hier un investissement de \$6 millions à Boucherville afin de moderniser et d'étendre leurs installations de production de yogourt et de produits lactés dont le fromage cottage et la crème sure.

L'expansion en voie de réalisation a été appuyée de subventions de près de \$1.5 million de la part du ministère de l'Agriculture du Québec et du ministère de l'Expansion économique régionale d'Ottawa.

Pas moins de trois ministres assistaient hier à l'inauguration des installations et au lancement de nouvelles marques de yogourt « Gourmiel » adaptées aux régimes à base de pro-

duits naturels. M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture du Québec, M. Heward Graftey, ministre responsable des affaires sociales et le député de Chambly et le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Denis Lazure, étaient sur les lieux pour présenter leurs vœux à « M. Delisle », le président de l'entreprise, M. Leslie Jonas.

Avec des ventes qui dépassent les \$35 millions pour la dernière année de production Delisle occupe près de 50% du marché québécois du yogourt, plus de 30% du marché des maritimes et environ 28% du marché ontarien.

Le principal concurrent sur les trois marchés demeure Sealtest, la marque de Kraft, suivi de Yoplait et Crescent.

Fondée en 1931 par M. Jude Delisle à Montréal,

l'entreprise a été rachetée en 1963 par quelques personnes qui en détiennent toujours le contrôle, il s'agit de M. Leslie Jonas qui préside aux destinées de Delisle et de MM. Laurent Picard, Morrie Shwet et Austin Butele.

Delisle a connu une croissance constante basée sur l'innovation en introduisant les contenants coniques sur le marché, puis le yogourt aux fruits frais et les poudings rafraîchis à base de lait frais. Aujourd'hui Delisle compte se tailler une place confortable sur le marché avec ses nouveaux Gourmiel, des yogourts brassés ou épais enrichis de miel, de fruits secs et de céréales naturelles, granola ou germe de blé destinés à constituer des petits déjeuners complets.

Delisle a déjà racheté à Boucherville un espace équivalent à celui qu'occupent ses usines actuelles en vue d'une expansion future.

De plus, le groupe compte procéder à la modernisation de ses usines de Nicolet et y accentuer la fabrication de fromage. Le fromage cottage Delisle connaît un marché en croissance régulière de 20% depuis quelques années.

L'entreprise compte également se lancer éventuellement dans le recyclage des yogourts périmés qu'elle récupère sur le marché afin d'en fabriquer des pâtes à tartiner par retransformation et aseptisation des produits lactés de base.

Selon M. Jonas, il n'était pas rentable de songer à une telle récupération par le passé. Mais avec un volume de production de 30 millions de livres de yogourt par année, les résidus de cuve et les produits récupérés peuvent devenir une matière première intéressante.

Delisle a reçu \$680,000 du ministère de l'Agriculture du Québec et \$740,000 du MEER pour la modernisation et l'agrandissement de ses installations de Boucherville.

L'entreprise emploie maintenant 347 personnes. Son chiffre d'affaires s'accroît régulièrement de 40% par année, en moyenne, depuis 1963.



Réinvestissant continuellement ses profits, l'entreprise Delisle de Boucherville vient d'annoncer une modernisation de \$6 millions qui lui permettra d'ajouter à sa gamme de produits les nouveaux «Gourmiel» yaourts à base de lait frais, d'amandes, de miel, de fruits secs et de céréales.

Alberta Energy cède la moitié de sa part

# Petrofina obtient 15% du brut de Syncrude pour la marché québécois

Le président de Petrofina à Montréal, M. Pierre Nadeau, a annoncé hier que la société pétrolière avait racheté une part de 5% du projet Syncrude de l'Alberta Energy. Cette acquisition au prix de \$182.5 millions permettra à la société d'obtenir une part de 6,500 barils-jour de pétrole synthétique des sables bitumineux albertains.

De plus, en acceptant de verser 8% de ses profits à l'AEC sur le pétrole extrait au nom de Petrofina, la pétrolière a obtenu le droit exclusif de distribution de 13,500 barils-jour supplémentaires qui représentent la part de l'Energy au sein du projet Syncrude en Alberta. Petrofina aura donc 20,000 barils-jour de Syncrude, pour son marché québécois.

Il y a deux semaines, AEC avait exercé son option et acquis 20% des actions de Syncrude au coût de \$560 millions.

Hier, la société mixte détenue à 50% par le gouvernement albertain a revendu 10% de sa propriété à Hudson's Bay Oil et Petrofina pour un total de \$365 millions, réalisant un profit de \$85 millions en deux semaines sur cette transaction.

De plus, Hudson's Bay et Petrofina verseront respectivement 6% et 8% de leurs profits à l'AEC. La surprime versée par Petrofina lui permet toutefois de devenir distributrice exclusive de tout le

synthétique représentant la part de 10% des 130,000 barils-jour que détient l'« Energy ».

Selon M. Nadeau, cette transaction ajoute 60 millions de barils bruts aux réserves de Petrofina. La transaction a été complétée par financement bancaire auprès des banquiers habituels de Petrofina.

Toutefois, Syncrude ne fonctionnera que dans quelques mois à pleine capacité. Entrée en fonction cette année, l'usine de production de synthétique de Syncrude produit depuis quelques mois 100,000 des 130,000 barils qu'elle doit fournir lorsqu'elle aura atteint sa capacité maximale.

Il est déjà question cependant d'accroître bientôt la capacité de Syncrude, le plus grand complexe d'extraction de pétrole des sables bitumineux au monde.

La capacité pourrait être accrue d'ici deux ans de 25,000 barils-jour.

Petrofina par ailleurs est associée à un consortium dirigé par Shell Resources Canada et qui vise à entreprendre dès l'année prochaine la construction d'un immense projet

d'extraction de pétrole des sables à Fort MacMurray à quelques centaines de kilomètres au nord d'Edmonton.

Le projet Alsands qui a reçu l'approbation du gouvernement albertain prévoit une production de 140,000 barils-jour en 1985. Petrofina participe à près de 8% au consortium.

Dans le cas de Syncrude, une entente conclue à Winnipeg il y a quelques années prévoit que le pétrole qui en est tiré doit être vendu au prix mondial qui représente en ce moment près du double du coût de production (\$14 le baril).

Il y a quatre ans le projet Syncrude faillit être abandonné parce que son coût semblait prohibitif à un peu plus de \$2 milliards. Il avait été rescapé par le gouvernement fédéral et les gouvernements de l'Alberta et de l'Ontario.

Aujourd'hui la plupart des pétrolières sont prêtes à investir de \$4 à \$5 milliards pour développer des complexes d'extraction de pétrole des

sables bitumineux ou des nappes bitumineuses visqueuses en Alberta.

Imperial possède un projet de 140,000 barils à Lloydminster et Alsands un projet équivalent à Fort MacMurray. Les deux entreprises ont obtenu le feu vert du gouvernement albertain mais attendent la décision du gouvernement d'Ottawa quant à la part des redevances exigée par le gouvernement fédéral sur les synthétiques produits.

Les deux groupes désirent toutefois démarrer en premier afin de s'assurer la disponibilité de capitaux, de services et de main d'oeuvre pour ces gigantesques projets.

Chaque projet signifie des déplacements de sol équivalents au projet de la Baie James, dans sa première phase. Les sables bitumineux contiennent plus de 100 milliards de tonnes de pétrole.

On estime dans les milieux pétroliers que ce type d'exploitation peut être aussi rentable que celle des pétroles conventionnels situés dans les régions nordiques.

# Le dollar américain accentue sa reprise; l'or atteint \$339

LONDRES (AFP) — Bien que l'or se soit rapproché rapidement de ses records historiques de la semaine dernière, le dollar a accentué hier sa reprise de la veille grâce, toutefois, à un soutien prodigué par la Bundesbank, puis par la Réserve fédérale

elle-même. Les tensions ont, par ailleurs, persisté au sein du système monétaire européen, toujours à cause de rumeurs de réalignement. La couronne danoise a dû être soutenue officiellement et le franc belge a également été soumis à une pression, ceci malgré le raffermissement des taux d'intérêt sur les marchés monétaires tant danois que belge. La livre sterling a continué aussi de faiblir à la fois en raison de la popularité du mark et de la nouvelle grève de 48 heures dans la métallurgie britannique. Les difficultés de Leyland ont aussi pesé sur la tendance et la banque d'Angleterre a dû, croit-on intervenir par moment.

Après une calme matinée, le marché de l'or est redevenu actif pendant l'après-midi en raison de la fermeté de celui de New York à son ouverture.

L'once a ainsi clôturé à \$339.375, contre \$335.625 la veille, soit 50 cents de moins que son meilleur niveau de la journée.

Le dollar clôture lui aussi presque au plus haut de la journée, soit à 1.8120 marks, contre 1.8085 la veille; 4.2295 francs français, contre 4.2185; 1.6330 franc suisse, contre 1.6265 et 221.45 yens contre 220.85.

De son côté, la livre est tombée jusqu'à \$2.2380 et termine à \$2.2405, contre 2.2455 la veille.

## DEVICES

Afrique du Sud	Rand	1.3962
Afrique Française	Franc CFA	0.05506
Allemagne-Ouest	Mark	0.4423
Antilles Anglaises	Dollar	4.324
Australie	Dollar	1.3150
Autriche	Schilling	0.8923
Bahamas	Dollar	1.1719
Belgique	Franc	0.4002
Danemark	Couronne	2.225
Espagne	Peseta	0.1762
Etats-Unis	Dollar	1.1632
Finlande	Mark	3.035
France	Franc	2.753
Grèce	Drachme	0.0195
Hollande	Florin	0.589
Hong Kong	Dollar	2.292
Inde	Roupie	1.463
Israël	Livre	0.0241
Italie	Lire	0.01431
Jamaïque	Dollar	0.553
Japon	Yen	0.00261
Liban	Livre	3.571
Mexique	Peso	0.0104
Norvège	Couronne	2.328
N. Zélande	Dollar	1.1772
Portugal	Escudo	0.02372
Royaume-Uni	lb Sterling	2.6085
Suède	Couronne	2.768
Suisse	Franc	7.122
Venezuela	Bolivar	2.711

## Le dollar canadien

Le dollar américain par rapport à la devise canadienne a clôturé hier en baisse de 19-100 à \$1.1610, contre \$1.1629 lundi. La livre sterling a cédé 2.17 à \$2.5896.

À New York, le dollar canadien par rapport à la devise américaine était en hausse de 7-50 à \$0.8613 et la livre sterling perdait 1.50 à \$2.2305.

## BÉNÉFICES

Asbestos Ltd., semestre clos le 30 juin: 1979, \$8.3 millions, \$2.93 par action; 1978, \$7.2 millions, \$2.55.

BP Canada, semestre clos le 30 juin: 1979, \$26,500,000, \$1.25 par action; 1978, \$18,400,000, 87 cents.

Computel Systems, semestre clos le 30 juin: 1979, \$30,000, perte, aucun chiffre par action; 1978, \$285,000, 29 cents.

Dataline Systems, semestre clos le 30 juin: 1979, \$111,000, 43 cents par action; 1978, \$139,000, 53 cents.

Federal Industries, semestre clos le 30 juin: 1979, \$163,000, perte, aucun chiffre; 1978, \$345,000, perte.

New Brunswick Telephone Ltd, semestre clos le 30 juin: 1979, \$8,208,000, \$1.19 par action; 1978, \$7,098,000, \$1.02.

Newfoundland Telephone, semestre clos le 30 juin: 1979, \$5.8 millions, 63 cents par action; 1978, \$5.1 millions, 64 cents.

Narcan Energy Resources, semestre clos le 30 juin: 1979, \$34,148,000, \$1.46 par action; 1978, \$30,278,000, \$1.30.

Pedlar Industrial, semestre clos le 30 juin: 1979, \$619,000, \$1.80 par action; 1978, \$285,000, perte, 43 cents.

Normick Perron, semestre clos le 30 juin: 1979, \$5,295,000, \$1.18 par action; 1978, \$3,614,000, 80 cents.

Polysar, semestre clos le 30 juin: 1979, \$35,300,000, \$1.57 par action; 1978, \$9,000,000, 26 cents.

Prairie Oil Royalties Ltd, semestre clos le 30 juin: 1979, \$1,058,000, 54 cents par action; 1978, \$1,168,000, 60 cents.

Shaw Pipe Industries, trimestre clos le 30 juin: 1979, \$1,501,226, 71 cents par action; 1978, \$645,740, 31 cents.

Transair, semestre clos le 30 juin: 1979, \$352,000, perte, aucun chiffre; 1978, \$256,000, perte.

Wix Corp., semestre clos le 30 juin: 1979, \$273,637, 36 cents par action; 1978, \$212,835, 28 cents.

Montreal Trust: semestre clos le 30 juin: 1979, \$3,879,000, \$1.50 par action; 1978, \$3,759,000, \$1.45.

PCL Industries: semestre clos le 30 juin: 1979, \$417,000, 35 cents par action; 1978, \$300,000, 28 cents.

Slater Steel Industries: trimestre clos le 30 juin: 1979, \$2,520,000, 95 cents par action; 1978, \$2,187,000, 81 cents.

Standard Trust: semestre clos le 30 juin: 1979, \$555,616, \$1.22 par action; 1978, \$336,965, 99 cents.

Steel Co. of Canada: semestre clos le 30 juin: 1979, \$75,894,000, \$2.79 par action; 1978, \$58,271,000, \$2.14.

Sterling Trust: semestre clos le 30 juin: 1979, \$897,988, 87 cents par action; 1978, \$767,002, 83 cents.

Union Carbide Canada: semestre clos le 30 juin: 1979, \$17,138,000, \$1.51 par action; 1978, \$6,703,000, 51 cents.

## OBLIGATIONS

La tendance était à la hausse hier sur le marché canadien des obligations, suivant en cela l'amélioration survenue sur le marché américain.

Le court terme a grimpé de 10 cents, tandis que les moyen et long termes, ainsi que les valeurs provinciales et des sociétés prenaient un quart de point.

L'argent au jour le jour était disponible à 11 1/2%.

Le raffermissement du dollar canadien et la reprise enregistrée sur le marché américain des obligations ont servi l'émission de \$175 millions lancée par Bell Canada. L'émission est coté au pair et vient à échéance le 15 octobre 2004, avec un rendement de 11%.

Le marché attend l'émission, mercredi, des obligations de Labatts Ltd pour près de \$40 millions avec un rendement de 11.15%.

## Cours de l'or

Cours de clôture de l'or, en devises américaines, hier sur les principaux marchés mondiaux: Londres — \$339.625; Paris — \$355.52; Francfort — \$338.62; Zurich — \$340.25; Hong Kong — \$336.28.

### Association de bienfaisance et de retraite des policiers de la Communauté urbaine de Montréal



Hubert Lapiere

Le président de l'Association de bienfaisance et de retraite des policiers de la CUM, M. Claude Legault, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Hubert Lapiere, L. Sc. comm., au poste de directeur — Service des placements. M. Lapiere a acquis une vaste expérience dans le milieu financier et plus particulièrement dans le secteur de la gestion de portefeuille auprès d'institutions financières canadiennes.

## COMPTABLES AGRÉÉS

<b>BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS</b> Comptables agréés ALAIN BELZILE C.A. ROBERT ST-JEAN C.A. GILLES SPERANO C.A. JACQUES BRANCHAUD C.A. 2345 est. Bélanger Montréal 729-5226	<b>LUCIEN DAHMÉ, C.A.</b> Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194
---	---

<b>PROVOST, LAVOIE, LAROSE &amp; POIRIER</b> Comptables Agréés Jean Provost, C.A. Jacques Larose, C.A. Henri Lavoie, C.A. Raymond Poirier, C.A. 6000 est. Métropolitain 254-7559
---

**samson, Bélair & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés

MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI — SHEBROOKE — TROIS RIVIÈRES  
OTTAWA — SEPTÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICKOOK — MATANE

**Obligations d'épargne du Canada** Pour tout renseignement, téléphonez à Dominion Securities 861-2581

Vient de paraître: le numéro de septembre de "Croissance"

# L'indice du pétrole et du gaz en hausse de 96% en 12 mois

## Wood Gundy recommande 8 actions canadiennes de pétrole et de gaz

**La côte est du Canada** recèle la promesse de découvertes pétrolières considérables et les nouvelles pourraient venir rapidement. L'enthousiasme du marché révèle déjà l'avenir prometteur de cette région. Le numéro de septembre de Croissance passe en revue l'activité actuelle de forage et recommande particulièrement 8 sociétés canadiennes de pétrole et de gaz.

**Mines & métaux:** De fortes augmentations de prix prévues au cours des 12 prochains mois rendent dès maintenant les cuprifères attrayantes. Croissance recommande 5 actions aux investisseurs.

**Sidérurgie:** Pour les investisseurs dynamiques, étude d'une grande société sidérurgique canadienne. Comme le titre se négocie à environ 5 fois les bénéfices estimatifs de 1979, une augmentation de 72% des bénéfices estimatifs d'ici 1981 est fort possible.

**Également** dans ce numéro: Le point sur l'économie canadienne, les marchés des créances, le dollar canadien, l'économie américaine et le marché boursier américain.

Postez ce coupon ou téléphonez à 879-1222 pour obtenir votre exemplaire gratuit

**WOOD GUNDY LIMITÉE**  
1 Place Ville Marie, Montréal, Québec H3B 3P2

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone domicile \_\_\_\_\_  
Téléphone bureau \_\_\_\_\_

**WOOD GUNDY**  
LD 979



L'entrepôt de la Banque d'oeuvres d'art à Ottawa.

## À louer: des oeuvres d'art destinées aux lieux publics

par René Viau

Plus de 175 peintures, sculptures et gravures seront offertes en location à l'occasion de la deuxième exposition, à Québec, d'oeuvres tirées de la collection de la Banque d'oeuvres d'art du Conseil des Arts du Canada. Il s'agit d'oeuvres récentes représentant des artistes tels Pellan, Gaucher, de Tonnacour ainsi que d'artistes plus jeunes comme Cozio, Pierre-Léon Tetrault, Richard Mill et Lise Bégin. L'exposition vise à présenter au public une partie de la collection de la Banque et à mieux faire connaître son programme de location d'oeuvres d'art.

Créé en 1972, cet organisme a pour but d'aider les artistes à vivre de leur art et permettre, par l'établissement de cette collection imposante, aux Canadiens d'apprécier la production actuelle de nos artistes.

Les oeuvres de cette « banque » peuvent être louées par des ministères, des organismes fédéraux et provinciaux, des services municipaux afin d'être exposées dans des lieux publics. Des hôpitaux, des universités, des écoles, des aéroports, notamment celui de Mirabel, ont également puisé à cette collection qui compte plus de 9,000 oeuvres représentant environ un millier d'artistes canadiens (55% de ces oeuvres circulent présentement au Canada. Ouverte au public, l'exposition se tiendra au grand Théâtre de Québec du 13 au 15 septembre. Les clients éventuels noteront que la location peut se faire sur place, de 12 h à 22 h.

Une des oeuvres de cette « banque » inédite, une sculpture de Walter Redinger installée le mois dernier à Ottawa sur un édifice abritant Statistique Canada, a provoqué dernièrement une série de controverses. Certains usa-

gers ont perçu dans cette sculpture à trois volets en fibre de verre jaune et orange un caractère obscène et choquant. Malgré les explications des représentants de la Banque d'oeuvres d'art et de l'artiste qui a voulu démontrer que la sculpture se voulait sensuelle et non sexuelle, la pièce a dû être enlevée pour être remplacée par une autre plus « sage », également de la collection de la Banque d'oeuvres d'art. D'autres employés n'ont tout simplement pas aimé la sculpture de Redinger, choisie par Thérèse Dion de la Banque d'oeuvres d'art ainsi que par un architecte et un représentant des employés de Statistiques Canada lui préférant des paysages plus traditionnels.

« Il est trop souvent vrai, explique Thérèse Dion, que l'art actuel est perçu d'une façon menaçante par un public non initié. C'est cependant la première fois qu'une telle chose se produit. Pour contrer ces réactions négatives, il faudrait donner plus d'informations sur l'oeuvre, l'expliquer, établir des consultations et ce, au moment même de son installation ». Selon Mlle Dion, la Banque doit aussi faire un travail d'éducation, bien que l'organisme ne dispose pas d'un budget à ces fins.

Il ne faut pas pour autant proposer des oeuvres faciles, de souligner Thérèse Dion, qui estime que cet incident de parcours risque de rendre les clients éventuels de la Banque trop prudent dans le choix des oeuvres d'art destinées à orner les lieux de travail. « Pour la plupart des gens c'est ce côté « découverte », cette aventure intellectuelle qui est emballante dans chaque oeuvre d'art. Nos clients doivent venir choisir les peintures, les sculptures et les gravures de toutes tendances avec l'esprit le plus ouvert et le plus large possible ».

## Edimbourg présente la plus importante fête culturelle

par Jean-Jacques Van Vlasselaeler

L'auteur est critique musical au journal le Droit d'Ottawa. Après Bayreuth et Salzbourg, il dégage ici les grands traits du festival d'Edimbourg.

Si à Bayreuth, culte et culture s'épousent en une célébration de quelques-uns des opéras de Wagner, si à Salzbourg nous pouvons nous régaler à la vitrine du plus élégant étalage d'artistes de renom, le Festival d'Edimbourg est synonyme de la plus importante fête culturelle occidentale au monde. Tous les domaines y sont représentés: théâtre-musique-opéra-ballet et danse-peinture-art plastiques-cinéma-télévision. L'académique et le révolutionnaire s'y côtoient trois semaines durant, les grandes compagnies — le Sadler's Wells, le Ballet de Cuba, le Old Vic — se comparent à des inconnus de génie, comme le Richard III de Georgien Chkhikvadze; le vénérable Sir Clifford Curzon y joue aux côtés du jeune (24 ans) chef d'orchestre Simon Rattle.

D'autant plus que les 200 spectacles du Festival officiel ont trouvé une proliférante progéniture dans le « Fringe », — à direction indépendante — avec ses 387 événements, donc plusieurs milliers de pièces de théâtre, sans compter le jazz, les spectacles pour enfants, les expositions, investissant la ville entière de la Reine Marie. J'ai compté jusqu'à 120 salles de spectacle, des théâtres officiels comme Usher Hall ou se tiennent tous les grands concerts, aux églises désaffectées, les caves nettoyées, les cours abandonnées, les greniers aménagés.

L'événement principal cette année est sans aucun doute le passage des pouvoirs de Peter Diamond à l'enthousiaste, jeune et brillant John Drummond, nouveau directeur du Festival. Celui-ci, pour son premier essai, a réussi un coup de maître. D'abord par le choix du thème principal: Ser-

gei Diaghilev, mort il y a 50 ans, le jour de l'ouverture du festival, le 19 août.

Le théâtre édimbourgeois ne peuvent contenir les grandes troupes de ballet. Qu'à cela ne tienne! Drummond a fait installer une immense tente (à 1,100 sièges), dont chacune des places a été vendue durant les deux semaines d'emploi, pour y héberger les ballets du Sadler's Wells, de Cuba.

Rozdestvenski et l'Orchestre de la BBC ont ouvert le chapitre musical par Chout de Prokofieff et Le Sacre du Printemps de Stravinsky. Mais j'ai également entendu Simon Rattle diriger Les Biches de Poulenc, Abbado égrener le Prélude à l'après-midi d'une faune de Claude Debussy, Ozawa amener son Orchestre symphonique de Boston et présenter la version complète de Daphnis et Chloé de Ravel.

Le théâtre avec Chinchilla de Robert David MacDonald, qui emploie la relation Diaghilev-Nijinski comme métaphore de l'acte créateur, de la nécessité de découvrir, de montrer, de partager, du prix à payer au bonheur humain quotidien, de la peur de vieillir et de mourir, s'inscrit parfaitement dans le canevas thématique, tout comme Les femmes de bonne humeur de Goldoni, oeuvre si vénitienne, dans les décors de Léon Bakst, membre du noyau artistique dont Diaghilev avait su s'entourer. Il y a l'exposition Parade, consacrée aux costumes employés au ballet; celle, superbe, réunissant trois cent toiles et dessins de Degas, ce physionomiste de la danse... Il y a eu la série de conférences par Richard Nuckle, Noël Goodwin et malheureusement aussi celle d'un Anton Dolin commère.

Mais Edimbourg 1979 ce fut aussi l'Orchestre Symphonique de Londres mais moins précis qu'il y a quelques années malgré les efforts de Claudio Abbado. La Troisième Symphonie de

Mahler ne s'est véritablement libérée que dans l'ultime mouvement; la Symphonie No 4 de Tchaikovsky brillante, raffinée, baignait par ailleurs dans une clarté méridionale plus que dans un élan slave.

Le grand Maurizio Pollini réfléchit sa poésie jusque dans les racines de Schubert, de Schumann et de Chopin; Riccardo Muti et Janet Baker ont ému l'auditoire dans Quatre Chants avec l'Orchestre de Franz Liszt. Edimbourg, ce fut aussi les Vêpres de Monteverdi dirigées par le méticuleux Roger Norrington, ce fut ce Troilus et Cressida quelconque dont ne me restera que le souvenir de la merveilleuse actrice Meg Davies, ce fut la première de Playground, chorégraphie

très forte de MacMillan, la mise en scène intelligente de Jonathan Miller pour une Traviata de chambre, etc.

Il y a évidemment les domaines encore faibles: dans l'ensemble, l'opéra, que ce soit du côté chant, côté production, côté conception n'est pas toujours au niveau d'un festival international. Ni ne l'est-il toujours dans le domaine du théâtre (le Bristol Old Vic et au moins un des spectacles de la Troupe de Traverse, assez terne), mais dans ces deux domaines, justement, il faut plus d'un an pour apposer son sceau personnel. Et la façon dont Drummond a déjà métamorphosé, vivifié ce festival, il ne fait aucun doute que les années à venir seront passionnantes.

**ALYSÉE 1**  
35 MILTON 842-6053

**A VOIR ABSOLUMENT!**

7-15  
9-30

**Allons au fan**

Paolo et Vittorio Taviani

MUSIQUE: MONTICELLI

**ALYSÉE 2**  
35 MILTON 842-6053

**POUR TOUS**

si les porcs avaient des ailes

7-30  
9-30

un film événement  
un film choc

**Harold et Maude**

HAL ASBURY

JONATHAN 7:30 - HAROLD 9:15

**Jonathan Livingston le goéland**

PLUS

CINÉMA 7 ART

122 0302  
3180 RUE BELANGER

14 ANS

**L'HISTOIRE D'UN VIOL**

*J'avais peur... j'avais peur de mourir dans un truck au fond d'une rue...*

**JULIE VINCENT GERMAIN HOUE**

**MOURIR A TUE-TETE**

réalisé par ANNE-CLAIRE POIRIER

Salle Renoir le DAUPHIN

**Dès Vendredi** BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

## Artistes et musiciens détournent l'objectif d'un gala pour les réfugiés

Le spectacle « Opération Sauvetage », présenté vendredi qui vient au théâtre Saint-Denis dans le but d'amasser des fonds pour le Comité québécois d'aide aux réfugiés du Sud-Est asiatique, a été dévié de son objectif initial par deux interventions successives des syndicats représentant les musiciens et les artistes.

Ce spectacle-bénéfice, animé par Serge Laprade et

France Nadeau, doit présenter une vingtaine d'artistes du Québec. Les prix des billets variaient de \$8 à \$12. La semaine dernière, la Guilde des musiciens faisait savoir au comité organisateur du spectacle que les 12 musiciens devraient être payés au même montant que leur cachet régulier.

Une entente semblait sur le point d'intervenir avec les musiciens quand l'Union des artistes faisait à son tour parve-

nir une lettre aux organisateurs du gala. Le syndicat acceptait de soustraire ce spectacle aux règles habituelles de la scène, mais à la seule condition que les spectateurs n'aient rien à déboursier pour entrer au théâtre.

En conséquence, le spectacle aura quand même lieu mais l'objectif d'en faire un gala-bénéfice est saboté au départ. Les billets déjà vendus seront remboursés et remplacés, à compter de demain midi au guichet du théâtre Saint-Denis, par des laissez-passer gratuits.

La déception est d'autant plus intense que ce spectacle devait être présenté en même temps que six autres, dans autant de villes canadiennes, et diffusé par Radio-Canada. A moins que les organisateurs n'adoptent une solution de rechange pour amasser quelque million de dollars pour les réfugiés, ou à moins que les syndicats ne reviennent sur leurs positions, le spectacle de Montréal n'aura donc atteint

que très partiellement ses objectifs initiaux.

**LE CINÉMA PARALLÈLE**

3652 N. LAURENT 543-4725  
DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME

19h30 & 21h30

**LE GRAND REMUE-MÉNAGE**

de Sylvie Groulx & Francine Allaire

GENÈVE / L'INNOCENT

LE DAUPHIN 1

7.00 - 9.30

BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

A travers ces deux femmes, un face à face implacable

La loi contre l'amour!

**L'AMOUR EN QUESTION**

ANNIE GIRARDOT - BIBI ANDERSSON

7.10 - 9.05

CHAMPLAIN 2 CÔTE-DES-NEIGES 2

STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685 PLAZA CÔTE-DES-NEIGES 735-5527

STATIONNEMENT GRATUIT

Pour tous ceux qui n'avaient pu voir en mars dernier « HAROLD ET MAUDE », le THÉÂTRE DU RIDEAU VERT reprend la célèbre comédie de Colin Higgins jusqu'au 29 septembre.

Un spectacle à ne pas manquer, avec YVETTE BRIND'AMOUR, MARC LABRECHE, CATHERINE BEGIN, AUBERT PALLAS-CIO, YVON THIBOUTOT, RICHARD NIQUETTE, DONALD PILON, LISE THOUIN, SYLVIE BEAUREGARD, DIANE LAVALLEE, SOPHIE FAUCHER.

Mise en scène par Jean Salvy dans un décor de ROBERT PRÉVOST.

(Publicité)

gilles  
**vigneault**



*Avec les mots du dimanche*

Soirées de chansons  
du 13 au 30 septembre

**tnm**

84 ouest, rue Ste-Catherine  
Montréal

Réservations: 861 0563

**Atelier d'expression plastique**

- Peinture à l'huile.
- Histoire de la peinture.
- Sculpture.
- Fabrication de masques.
- Gravures sur bois.
- Techniques de matérialisation.

**POUR INFORMATIONS: de 13 heures à 20 heures.**  
Tél.: 524-6871 Mlle Laroche

Les inscriptions se termineront le Vendredi 14 sept. à 20 hrs.

**L'AFFAIRE MORI**

SEUL CONTRE LA MAFIA

AUX 2 CINÉS

2e Film au Rivoli: "AVALANCHE"

RIVOLI 1 RIVOLI: 1.15  
51 GÉNIS ET BELANGER 277-3128 4.40, 8.10

Le PARISIEN 3  
485 STE CATHERINE 866-3850

PARISIEN: 12.50, 2.50, 4.55, 6.55, 9.00.

KÉBEC SPEC PRÉSENTE

Billets en vente

**Enrico Macias**

du 11 au 14 oct.  
à 20h30

EN VENTE CHEZ SAUVE FRÈRES



**SALLE WILFRID-PELLETIER**

PLACE DES ARTS - Montréal (Québec) H2X 1Z9

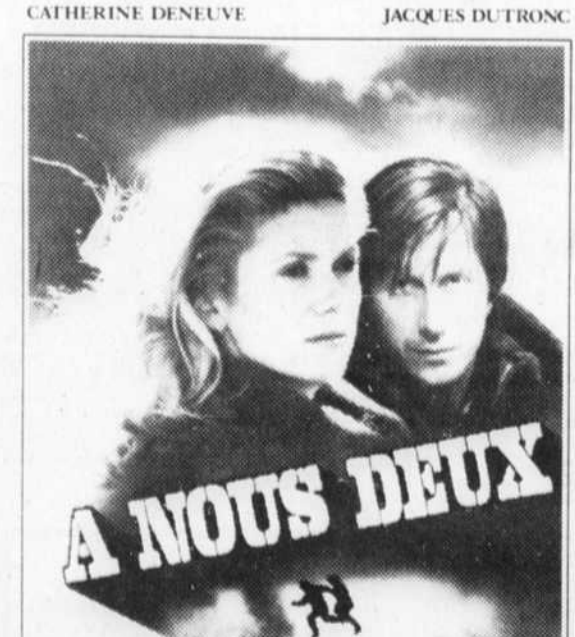
Couchers du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures Pas de réservations téléphoniques

Renseignements: 842-2112

**UN HOMME ET UNE FEMME... 13 ANS APRÈS!**

filmé par CLAUDE LELOUCH

CATHERINE DENEUVE JACQUES DUTRONC



avec JACQUES VILLERET - EMILE GENEST - JACQUES GODIN  
musique de FRANCIS LAU (théâtre par FABIENNE THIBEAULT)

AUX DEUX CINÉS

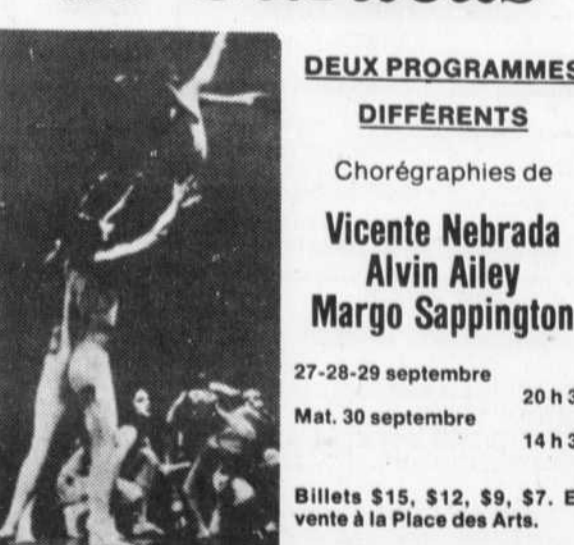
PLACE VILLE-MARIE CINA 1 866-7644

Parisien: 12.25, 2.35, 4.35, 7, 9.10, Place V.M. 12.45, 2.45, 4.50, 6.55, 9.

Le PARISIEN 1  
486 STE CATHERINE 866-3858

CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC.  
présente

**Ballet International de Caracas**



**DEUX PROGRAMMES DIFFÉRENTS**

Chorégraphies de

**Vicente Nebrada Alvin Ailey Margo Sappington**

27-28-29 septembre 20 h 30  
Mat. 30 septembre 14 h 30

Billets \$15, \$12, \$9, \$7. En vente à la Place des Arts.

Commandes postales à Concerts et Artistes Canadiens Inc.  
CHARGEX 935-0678 MASTER CHARGE

**SALLE WILFRID-PELLETIER**

ARTS ET SPECTACLES

CINÉMA

ATWATER I. Plaza Alexis Nihon (935-4346) — "Hot stuff": 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. ATWATER II. Plaza Alexis Nihon (931-3113) — "Airport Concorde 79": 17 h 00, 19 h 10, 21 h 15. AVENTURE. 1224 Avenue Greene, Westmount (857-2747) — "Frisco kid": 18 h 50, 21 h 00. BEAUMER. 517 Avenue du Parc (844-1322) — "Sweet cakes": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Relatives are coming": 13 h 25, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 50. BERRI. 1280 St-Denis (288-2115) — "Les dents de la mer": 13 h 30, 17 h 25, 21 h 20. "Cours après moi, shérif": 15 h 40, 19 h 35. BLOU. 5030 Pajonville (526-9131) — "Adolescentes devant le plaisir": 12 h 30, 15 h 00, 17 h 35, 20 h 25. "Exaspération sexuelle": 13 h 40, 16 h 15, 18 h 55, 21 h 40. BONAVENTURE I. 1 Place Bonaventure (861-2725) — "The Innocent": 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. BONAVENTURE II. "L'express de minuit": 17 h 10, 21 h 15. "Les dents de la mer": 13 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 30. BROUSSARD I. Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Cours après moi, shérif": 19 h 30. "Les dents de la mer": 20 h 30. BROUSSARD II. "Superman": 18 h 00, 20 h 30. BROUSSARD III. "Même heure l'année prochaine": 19 h 30. "Collège américain": 21 h 00. CHAMPLAIN I. 1815 est. Ste-Catherine (524-1085) — "Collège américain": 17 h 30, 21 h 40. "Même heure l'année prochaine": 19 h 30. CHAMPLAIN II. "L'amour en question": 19 h 10, 21 h 05. CHATEAU I. 6956 St-Denis (271-1103) — "Cyclone": 14 h 20, 19 h 05, 21 h 50. "L'or était au rendez-vous": 12 h 30, 16 h 00, 19 h 45. CHATEAU II. "Sauvages de la moto": 14 h 40, 19 h 00, 21 h 30. "7 viers des mers chaudes": 12 h 55, 15 h 45, 19 h 30. CINÉMA DE PARIS. 896 ouest. Ste-Catherine (861-2996) — "City on fire": 13 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 30. CINÉMA 7e ART. 3180 est. Bélanger (722-0302) — "Harold et Maude": 21 h 15. "Jonathan Livingston le goéland": 19 h 30. CINÉMA THÉÂTRAL QUÉBÉCOISE. 1700 St-Denis (844-8734) — "Cinéma d'animation": "14th international tournée of animation" 15 films représentant un panorama de l'animation mondiale récente, 19 h 30. "A Sunday in September" (Suède 1963) 21 h 30. CLAREMONT. 5038 ouest. Sherbrooke (486-7955) — "North Dallas Fort": 19 h 00, 21 h 00. COMPLEXE DES JARDINS I. Complexe Desjardins (288-3141) — "Dawn of the Dawn": 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20. COMPLEXE DES JARDINS II. "Autre côté de minuit": 12 h 05, 14 h 25, 17 h 45, 20 h 35. COMPLEXE DES JARDINS III. "Jeunes filles cherche positions": 12 h 10, 15 h 00, 17 h 50, 20 h 40. "Cavale érotique": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00. COMPLEXE DES JARDINS IV. "Histoire simple": 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 05. CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE. 1455 Boul. de Maisonneuve (878-4349) — "The general" (de Buster Keaton, 1927) 20 h 30. CÔTE-DES-NEIGES I. 6800 Côte-des-Neiges (725-5529) — "L'or était au rendez-vous": 19 h 00, 21 h 00. CÔTE-DES-NEIGES II. "L'amour en question": 19 h 10, 21 h 10. CLEMENCE. 8010 St-Denis (388-4210) — "Hair": 19 h 00, 21 h 30. DAUPHIN I. 2366 est. Beaubien (721-6060) — "L'innocent": 19 h 00, 21 h 30. DAUPHIN II. "Pain et chocolat": 19 h 20, 21 h 30. DORVAL I. 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "North Dallas Fort": 19 h 05, 21 h 15. DORVAL II. "Meatballs": 19 h 15, 21 h 10. DORVAL III. "Moonraker": 19 h 00, 21 h 25. DECARIE SQUARE I. Centre Decarie Square, 8855 Champlain (941-3190) — "City on fire": 19 h 00, 21 h 00. DECARIE SQUARE II. "The muppet movie": 19 h 30, 21 h 30. ELYSEE I. 3510 Milou (842-6963) — "Allonsanfan": 19 h 15, 21 h 30. ELYSEE II. "Si les pores avaient des ailes": 19 h 30, 21 h 30. GREENFIELD I. 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) — "Cyclone": 18 h 00. "L'or était au rendez-vous": 19 h 45. GREENFIELD II. "Sauvages de la moto": 18 h 05. "Filles du régiment": 19 h 30. GREENFIELD III. "Beyond the Poseidon Adventure": 19 h 15, 21 h 30. "A Sunday Guy": 1555 Guy (831-2912) — "Sweet Cakes": 12 h 00, 14 h 40, 17 h 25, 20 h 05. "Love garden": 13 h 20, 16 h 00, 18 h 45, 21 h 25. JEAN-TALON. 4255 est. Jean-Talon (725-7000) — "Cours après moi, shérif": 19 h 00. "Les dents de la mer": 21 h 00. KENT. 6100 ouest. Sherbrooke (489-9707) — "Hair": 19 h 15, 21 h 30. LA CITE I. 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "North Dallas Fort": 19 h 15, 21 h 00. LA CITE II. "Meatballs": 19 h 05, 19 h 50, 21 h 35. LA CITE III. "Frisco kid": 19 h 00, 21 h 05. L'AVANTAGE. 1600 le Corbusier, Chomedey (668-7776) — "Cyclone": 18 h 05. "L'or était au rendez-vous": 19 h 45. LAVAL I. "Sauvages de la moto": 18 h 15. "7 viers des mers chaudes": 19 h 55. LAVAL II. "Beyond the Poseidon Adventure": 19 h 15, 21 h 20. LAVAL III. "North Dallas Fort": 19 h 00, 21 h 05. LAVAL IV. "L'île aux mille plaisirs": 18 h 15. "Introductions": 19 h 55. LAVAL-ODEON I. Centre 2000, 3195 ouest. boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Même heure l'année prochaine": 19 h 00. "Collège américain": 21 h 05. LAVAL-ODEON II. "Cours après moi, shérif": 19 h 00. "Les dents de la mer": 21 h 20. L'IMPREVU. 446 Place Jacques-Cartier (878-9977) — "En haut": 19 h 00. "Les messages que troupe père me contact" (de Jan Kadar) 18 h 30. En bas: "Jimmy Hendrix at Berkeley": 20 h 30. LOEWS I. 154 ouest. Ste-Catherine (861-7437) — "Moonraker": 12 h 30, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 30. LOEWS II. "Amityville horror": 12 h 30, 14 h 45, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 15. LOEWS III. "Rocky II": 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. LOEWS IV. "Bloodline": 12 h 50, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 30. LOEWS V. "In laws": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. LONGUEUIL. 1 Place Longueuil, Longueuil (770-2021) — "Les fruits de la violence": 18 h 25, 21 h 45. "Le pouvoir des plantes": 20 h 00. MERCIER. 4160 est. Ste-Catherine (225-6224) — "Balmonte": de David Penamaro avec Claude Carrière avec Yvette Brind'Amour, Marc Labrecque, Catherine Bégin, Aubert Pallascio, Yvon Thiboutot, Donald Pilon, Richard Niquette, Lise Thounin, Sylvie Beauregard, Diane Lavallée et Sophie Faucher. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. CAFE RIMBAUD. 24 St-Denis (1-418) 692-1466 — "La duchesse de Langeais" de Michel Tremblay. Mise en scène: André Brassard. Tous les soirs: 20 h 30. Relâche lundi. CENTRE NATIONAL DES ARTS. Ottawa I - 613-996-5851. Théâtre — "Bibb Bishop" de John Gray. 20 h 00. Relâche dim. THEATRE DE L'ATELIER. R.R. 4, Sherbrooke (819) 563-1778 — "La perruche le poulet" comédie policière de Robert Thomas avec France Arbour, Véronique LePlaguis, Jacques Thidale, Pierre Gobeil, René Lefebvre, Benoit Dumont, Diane Miljourn et Denise Tessier. Mise en scène: Jean-Yves Laforce. THEATRE DE LA FENÊTRE. 1500 La Fenêtre, Ancienne-Lorette, Québec (418) 872-1424 — "Le poulet" de Ray Conroy et John Chapman. Mise en scène: Yvon-Simon Goyer. Tous les soirs 21 h 00. Relâche lun. THEATRE DU VIEUX FORT. Vieux Fort, 200 de Bourgogne, Fort Chambly, Route 116 (676-5006) — "A tout événement" de Gaetan Gladié avec Danièle Manseau, Septimiu Sever et Mario Lacroix. Sem.: 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 00.

19 h 10 et "Une poignée de salopards": 21 h 15. VILLERAY. 802 St-Denis (388-5577) — "Les nuits de la violence": 18 h 10, 21 h 30. "Le pouvoir des plantes": 20 h 00. WESTMOUNT SQUARE. 1 Westmount Square, Westmount (931-9477) — "Amécatathon": 19 h 15, 21 h 20. YOKR. 1467 ouest. Ste-Catherine (937-8978) — "Alien": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15. CINE-PARC CINE-PARC BOUCHERVILLE I. Autoroute 20E, sortie 95 (655-5515) — "Troadero, bleu citron": "La grande casse no. 2": "Zoltan le chien de Dracula": "Baron Vampire". CINE-PARC BOUCHERVILLE II. — "En haut": "La preuve de force": "La fureur du danger": "Invasion des sous-pois volantes". CINE-PARC CHATEAUGUAY, Chateauguay (861-1320) — "Les dents de la mer": "Cour après moi, shérif". CINE-PARC DOLLARD I. 75 Brunswick, (Dollard-des-Ormeaux 42) — "Hair": "Let it be". CINE-PARC DOLLARD II. — "Prophète": "Players". CINE-PARC LAVAL I. Autoroute des

SURSCÈNE

00. Sam.: 18 h 00, 22 h 00. Dim.: 14 h 30, 20 h 00. THEATRE DU RIDEAU VERT. 4664 St-Denis (844-1763) — "Harold et Maude" comédie de Colin Higgins adaptée par Jean-Claude Carrière avec Yvette Brind'Amour, Marc Labrecque, Catherine Bégin, Aubert Pallascio, Yvon Thiboutot, Donald Pilon, Richard Niquette, Lise Thounin, Sylvie Beauregard, Diane Lavallée et Sophie Faucher. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. CAFE RIMBAUD. 24 St-Denis (1-418) 692-1466 — "La duchesse de Langeais" de Michel Tremblay. Mise en scène: André Brassard. Tous les soirs: 20 h 30. Relâche lundi. CENTRE NATIONAL DES ARTS. Ottawa I - 613-996-5851. Théâtre — "Bibb Bishop" de John Gray. 20 h 00. Relâche dim. THEATRE DE L'ATELIER. R.R. 4, Sherbrooke (819) 563-1778 — "La perruche le poulet" comédie policière de Robert Thomas avec France Arbour, Véronique LePlaguis, Jacques Thidale, Pierre Gobeil, René Lefebvre, Benoit Dumont, Diane Miljourn et Denise Tessier. Mise en scène: Jean-Yves Laforce. THEATRE DE LA FENÊTRE. 1500 La Fenêtre, Ancienne-Lorette, Québec (418) 872-1424 — "Le poulet" de Ray Conroy et John Chapman. Mise en scène: Yvon-Simon Goyer. Tous les soirs 21 h 00. Relâche lun. THEATRE DU VIEUX FORT. Vieux Fort, 200 de Bourgogne, Fort Chambly, Route 116 (676-5006) — "A tout événement" de Gaetan Gladié avec Danièle Manseau, Septimiu Sever et Mario Lacroix. Sem.: 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 00.

Heureusement qu'il y aura 39 autres lundis pour Pierre Nadeau

par Jean Basile

Les Lundis de Pierre Nadeau, à Radio-Québec, lundi à 20 h 30. C'était d'apparence un bon coup, pour Radio-Québec, d'avoir retenu les services de Pierre Nadeau afin d'animer une émission d'affaires publiques. C'était, pour lui, l'occasion d'un nouveau départ. La statue descendait de son piédestal et allait donner un coup de sa main de marbre au petit frère en difficulté. Contre quoi, on lui assurait toute liberté. La pâmose a été de courte durée. Pierre Nadeau est resté quand même à Radio-Canada, où il animerait L'Observateur, alors que Pierre Olivier le remplacera à Télémag. Nous avions droit au jeu de la chaise musicale à l'intérieur de Radio-Canada. On en a étendu le terrain jusqu'à Radio-Québec. Sans préjuger de l'avenir, car la saison ne fait que commencer, on regrette que Radio-Québec ait renoncé à trouver, modestement, sa propre voie. Pierre Nadeau a obtenu un grand succès comme animateur mais il voit, de sa carrière, les limites. D'objet, il veut devenir sujet et rêve d'une télévision de participation. Ce rêve n'est pas nouveau. Radio-Canada, pour l'aider à le réaliser, avait conçu, il

aux dépens de l'homme politique. Comme au collège, il a sauté lestement dans l'auditorium et, plaçant le micro sous le nez de deux ou trois intervenants, a suscité des questions. Le mensonge de tout cela est que la politique n'est pas une question d'enthousiasme (c'est M. Clark qui l'a dit à Pierre Nadeau) mais des données parfois contradictoires. En fait, malgré les apparences de la participation, il s'agit quand même d'un spectacle. M. Clark ne voulait pas être un clown et il ne l'a pas été. Comte tenu de sa popularité au Québec, il s'en est bien sorti et Pierre Nadeau beaucoup moins bien que lui. Je continue de croire qu'une recherche bien faite, un dossier judicieusement préparé par des spécialistes, un bon choix de sujets, une excellente connaissance de la matière valent mieux que ces improvisations, fussent-elles en direct. La réalisation était toute de guinguois. Il y avait les inévitables plantes vertes. Les cadres curieux, avec l'appareil soudain de nez ou du front de Pierre Nadeau, quand ce n'était pas toute sa silhouette qui passait sur l'écran comme une ombre. Ce n'est qu'une première émission. Il y en aura une quarantaine.

Holocaust, toute la semaine, NBC

Alors que le canal 10 nous propose en tranches de une heure Holocaust, il se trouve que la chaîne américaine NBC présente la même émission cette semaine, dans son format original. Lundi soir, trois bonnes heures... entrecoupées d'ailleurs d'un grand nombre de publicités. Vue de cette façon, l'esprit de cette réalisation change notablement et il est plus facile de s'attacher aux personnages dont le destin, exemplaire, nous est une leçon.

L'importance de cette série me paraît beaucoup moins être le contenu, qui est connu depuis le Temps du Ghetto de Rossif, Nuit et broutilard de Resnais et même Cabaret, l'un des meilleurs portraits de l'Allemagne pré-nazi, que dans le medium utilisé, la télévision, qui en assure une diffusion extrêmement vaste.

Connaissant maintenant la véritable image de cette réalisation, telle que l'ont vu ses concepteurs, je ne puis que regretter encore plus amèrement le choix de Télémetropole. Pourquoi, en tant que francophones, devons-nous toujours souffrir de ce manque de conscience et d'esprit de sérieux?

TELEVISION

10.10 Ouverture et héraire 10.15 En mouvement 10.30 Minute Moutoute 10.45 Les contes de la rive 11.00 Magazine express "Périalité" avec Nicole Hébert-Marchand "A votre santé" avec Louise Lambert-Lagacé 11.30 Pop 12.00 Les Pierres 12.30 Sur des roulettes Jeu-questionnaire 13.00 Les trouvailles de Clémence 13.30 Le téléjournal 13.35 Reflet d'un pays De Jonquière: Bilan de la saison touristique du Saguenay-Lac-St-Jean, M. Lucien Ruelland, chanteur d'opéra à la retraite se raconte. 14.30 Le temps de vivre Un groupe de retraités de la paroisse St-François Solano, Rosemont. Information: Les boîtes à lunch. 16.00 Antimagister 16.30 Nic et Pie 17.00 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau "L'hiver des castors": Conditions de la vie du castor dans le nord de la Saskatchewan. 18.00 Ce soir 18.00 Téléjeans Magazine animé par Jacques Lemieux et Michel Mongeau 19.30 Baseball des Expos Au Stade Olympique, les Cubs de Chicago rencontrent les Expos de Montréal. 22.00 Festival de jazz de Montréal 22.30 Le téléjournal 23.10 Nouvelles du sport 23.15 Portraits de femmes "Portrait de Simone de Beauvoir" 24.20 Cinéma: "Agnès, la colère de Dieu" (Allemand 1972) Drame historique réalisé par Werner Herzog, avec Klaus Kinski, Helena Rojo, Del Negro et Ruy Guerra 2.45 Le téléjournal

Abonnez-vous maintenant et obtenez une réduction de 20% par concert

SOUS LE SOLEIL DE L'OSM

grands concerts

Table with 3 columns: Date, Concert Name, Artist. Includes dates from 25-26 septembre to 20-21 mai. Artists include Serkin-Beethoven, Ashkenazy-Beethoven, Semkow-Mintz, Dutoit-Weilk, Dutoit-Berlioz, Argerich-Beethoven, Dutoit-Fouquet, Xenakis, Lupu-Beethoven, Dutoit-Norman, Decker, Gagnant, Concouers de violon, Mahler-Symphonie des mille, Dutoit-Norman, Dutoit-Fouquet, Dutoit-Norman, Dutoit-Fouquet, Dutoit-Norman.

Section for 14 Grands Concerts, 5 Concertos de Beethoven interpreted by 5 of the world's greatest pianists. Includes photos of Rudolf Serkin, Jessye Norman, Martha Argerich, and Murray Perahia.

14 Grands Concerts, 5 Concertos de Beethoven interprétés par 5 des plus grands pianistes de la planète, le chef-d'oeuvre de Mahler, la Symphonie des Mille. Assurez-vous des soirées ensoleillées, chaleureuses et intenses en vous abonnant maintenant! Economisez 20%.

10 CFTM 6.55 Horaire 7.00 Les P'tits Bonhommes 7.30 Fanfan Déjà 8.00 Gronco et Cie 8.30 Les matins de Real 10.00 Votre amie Suzanne 11.15 Entre deux magasins Sujet: "Les oiseaux" 11.30 Les P'tits Bonhommes 12.15 Météo nouvelles 12.30 Cinq-quiz "Un soir par hasard" (Français 1964) Drame policier réalisé par Y. Govar, avec Michel Le Royer, Annette Stroyberg et Jean Servais. 14.30 Comment vit-on sa sclérose en plaques? 15.30 Les services à la communauté 16.00 Les Satellites-potes 16.30 Ma soeur bien-aimée 17.00 Les Montres 18.00 Le dix vous informe 18.30 Les taxants 18.30 La petite maison dans la prairie 21.00 Mini série "Holocauste" Documentaire histori-

Abonnez-vous maintenant et épargnez! Téléphonez ou écrivez ou venez au Service d'abonnement personnel de l'OSM 200 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal, H2X 1Y9 Tél: 844-9567 (lundi au vendredi - 12h à 18h)

FORMULAIRE D'ABONNEMENT. Includes fields for name, address, phone, and subscription details for the Orchestre symphonique de Montréal.

Commencez par marcher. Vous finirez par courir. Orchestre symphonique de Montréal. Marchez. Dès aujourd'hui.

Caucus des rescapés de la vague conservatrice du 22 mai

# Les libéraux de l'Ontario vont insister sur l'énergie

par Michel Vastel

OTTAWA — Les députés libéraux fédéraux de l'Ontario tenteront de reprendre l'initiative dans le débat sur l'énergie et l'avenir de Pétro-Canada qui dominera la vie politique fédérale dès cet automne. Ce sera le sujet majeur de discussions entre les quelques rescapés de la vague conservatrice du 22 mai. Le message libéral sur l'énergie a tellement mal passé que c'est seulement hier qu'un membre du caucus ontarien apprenait que Pétro-Canada a été créée sous un gouvernement libéral majoritaire, en 1975, et non un an plus tôt, sur les insistances du NDP.

Les députés libéraux ontariens sont particulièrement inquiets de voir le premier ministre conservateur de cette province, M. William Davis, et le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, faire les manchettes, tandis que les nombreuses conférences de presse du porte-parole libéral, M. Marc Lalonde, n'ont pas eu beaucoup d'écho en Ontario. On sait que M. Ed Broadbent a entrepris une tournée canadienne pour se porter à la défense de Pétro-Canada et les libéraux ne voient pas d'un bon œil le chef néo-démocrate profiter de l'absence des libéraux dans le débat pour se créer une « parternité » par défaut. Quant à l'attitude de M. William Davis, elle soulève tout simplement l'indignation des libéraux de l'Ontario qui

se souviennent de la dernière campagne électorale où le chef conservateur de la province endossait M. Joseph Clark, y compris sa politique énergétique et sa promesse de mettre la clef dans la porte de Pétro-Canada. Les libéraux sentent clairement qu'il y a là « un sujet en or », qui intéresse tout le monde, et où ils jouissent de certains avantages... s'il sont toutefois en mesure de les exploiter. « On doit en faire une affiche du parti », confie un député. C'est pourquoi l'autre sujet

d'importance, au caucus de deux jours qui commençait hier soir, sera celui des communications avec le grand public. Cette question sera soulevée ce soir et on fera venir, pour l'occasion, le président ontarien du parti, qui annoncera entre autres la publication d'un bulletin mensuel d'information aux militants. Plus fondamentalement, on décidera sans doute de faire appel à d'autres porte-parole sur la question de l'énergie, des porte-parole mieux acceptés dans la grande presse torontoise.

Le caucus commençait hier par une réception et un souper auquel assistait le chef national, M. Trudeau. Moins de la moitié des membres, une cinquantaine, avec les sénateurs, étaient présents et, malgré l'excuse de trois missions parlementaires à l'étranger, on remarquait davantage les absents que la douzaine de députés présents. Il n'y a plus que 32 députés dans ce caucus qui en comptait 55 avant la défaite. C'est dans cette province que le Parti libéral a subi ses plus

lourdes pertes. En fait, il perdait 30 sièges par rapport au nombre que lui donnait la nouvelle carte électorale, et le vote libéral chutait de près de 9%. M. James Fleming notamment, député de York-ouest, espère convaincre ses collègues qu'il faut renouer avec la presse et cesser les affrontements et les veilles rancunes. En fait, le défi du parti en Ontario est de se réinstaller, dans l'opinion publique, comme la vraie solution de rechange aux conservateurs. Au cours des deux jours de

réunion, on parlera de réorganisation du parti en Ontario, des stratégies industrielle et commerciale, d'énergie, d'agriculture, de politiques fiscales, de dépensés et d'immigration. Plusieurs députés semblent vouloir également soulever la question de l'assurance-maladie, un sujet où les libéraux savent qu'ils pourraient embarrasser les conservateurs, si toutefois ils ne se laissent pas prendre de vitesse par les néo-démocrates. M. Jean-Luc Pepin doit également faire un exposé sur la question de l'unité

nationale et du référendum, mais cet exposé sera seulement « pour information », les députés ontariens étant fermement décidés à ne pas se mêler de cette affaire. On a également invité M. Trudeau à faire une synthèse des débats et c'est lui-même qui présidera une conférence de presse, demain midi. La présence de M. Trudeau, dit-on, est bienvenue à ce caucus, comme on la souhaitait également à un congrès d'orientation du Parti libéral ontarien qui se tiendra en novembre à Toronto.

## Duclos récuse la stratégie de Chrétien

QUEBEC (PC) — Le député libéral de Montmorency aux Communes, M. Louis Duclos, est en complet désaccord avec la tactique référendaire énoncée par M. Jean Chrétien à la suite des réunions du caucus des libéraux fédéraux du Québec au Mont-Gabriel. « C'est une tactique qui se résume à dire non à n'importe quelle question du gouvernement péquiste. Nous, les libéraux fédéraux, ne proposons rien pour donner plus de force à la voix du Québec à l'échelle du Canada tout entier », a déclaré M. Duclos, au cours d'une entrevue accordée au quotidien québécois *Le Soleil*. « Je trouve que c'est une grave erreur », a-t-il ajouté, soulignant que la ligne dure exprimée par M. Chrétien et soutenue selon lui par l'état-major du parti aura des conséquences négatives.

M. Duclos a révélé qu'il avait plaidé, lors du caucus, en faveur d'une stratégie référendaire positive, qui ferait valoir ce que les libéraux fédéraux du Québec mettraient de l'avant sur le plan national pour accroître le pouvoir du Québec. « Je me suis fait rabrouer par Jean Marchand », a-t-il confié. Selon lui, la tactique énoncée par M. Chrétien donne l'image de l'immobilisme et risque de réduire dangereusement la marge de manoeuvre de M. Claude Ryan pendant la campagne référendaire. Le député de Montmorency, qui se dit notamment favorable à des réformes à la Cour suprême et au Sénat, estime que les fédéralistes devraient dire clairement qu'ils respectent le droit des Québécois à l'autodétermination et la pleine liberté des gens.

## Charron somme Ryan de prêcher par l'exemple

QUEBEC (PC) — Le ministre délégué au Haut-commissariat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs, M. Claude Charron, somme le chef libéral, M. Claude Ryan, de pratiquer ce qu'il prêche en remettant immédiatement à l'Etat les quelque \$700,000 « qui sont le fruit d'activités douteuses révélées par la commission d'enquête Malouf sur le coût des jeux olympiques ». Dans un communiqué de presse, le leader parlementaire du gouvernement fait allusion aux directives émises en fin de semaine dernière par M. Ryan sur le choix des candidats libéraux et sur la somme de \$700,000 qui aurait été versée au Parti libéral sous forme de ristournes par des ingénieurs et entrepreneurs pendant la construction des instal-

lations olympiques à Montréal. « Dans ses directives, M. Ryan précise qu'il faut éviter de choisir comme candidat une personne qui serait riche, mais dont la fortune aurait été acquise dans des activités douteuses ou dans l'exploitation de ses concitoyens. Le même principe doit s'appliquer à la caisse libérale, qui sert à faire élire les candidats libéraux », écrit M. Charron. « S'il ne veut pas perdre toute crédibilité, M. Ryan doit remettre immédiatement à l'Etat les sommes qui, à cause d'activités douteuses, sont passées du trésor public à la caisse électorale libérale. Autrement, il faudra conclure que ses directives ne sont autre chose que le tapage à l'oeil », ajoute le ministre.

## La nomination de Kenneth Curtis réjouit Ottawa

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures se réjouit de la nomination de M. Kenneth Curtis au poste d'ambassadeur des Etats-Unis au Canada parce qu'il connaît bien notre pays et ses relations avec le sien. Il est certain que M. Curtis sera bien différent de son prédécesseur, M. Thomas Enders, muté auprès de la Communauté économique européenne. M. Enders est un homme très articulé, tandis que M. Curtis est tout à fait simple, discret, sans prétention. Les deux nominations doivent être confirmées par le Sénat des Etats-Unis. Les gens qui ont travaillé avec M. Curtis à la Commission conjointe internationale disent qu'il comprend très vite l'essentiel d'un problème. Il est membre depuis un an seulement de cette commission qui s'occupe des questions frontalières et écologiques. A titre de gouverneur du Maine, M. Curtis a parainné

quelques-uns des lois les plus dures en faveur de l'environnement. Les questions d'environnement sont, à l'heure actuelle, au premier plan des relations entre les Etats-Unis et le Canada. L'une des principales est celle de l'opposition du Canada au projet de barrage Garrison, en Dakota du Nord. Il connaît évidemment bien les questions d'énergie, du moins celles de l'Est. Quand il fut gouverneur du Maine, M. Curtis participa à de nombreuses discussions entre les gouverneurs des provinces de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres des provinces de l'Atlantique sur ces questions et celles du commerce. M. Curtis est venu plusieurs fois au Canada, et il passe pour un ami du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield. Il a annoncé son intention d'apprendre le français dès son arrivée à Ottawa.

## Raymond a offert ses «services» à un homme d'affaires

QUEBEC (PC) — Un industriel bien connu de la région de Québec, M. Gérard Nolin, s'est vu offrir certains services par Louis-Albert Raymond, considéré comme l'éminence grise du crime organisé à Québec. Témoignant hier devant la CECO, M. Nolin a raconté qu'en juillet 1973, Louis-Albert Raymond et Jacques Jerry lui ont offert de « faire sauter » les camions de son compétiteur, Provost Transport, à l'époque où il était

question d'une grève de ses employés. Le témoin était alors propriétaire de la firme Gérard Nolin Transport, établie sur la rive-sud de Québec. « Jarry m'a conté ce qu'il avait fait précédemment lors d'un conflit de travail à la raffinerie Golden Eagle, de Saint-Romuald. Il m'a dit qu'il avait mis le feu ». Raymond et Jerry lui auraient réclamé la somme de \$10,000 pour ce service, mais M. Nolin affirme avoir refusé la proposition.

**CARRIÈRES ET PROFESSIONS**  
Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

**AVOCAT(E) DEMANDÉ(E)**  
Cour Municipale de Montréal

**Qualifications:**  
— Au moins un an de pratique depuis l'admission au Barreau, de préférence dans le domaine du droit criminel ou pénal.

**Salaires à discuter.**

Faire parvenir votre curriculum vitae à:  
**Me Pierre Fontaine**  
Procureur Chef  
Cour Municipale de Montréal  
775 rue Gosford  
Suite 102  
Montréal, Québec H2Y 3B9

**Directeur Général**

L'Association Québécoise pour enfants ayant des troubles d'apprentissage est à la recherche d'un directeur général.

L'AQETA est une association bénévole, à but non lucratif, qui regroupe parents et professionnels ayant pour but la promotion de l'éducation et du bien-être de l'enfant ayant des troubles d'apprentissage.

**Lieu de travail:** Montréal.

**Entrée en fonction:** Le plus tôt possible.

**Qualifications:**  
— Avoir fait des études supérieures, familiarité avec le domaine de l'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Une connaissance et une expérience dans le domaine des associations bénévoles sont nécessaires. Des qualités de leadership, un sens d'organisation, de la gestion et de la planification sont requises. Une bonne connaissance de pratique administrative et de gestion financière est essentielle. Une bonne connaissance du français et de l'anglais est obligatoire.

**Tâches:**  
— Le directeur général relevant du Conseil d'administration en collaboration avec le Président et le Comité exécutif voit à la planification et la mise en oeuvre de l'ensemble des activités de l'AQETA et voit à la gestion courante de l'Association et son secrétariat.

**Salaires:** À négocier.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 21 septembre, à:  
**M. Gilles Dubé, président**  
L'AQETA  
4820 Van Horne, chambre 8  
Montréal H3W 1J3

**pavillon du parc inc.**  
CENTRE ADMINISTRATIF

**RECHERCHE UN**  
**CHEF DU SERVICE DES FINANCES**

**DESCRIPTION:**  
Coordonner et contrôler les activités reliées au contrôle budgétaire, à la comptabilité et aux statistiques afin d'assurer une gestion financière efficace.

**EXIGENCES:**  
Premier cycle universitaire en sciences de l'Administration (sciences comptables) ou l'équivalent.

**EXPERIENCE:**  
Trois années d'expérience dont au moins deux années à un poste similaire au sein du réseau des Affaires Sociales.

**TRAITEMENT:**  
Selon la classe 14 du ministère des Affaires sociales.

**NO. CONCOURS: 79.16**

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 19 septembre 1979 au:  
**Directeur du Personnel**  
du Parc Inc.  
253 boul. St-Joseph  
Hull, Québec  
J8Y 3X5

**MÉDECIN**  
(Omnipraticien)

Occasion de pratique solo dans un Centre de Santé nouvellement construit, bien équipé et financé par le gouvernement.

**Contrat de service inclus:**  
Bureau et salles de consultation et de traitement offerts gratuitement pour la première année et à prix modique par la suite.

Service infirmier de 37½ heures par semaine et réceptionniste à mi-temps mis à disposition.

Allocation annuelle de \$500. pour matériel et médicaments.

Le médecin sera payé à l'acte à travers "Medicare". Situé à Pointe Verte, le Centre dessert une population d'environ 8.000 habitants à forte majorité francophone. Possibilité de privilèges à l'Hôpital Général Chaleur (242 lits) situé à 20 milles.

Pour information:  
**Centre de Santé Chaleur**  
a/s Thérèse Ton That, Directrice  
Hôpital Général Chaleur  
C.P. "S"  
Bathurst, N.B.  
E2A 4A4

**NOTRE RUBRIQUE**  
**CARRIÈRES ET PROFESSIONS**

est publiée tous les jours. Le tarif est de **0.60** la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte **\$3.00** et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à **48 heures avant publication**. Tout courrier devra être adressé comme suit:

Téléphonez ou écrivez à:  
**LE DEVOIR**  
211, rue du Saint-Sacrement  
Montréal - H2Y 1X1

Compétence:  
**Micheline Turgeon,**  
Rens.: 844-3361

**QUÉBEC**

**VÉRIFICATEURS**

Poursuivant son essor, notre bureau est à la recherche de C.A., C.G.A. ou R.I.A. possédant 2 à 6 ans d'expérience dans le domaine de la comptabilité pressées. Les candidats désirant faire carrière dans la profession et montrant beaucoup d'initiative, doivent être aptes à surveiller et diriger le travail des stagiaires.

**CHEFS D'ÉQUIPE**  
Candidats ont de 5 à 6 ans d'expérience en pratique publique. Planifient, organisent et dirigent le travail d'une équipe de vérification. Agissent comme lien entre l'associé, les employés et les clients.

**RESPONSABLES DE DOSSIERS**  
Candidats ont un minimum de 2 ans d'expérience en pratique publique. Planifient le travail chez le client, révisent les dossiers et dressent les états financiers.

De plus, nous recherchons des stagiaires ayant réussi leurs examens du C.A. et intéressés à faire carrière dans un cabinet de comptables agréés des plus dynamiques.

Ces postes sont disponibles à Montréal et à Québec. La rémunération est établie en fonction des qualifications et de l'expérience. Les personnes intéressées peuvent communiquer en toute confiance avec **Michel Bonneville** à Montréal et **François Joly** à Québec.

**Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés**  
Comptables agréés

C.P. 301  
Tour de la Bourse  
Montréal, Qué. H4Z 1G9  
(514) 878-2691

350 est. boul. Charest  
Québec, Qué. G1K 3H5  
(418) 647-3151

**Bélanger Chabot & Associés**  
Conseillers en Administration

**Conseillers en génie industriel et marketing**

Notre société oeuvre au sein d'un important groupe de professionnels pour une clientèle diversifiée d'entreprises privées et d'organismes publics.

Suite à l'expansion de nos affaires et à la croissance de nos services, nous recherchons deux (2) candidats d'envergure possédant une expérience pertinente d'un mois à cinq (5) ans.

Les conseillers participeront à des projets de consultation de nature diverse, qui seront reliés au génie industriel ou au marketing: planification et contrôle de la production, méthodes de production, de distribution et d'entreposage, études de rentabilité, plans d'aménagement d'usines, contrôle de la qualité et de la productivité, gestion de l'entretien, études de marché, études de localisation, etc...

**QUALIFICATIONS:** Ingénieur, M.B.A. ou équivalent.

Les candidats auront démontré une grande facilité d'expression orale et écrite. Ils devront faire preuve d'initiative et de dynamisme et être prêts à assumer la responsabilité de projets tout en réalisant l'importance du travail en équipe.

La rémunération sera strictement fonction de l'expérience et de la compétence des postulants. Ceux-ci sont invités à transmettre leur curriculum vitae en toute confiance à:

**Michel Bonneville**  
Directeur des ressources humaines  
Bélanger, Chabot & Associés  
C.P. 301, Tour de la Bourse  
Montréal, Québec  
H4Z 1G9  
Téléphone: (514) 878-2691

Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

**MONTREAL**

**Carrières en Génie Postes Outre-Mer**

La Société d'Ingénierie Montréal Ltée, une des plus anciennes et des plus diversifiées société canadienne d'experts-conseils, recherche des candidats pour remplir les postes suivants:

**INGÉNIEUR CIVIL:** Ingénieur civil sur des projets d'aménagement hydro-électriques surveillera la construction de barrages, tunnels, prises d'eau, centrales électriques souterraines et autres travaux connexes dans le domaine hydro-électrique. Le candidat devra posséder un minimum de 5 années d'expérience ainsi que de bonnes connaissances dans le percement de tunnels ou la réalisation de projets miniers.

**INSPECTEUR CIVIL:** Sous la direction d'un ingénieur superviseur, l'inspecteur surveillera et aidera dans tous les domaines reliés aux activités des Entrepreneurs concernant tous les aspects de la construction souterraine qui rentre dans leur compétence. Le candidat doit être un technicien reconnu en génie civil avec un minimum de 5 années d'expérience de chantier sur des projets hydro-électriques.

Les salaires seront en fonction des qualifications et de l'expérience.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer en toute confiance leur curriculum vitae à:

**M. M. Donati**  
Gérant du personnel

**LA SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE MONTREAL, LIMITÉE**  
C.P. 6088, Succ. "A",  
Montréal H3C 3Z8

une société du groupe monenco

## ÉTUDIANT EN ACTUARIAT

Nous recherchons un candidat possédant un diplôme universitaire de premier cycle et une année d'expérience dans une fonction actuarielle. Il doit de plus avoir réussi 3 examens de la Société des Actuaristes et posséder une connaissance de la programmation.

Sous l'autorité de l'assistant-actuaire pour le secteur de l'assurance vie et santé collective, sa fonction consistera principalement à:

- participer aux calculs de réserves et autres formules actuarielles
- effectuer des calculs de taux de renouvellement et produire des rapports de répartition
- effectuer l'analyse et la programmation nécessaires à la recherche actuarielle du secteur.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" au:



Directeur du personnel  
Alliance Mutuelle-Vie  
680 ouest, rue Sherbrooke  
Montréal, P. Québec  
H3A 2S6

## C.L.S.C. FLEUR DE LYS

### Médecin omnipraticien

**Établissement:**  
Le C.L.S.C. Fleur de Lys est un établissement situé en milieu rural dont le siège social est à Weedon dans les Cantons de l'Est, soit à 32 milles de Sherbrooke. Le C.L.S.C. est à la recherche d'un médecin dont les services sont requis pour le point de service de Cookshire.

**Fonctions:**  
— Le candidat assume les services de santé de première ligne curatifs et préventifs en collaboration avec une équipe multidisciplinaire.

**Qualifications:**  
— Détenir un diplôme universitaire en médecine ou en médecine familiale.  
— Une expérience de travail dans un établissement similaire constitue un atout supplémentaire.  
— Le candidat doit posséder une connaissance usuelle de la langue anglaise en plus de la langue française.

**Rémunération:** selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

**Entrée en fonction:** le plus tôt possible  
Faire parvenir curriculum vitae pour vendredi le 21 septembre 1979 à:

Concours de Médecin Omnipraticien  
C.L.S.C. Fleur de Lys  
460-2e avenue  
C.P. 340  
Weedon, JOB 3J0

## Cabinet d'architecture canadien

recherche 4 candidats pour son bureau d'Edmonton.

### • UN ARCHITECTE SENIOR

Assister le directeur du bureau aux plans de la supervision de la pratique architecturale, des contacts avec le client et de l'administration.

**Exigences:**  
— Excellente expérience architecturale, habileté administrative et entrepreneurial.

### • UN CHEF D'ÉQUIPE SENIOR

Superviser l'élaboration des esquisses et plans de détail architecturaux d'une équipe de 5 à 10 personnes. Assurer la responsabilité ultime de la production de ces travaux selon l'entente contractuelle.

**Exigences:**  
— Expérience de supervision de chantier et habileté reconnue de travail en atelier.

### • DEUX DESSINATEURS INTERMÉDIAIRES

Assister le bureau au niveau de la production des dessins architecturaux, esquisses de travail et dessins de présentation.

**Exigences:**  
— Expérience pertinente et excellente qualité de production antérieure.

**Salaire:** selon qualifications et au niveau du marché.

Candidats intéressés, faites parvenir dès que possible votre curriculum vitae à:

DOSSIER 3212  
Le Devoir  
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9



Le Centre de Services Sociaux du Nord-Ouest Québécois

### OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS NUMÉRO: 26/79

## TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL (T.S.P.)

Programme: Polyvalent.

Unité de travail: Sous-bureau de Matagami (plein-temps).

Nature du poste:

Le praticien exerçant à Matagami est responsable de la distribution des services sociaux à la population de Matagami-Joutel dans le cadre des programmes Couple et Famille, Enfance-Jeunesse, Protection de la Jeunesse et Ressources à l'Enfance.

Il évalue les familles d'accueil à l'enfance et en effectue la supervision.

Il est rattaché administrativement et professionnellement au bureau d'Amos et travaille en étroite collaboration avec les praticiens de ce bureau dont certains exercent occasionnellement des tâches spécifiques dans sa zone.

**Exigences:**  
— Posséder un diplôme universitaire de premier cycle en Travail social.  
— Une grande autonomie personnelle et professionnelle, obtenue par quelques années d'expérience, favorisera l'adaptation à l'éloignement du bureau principal.

— Avoir un permis de conduire et pouvoir mettre une automobile à la disposition du C.S.S., pour les fins du travail, dans les 6 (six) mois suivant l'engagement.

**Conditions:**  
Primes d'éloignement et d'isolement.  
Salaire, avantages sociaux et autres conditions d'emploi selon la convention collective présentement en vigueur au C.S.S.

**Disponibilité:** Immédiate.  
Faire toute demande, avant le 25 septembre 1979, à l'adresse suivante:

Le Directeur des Ressources Humaines,  
Le Centre de Services Sociaux du Nord-Ouest Québécois,  
282, 1ère Avenue est,  
AMOS, P. Qué. J9T 1H3

Amos, le 7 septembre 1979.

# Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes



## LE CENTRE HOSPITALIER ROUYN-NORANDA

Centre hospitalier de soins spécialisés de 229 lits opérant un Département de santé communautaire (couvrant tout le nord-ouest québécois).

### RECHERCHE

## UN COORDONNATEUR EN SANTÉ AU TRAVAIL

pour son Département de santé communautaire (cadre intermédiaire)

**Exigences et qualifications:**  
— Formation en génie ou en sciences appliquées ou toute autre formation jugée pertinente.  
— Posséder une expérience et/ou une connaissance des problématiques de la santé au travail, particulièrement dans les industries minières et forestières.  
— Capable de leadership, communiquer efficacement et avoir une expérience de gestion de ressources humaines et matérielles.

**Salaire et avantages sociaux:**  
Tous les bénéfices sociaux offerts par le Ministère des Affaires sociales lui seront accordés et le salaire se situe au niveau de la classe 15: minimum \$25,025 — maximum \$35,277.

**Nature de la fonction:**  
Sous l'autorité immédiate du directeur du département, il assume la gestion du personnel et des activités en santé au travail (les programmes en santé au travail sont en voie de développement).

Il coordonne les activités du département dans la planification et l'application des programmes-cadres du régime provincial de santé au travail, en les adaptant aux besoins locaux.

Il coordonne les diverses interventions du département pour assurer la protection et la surveillance de l'état de santé des travailleurs.

Les personnes intéressées devront faire parvenir un curriculum vitae complet au plus tard le 27 septembre 1979 à:

DIRECTION DU ROUYN-NORANDA  
Centre hospitalier Rouyn-Noranda  
4, 9e rue, NORANDA, Qué.  
J9X 5B3

## CENTRE HOSPITALIER DE GATINEAU

Offre d'emploi

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

(H. O. F.)

**TYPE D'ÉTABLISSEMENT:**  
Le Centre hospitalier de Gatineau d'une capacité de 300 lits est en phase d'implantation et devra offrir des services de soins généraux et spécialisés à une population d'environ 100,000 personnes et est situé dans l'Outaouais québécois. L'entrée en opération du Centre est prévue pour 1983.

**FONCTIONS:**  
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général:  
— Est responsable de la planification, de la coordination et du contrôle de ce nouveau Centre hospitalier.  
— Il sera notamment responsable:  
— de la construction et de l'organisation du Centre.  
— de l'élaboration et de l'implantation des programmes ainsi que du plan d'organisation du Centre.  
— de la sélection et de l'embauche de tout le personnel professionnel et non professionnel et du recrutement de tous les médecins requis au Centre.  
— d'établir et d'appliquer un système efficace de gestion et de contrôle des ressources de l'établissement.  
— d'élaborer des moyens de communications entre la population, le conseil d'administration, le réseau des affaires sociales et le personnel de l'établissement.

**EXIGENCES:**  
Le titulaire de ce poste possèdera une formation poussée en administration et en particulier en administration hospitalière. Toutefois une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire. Une formation ou une expérience reliée à la construction serait un atout. Une expérience minimum de cinq (5) ans dans un poste de cadre supérieur.

**TRAITEMENT:**  
Classe 21 selon les normes du ministère des Affaires sociales, \$34,766 à \$49,005.

**DATE LIMITE DU CONCOURS:**  
Faire parvenir votre candidature accompagnée de votre curriculum vitae et des pièces justificatives au plus tard le 25 septembre 1979 à 17 heures à:

Président du jury de sélection  
Centre hospitalier de Gatineau  
CSSO  
4, Georges Bildeau  
HULL (Qué) J8Z 1V2

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF

La Société opère depuis la fin de l'été 1978 et a pour but de stimuler la création et le développement des entreprises coopératives au Québec, en leur fournissant, principalement, du capital de risque et des services techniques. Pour répondre à la demande, le budget d'investissement a récemment été haussé de \$5 à \$30 millions pour les 5 prochains années, jusqu'à une limite de \$500,000 par cas plutôt que \$100,000 antérieurement.

Le poste:

### ANALYSTE FINANCIER,

gestion des investissements à la direction des Finances.

La fonction:

L'analyste financier aura pour tâche d'assister le directeur dans la gestion du portefeuille d'investissement. Il aura notamment la responsabilité d'analyser et d'apprécier les recommandations d'investissements des chargés de projets et de suggérer les conditions et/ou modifications appropriées; de suivre l'évolution des dossiers autorisés et de recommander les mesures à prendre, en cas de difficultés; d'effectuer certaines analyses financières; de conseiller les chargés de projets dans leurs analyses et la détermination d'un plan d'aide financière et/ou technique et le suivi de leurs dossiers; de définir et superviser le cas échéant, l'aide technique aux coopératives se rapportant à la gestion financière; de participer à la formation des chargés de projets; d'assurer la mise à jour des méthodes et procédures affectant l'analyse et la gestion des investissements.

**Exigences:**  
La Société recherche un candidat ayant un baccalauréat en administration et, au moins, 2 ans d'expérience dans le financement de petites et moyennes entreprises commerciales et industrielles, au sein d'une société de financement. Cette personne devra faire preuve d'esprit d'initiative et aimer travailler en équipe.

**Salaire:**  
Selon les politiques salariales de la Société.  
Programme d'avantages sociaux intéressants.

**Lieu de travail:**  
Québec.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae précisant leurs qualifications et expérience à l'attention du Directeur des Finances, Société de Développement Coopératif, 430 chemin Ste-Foy, Québec, G1S 2J5, avant le 27 septembre 1979.



## HYDRO-QUÉBEC

Bureau d'emploi  
C.P. 6106  
Montréal, Québec

## INGÉNIEUR

CONCOURS: 79-0384-09-J-1

Fonctions:

— Exécuter et intégrer les études sur les composantes des lignes de transport afin de répondre aux besoins de la normalisation dans la direction Projets de Lignes de Transport.  
— Préparer les devis de fabrication des matériaux normalisés ainsi que les normes générales touchant les lignes de transport d'énergie.

Exigences:

— Être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec.  
— Détenir un B.Sc.A. de préférence en génie civil.  
— Avoir de l'expérience en lignes de transport.  
— Posséder une grande capacité d'intégration et avoir déjà travaillé en équipe.

Lieu de travail: Montréal.

## INGÉNIEUR

CONCOURS: 79-0385-09-J-1

Fonctions:

— Participer aux diverses étapes des projets de recherche, de développement, de démonstration et de conception en matière d'isolation, de mise à la terre et de comportement physique des lignes de transport.  
— Identifier les problèmes, définir les programmes d'études, les exécuter ou coordonner leur exécution, et collaborer à la mise en application des résultats.  
— Développer ou superviser le développement des systèmes de mesure et collaborer à leur mise en application.

Exigences:

— Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et détenir un diplôme en génie physique, de préférence du deuxième cycle, ou posséder une expérience équivalente.  
— Posséder une bonne expérience dans la planification et la réalisation d'études complexes et dans l'analyse d'essais en laboratoire ou sur le terrain.  
— Pouvoir travailler dans une équipe multidisciplinaire.

Lieu de travail: Montréal.

**N.B.:** Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible en mentionnant leur NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE ainsi que le numéro du concours avant le 1er octobre 1979.

## Voir autres Carrières et Professions, en page 16



Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada  
Public Service Canada

## ANALYSTE FINANCIER

(319-240-101)

Traitement: \$23 626 à 26 535 par année  
No de référence: 79-PO-A-F-350

Administration centrale du Ministère des Postes  
Bureau du contrôleur, Finances et administration  
Ottawa (Ontario)

Le bureau du contrôleur s'occupe des budgets, de l'établissement de rapports financiers et de l'évaluation financière pour tout le ministère des Postes. La division de l'Analyse financière a besoin des employés possédant de l'expérience dans l'analyse et capables de procéder à des évaluations financières de projets en cours et à venir.

Fonctions

Le titulaire participe à l'établissement de procédés grâce auxquels l'évaluation financière sera effectuée, procède à des analyses de rentabilité et s'occupe de l'évaluation continue des programmes de service postal et de l'efficacité des systèmes et procédés financiers existants.

Conditions de candidature

Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire ou un diplôme postsecondaire avec spécialisation en commerce, administration des affaires, comptabilité ou finances ou être admissible comme membre d'une association comptable reconnue. Ils doivent avoir en outre de l'expérience dans l'élaboration, l'analyse et la mise en œuvre de systèmes de comptabilité, de politiques et de procédés utilisés en finances ainsi que dans les analyses de rentabilité et l'évaluation de projets.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:  
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

D.G. Wesley (613-996-5851)  
Bureau de dotation de la Région de la capitale nationale  
Commission de la Fonction publique du Canada  
L'Esplanade Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0M7  
Date limite: le 27 septembre 1979

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.



## INFORMATIQUE



La Société des Loteries et Courses du Québec recherche des candidats ayant une compétence exceptionnelle, pour combler les postes suivants:

### OPÉRATEUR EN INFORMATIQUE

Numéro du concours: 79-BU002-D1 Le 19 septembre 1979

FONCTIONS:

— Opérer les appareils informatiques et mécanographiques selon les directives et procédures établies.  
— Opérer la console des ordinateurs de la Société, présentement 3 DEC 11/70 et IMOHAWK 2400.

EXIGENCES:

— Détenir un certificat d'études secondaires équivalent à une 11ème année ou à Secondaire V avec spécialisation en informatique.  
— Toute expérience en opération de système DEC 11/70 et/ou dans un environnement "en direct" sera un atout.

### CHEF DE QUART

Numéro du concours: 79-244-05-D1 Le 19 septembre 1979

FONCTIONS:

— Exercer les fonctions de chef d'équipe de l'opération des ordinateurs.  
— Diriger l'équipe des opérateurs d'ordinateur et des opérateurs d'équipement périphérique ou conventionnel attachée à un centre d'opération d'ordinateurs.  
— Répartir le travail entre les membres de son équipe.  
— Vérifier l'exécution du travail et collaborer à l'entraînement de son équipe.

EXIGENCES:

— Détenir un certificat d'études secondaires équivalent à une 11ème année ou à Secondaire V avec spécialisation en informatique.  
— Doit posséder au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine de l'opération d'ordinateurs.

### TECHNICIEN EN COMMUNICATIONS

Numéro du concours: 79-272-10-D1 Le 19 septembre 1979

FONCTIONS:

— Assister le chef de section dans l'installation, la vérification et la modification des différents circuits qui composent le réseau.  
— Assister le chef de section dans l'interprétation de la nature des pannes soumise en rapport avec les différents agents de liaison et l'apport d'un correctif immédiat.  
— Assister le chef de section dans la rédaction d'un rapport quotidien de toutes les pannes de circuit ainsi que de toutes les modifications nécessaires au réseau.

EXIGENCES:

— Détenir un diplôme d'études collégiales en électronique, avec spécialisation en communications.  
OU  
— Détenir un diplôme d'études secondaires équivalent à une 11ème année ou à Secondaire V et avoir au moins six (6) années d'expérience dans le domaine des communications informatiques.

### ANALYSTE EN COMMUNICATIONS INFORMATIQUES

Numéro du concours: 79-EX004-D5 Le 19 septembre 1979

FONCTIONS:

— Analyser, évaluer les besoins de communications informatiques, recommander les solutions, voir à l'implantation et au bon fonctionnement des services.  
— Diriger et contrôler les activités de la section et s'assurer de son bon fonctionnement.  
— Participer au choix et à la mise en marche des matériels devant être liés par télécommunication.

EXIGENCES:

— Posséder un diplôme universitaire terminal, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études en informatique.  
— Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire mais ayant une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine.

**SALAIRE:**  
A déterminer selon l'expérience.

Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae et une photocopie de leurs certificats d'études que nous traiterons confidentiellement à:

SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET COURSES DU QUÉBEC  
a/s Service du Personnel  
2000, rue Berri  
Montréal  
H2L 4N5

### CHEF DES OPÉRATIONS

Numéro du concours: 79-AM003-D1 Le 19 septembre 1979

FONCTIONS:

— Le titulaire aura à organiser, contrôler et gérer l'opération des ordinateurs de la Société.  
— Contrôler les cédules d'opération de tous les ordinateurs utilisés afin d'obtenir un maximum de rendement en réponse aux besoins de la Société.

EXIGENCES:

— Détenir un diplôme de fin d'études collégiales, avec spécialisation en informatique ou dans une autre spécialisation pertinente.  
— Avoir au moins huit (8) années d'expérience pertinente à l'exploitation de systèmes informatiques.

### ANALYSTE EN LOGICIEL

Numéro du concours: 79-EX004-D3 Le 19 septembre 1979

FONCTIONS:

— Procéder à l'installation du système d'opérations et autres logiciels de système.  
— Modifier, maintenir ces systèmes.  
— Développer des normes pour l'usage et la communication avec ces systèmes.  
— Participer à l'analyse et à la correction de problèmes.

EXIGENCES:

— Posséder un diplôme universitaire terminal, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études en informatique.  
— Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire mais ayant une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine.  
— Connaissance de système d'exploitation DEC RSX11M.

### REPRÉSENTANT DE SYSTÈME

Numéro du concours: 79-EX001-D3 Le 19 septembre 1979

FONCTIONS:

— Coordonner et fournir l'information, l'assistance directe et les ressources techniques aux usagers et aux groupes du développement, des opérations, de la planification et du réseau.  
— Préparation de méthodes, sélections de données, et supervision d'essais en vue de l'implantation du système de programmes.

— Acceptation de systèmes ou de programmes et de leur documentation, intégration du nouveau système à celui existant et entraînement des usagers selon le cas.

EXIGENCES:

— Posséder un diplôme universitaire terminal, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études en informatique.  
— Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire mais ayant une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine.

### COORDONNATEUR ENTRETIEN

Numéro du concours: 79-ACS002-D1 Le 19 septembre 1979

FONCTIONS:

— Superviser, coordonner, contrôler les services d'installations et d'entretien des terminaux.  
— Effectuer le suivi afin d'assurer l'efficacité des équipements et des services d'entretien et de réparation des terminaux.  
— Effectuer les analyses nécessaires à l'évaluation de la qualité des équipements installés.  
— Proposer des améliorations afin d'accroître le rendement des équipements installés.  
— S'assurer du mouvement ordonné des terminaux.  
— Tenir un inventaire à jour des terminaux.  
— Vérifier certains aspects de facturations relatives aux terminaux.

EXIGENCES:

— Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception.  
— Détenir un diplôme universitaire terminal, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études en informatique.  
— Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire mais ayant une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine.





# Les deux parties s'ignorent au sommet de Londres

LONDRES (d'après Reuter et AFP) — Les exigences formulées hier par les protagonistes du conflit du Zimbabwe-Rhodésie, qui n'ont manifesté aucun désir de négocier directement l'un avec l'autre lors de la deuxième journée des travaux de la conférence constitutionnelle sur l'avenir de ce pays, ont créé un climat pessimiste à Lancaster House, à Londres.

« Personne ne saurait se faire aucune illusion sur les difficultés qui attendent la conférence ces prochains jours », a déclaré lord Carrington, secrétaire du Foreign Office.

Une session était prévue en matinée, elle a dû être reportée l'après-midi à la suite d'une dispute de procédure entre lord Carrington et M. Joshua Nkomo, coprésident du Front patriotique de la guérilla. Ce dernier souhaitait que

soit abordée la question des élections préliminaires à l'indépendance. Pour lord Carrington, il ne s'agit pas là d'une question constitutionnelle, la conférence de Londres ayant pour but premier la discussion d'une nouvelle constitution, conformément au plan de paix convenu en août dernier lors du sommet du Commonwealth à Lusaka, en Zambie. L'évêque Muzorewa, premier ministre du gouvernement bicultural à Salisbury, n'a pas participé à cette discussion.

Pour ce dernier, son gouvernement devrait être le seul reconnu et soutenu par Londres et non pas subir le sort de « l'agneau sacrifié sur l'autel de l'opportunisme ». Ne mentionnant à aucun moment le nom du Front patriotique, l'évêque a ajouté: « Si nous concluons un accord, il nous faudra un engagement ferme

et précis de votre gouvernement (britannique) qui garantira au nôtre un soutien sans réserves, lèvera les sanctions qui lui ont été imposées et reconnaîtra sa légitimité ».

« Nous espérons sincèrement que vous ne ferez pas pression afin que des modifications soient apportées à notre constitution », a-t-il ajouté. « Personne n'a droit de veto sur l'objet de cette conférence et sa portée, et il doit en être ainsi pour toute décision qui pourrait y être prise », a poursuivi l'évêque.

M. Nkomo, évitant lui aussi toute référence au gouvernement de Salisbury, a déclaré: « Nous devons travailler de concert avec la Grande-Bretagne, notre présence ici l'atteste ». Selon lui, les pourparlers en cours sont des négociations de paix — il ne s'agit pour Londres que d'une conférence constitutionnelle — et les forces du Front patriotique

se réservent le rôle principal dans l'édification du futur Etat.

« Deux questions sont intimement mêlées, celle de la paix et celle de la constitution, nous devons les résoudre lors de cette conférence », a-t-il dit. « Les forces du peuple ont renversé le gouvernement de la minorité, c'est à elles que revient la mission de veiller à ce que le colonialisme, sous quelque forme que ce soit, ne revienne plus affliger la nation », a-t-il poursuivi.

Le chef de l'Union africaine des peuples du Zimbabwe (ZAPU) a, en outre, posé neuf questions, dont celles-ci: — de quelle armée disposera un Zimbabwe indépendant?

— de quelle police et de quels tribunaux? — quelles conditions permettront d'assurer la tenue d'élections libres et équitables?

— qu'advient-il de la terre volée au peuple?

Dans sa version initiale, cette question était ainsi formulée: « ... et les voleurs seront-ils un jour jugés par le peuple »?

M. Nkomo a réaffirmé qu'il revenait aux forces du Front patriotique de contrôler l'armée et la police et que le système judiciaire actuel devait être modifié.

Par ailleurs, un document faisant état de divisions à l'intérieur de la Zanu (Union nationale africaine du Zimbabwe) et du « Front Patriotique », qu'elle forme avec la Zapu (Union du Peuple africain du Zimbabwe), a été présenté hier par le quotidien britannique The Guardian.

Ce document, selon le journal, est sorti clandestinement d'une prison du Mozambique où l'auraient rédigé plusieurs anciens dirigeants politiques

et chefs militaires de la Zanu, qui seraient incarcérés depuis plus de 18 mois sur ordre du chef de ce mouvement, M. Robert Mugabe. Le quotidien précise que le document de 11 pages a été envoyé aux présidents des cinq pays de la « ligne de Front », ainsi qu'au gouvernement britannique.

Les auteurs, selon le Guardian, qui cite le document, critiquent les « méthodes antidémocratiques » de direction de la Zanu basée au Mozambique et de son bras armé, la Zanla (Armée de libération nationale africaine du Zimbabwe).

Ils affirment que les membres du comité central sont cooptés et non élus et que la Zanla « est dirigée comme une armée privée », où l'on « vise à répandre un sentiment de peur permanente parmi les combattants ».

Les auteurs du document, selon les citations données par le Guardian, affirment avoir été accusés de « vouloir brader leur parti à la Zapu » de M. Joshua Nkomo, qui opère principalement à partir de la Zambie. Ils se défendent de cette accusation, d'après le quotidien, en expliquant que

l'unification du Front patriotique apparaissait à leurs yeux comme la seule manière d'éviter une guerre civile après l'indépendance du Zimbabwe-Rhodésie et de faciliter l'acheminement de l'aide étrangère à la guérilla.

Certains dirigeants actuels de la Zanu, préoccupés par la détention de leurs anciens collègues, ont demandé à lord Carrington d'aborder ce problème avec M. Mugabe à l'occasion de la conférence constitutionnelle qui s'est ouverte lundi à Londres, indique enfin le Guardian.

## Un ex-ambassadeur de Bokassa crée un gouvernement centrafricain à Paris

PARIS (d'après Reuter et AFP) — L'ancien ambassadeur de l'Empire centrafricain en France, M. Sylvester Bangui, a constitué un « gouvernement provisoire » en exil et proclamé hier la « République de l'Oubangui ».

M. Bangui, qui a fondé en mai dernier le Front de libération des Oubangiens (FLO), a exhorté, au cours d'une conférence de presse à Paris, ses compatriotes à se révolter contre l'empereur Bokassa.

« Devant la situation dramatique dans laquelle se trouve, recré d'épreuves, notre malheureux peuple, il est pour moi un devoir national... d'assumer mes responsabilités », a déclaré M. Bangui. « C'est pourquoi je proclame solennellement aujourd'hui la République de l'Oubangui et je constitue un gouvernement

provisoire ». L'ancien ambassadeur, qui a démissionné de son poste et de son rang de général dans l'armée centrafricaine à la suite des massacres de Bangui en avril dernier, a présenté à la presse les six membres de son gouvernement provisoire ainsi que quatre de ses conseillers.

« Nous allons passer dans les jours à venir à la phase du renversement de Bokassa », a-t-il dit. A la question de savoir s'il comptait recourir à la force, il a déclaré: « Nous voulons éviter toute effusion de sang. Nous saurons comment nous y prendre pour installer notre gouvernement (à Bangui) en faisant le moins de dégâts possible ».

M. Bangui a indiqué qu'il entretenait d'« excellentes relations » avec les deux autres

mouvements d'opposition centrafricains — le Front de libération centrafricain (FLC), fondé en 1976, et le Comité d'union nationale lancé par l'ancien premier ministre Ange Patasse en juin dernier — mais qu'il ne les avait pas consultés avant de constituer son gouvernement.

« Les circonstances nous ont obligés à aller vite », a-t-il dit. Il a ajouté qu'il avait cependant réservé une dizaine de porte-feuilles aux autres mouvements d'opposition. « Notre gouvernement est, d'autre part, ouvert à tout autre mouvement qui sera créé dans l'avenir ainsi qu'à tout patriote capable et résolu à lutter pour la libération du pays », a-t-il dit.

Pour M. Bangui, « le régime Bokassa est moribond ». « Bo-

kassa lui-même est vomi par le peuple, abandonné par l'armée nationale, délaissé par sa garde et la quasi-totalité de sa propre famille ».

« S'il n'est pas encore tombé, c'est parce que les demi-mesures prises à son encontre par la France constituent de bien timides sanctions destinées à illusionner le peuple français et l'opinion internationale, assurant en réalité le maintien de ce tyran aux mains souillées de sang sur son trône », a-t-il ajouté. M. Bangui a cependant souligné qu'il espérait aujourd'hui avoir le soutien du gouvernement français et que son gouvernement en exil serait basé à Paris.

Pour sa part, M. Ange Patasse, ancien premier ministre centrafricain, président du

Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC), a sévèrement condamné hier soir, dans une communication à la presse, la décision de M. Sylvester Bangui de constituer un gouvernement provisoire.

Accusant le président du Front de libération des Oubangiens d'être « manœuvré par certains milieux réactionnaires » et de vouloir « semer la division au sein du peuple centrafricain », M. Patasse a poursuivi: « Nous le rendons responsable, lui et ses maîtres, des conséquences qui pourraient résulter d'une telle position que nous qualifions d'anti-nationale ».

De son côté, le bureau du MLPC a qualifié l'initiative de M. Bangui de « décision unilatérale de nature à créer la confusion dans les esprits ». Dans un communiqué, ce bureau l'estime « prématurée », et ajoute qu'elle « ne peut servir rien la lutte que le peuple centrafricain mène sur le terrain aux côtés du MLPC, pour sa libération ».

« Un gouvernement provisoire quel qu'il soit, ajoute le bureau du MLPC, ne peut être crédible et représentatif qu'à la condition qu'il ait concertation avec les autres mouvements d'opposition ».

## Situation tendue en Colombie

BOGOTA (AFP) — La situation s'est tendue au cours des derniers jours en Colombie où les autorités redoutent que des guérilleros urbains ne provoquent des troubles à l'occasion du second anniversaire de la grève de septembre 1977, apprend-on de source militaire.

Le 14 septembre 1977, sous la présidence du libéral Alfonso Lopez Michelsen, plusieurs ouvriers avaient été tués au cours d'affrontements avec les forces de l'ordre lors d'une grève nationale de protestation contre la hausse du coût de la vie.

Toute manifestation de rues à l'occasion du second anni-

versaire de ces sanglants incidents a été interdite par les autorités, qui ont uniquement autorisé des rassemblements dans des endroits déterminés. Ainsi, une réunion de protestation contre la politique sociale du gouvernement organisée par les quatre centrales syndicales se tiendra vendredi à l'aréne de taureaux de Bogota.

L'une d'elles toutefois, la socialiste CGT (Confédération générale des travailleurs) a laissé toute latitude à ses adhérents pour manifester dans la rue « si les circonstances le permettaient », ce qui paraît particulièrement hasardeux compte tenu des mesures de

sécurité annoncées par les autorités.

Les autorités redoutent néanmoins que des éléments extrémistes ou étrangers au monde ouvrier ne provoquent des troubles.

On estime en effet dans les services spécialisés de l'armée colombienne que des guérilleros, notamment ceux du Mouvement du 19 avril, pourraient tenter vendredi des opérations isolées. Le M19, dans un bulletin clandestin reçu au bureau de l'AFP, a d'ailleurs appelé la population à « descendre ce jour-là dans la rue, à arrêter le travail pour protester contre le statut de sécurité,

exiger une hausse générale des salaires ainsi que le blocage des prix des produits de première nécessité ».

D'autres groupes comme l'Armée de libération nationale (ELN, castriste) ou l'Armée populaire de libération (EPL, maoïste) pourraient également, selon les services de renseignements de l'armée, tenter de provoquer des désordres durant cette journée.

L'ELN et l'EPL ne rassemblent à elles deux que quelques dizaines de combattants, mais cela n'exclut pas pour autant des actions de commandos, assurent les services de sécurité.

## L'un des principaux sanctuaires baha'is aurait été détruit en Iran

PARIS (AFP) — L'un des principaux sanctuaires de la secte des Baha'is en Iran, minorité religieuse la plus nombreuse du pays avec plus de cinq cent mille fidèles, a été détruit le week-end dernier à Chiraz, a annoncé à Pa-

ris le Bureau d'information baha'is de France.

Selon celui-ci, « la maison sacrée du Bab », lieu de pèlerinage pour les adeptes du monde entier et « l'un des endroits d'Iran les plus vénérés par les Baha'is » a été

prise d'assaut par une centaine de personnes qui ont « arraché et brisé les portes et les fenêtres et abattu les murs ». Le Bureau d'information a précisé que la foule était dirigée par « l'administrateur des biens religieux » de Chiraz, accompagné de « gardiens de la révolution » et d'une « dizaine d'hommes en armes ».

C'est dans ce sanctuaire, élevé à la fin du 18ème siècle, que le fondateur de la foi baha'ie, le Bab (fusillé en 1850), a transmis son message à son premier disciple.

Le Bureau d'information rappelle que, au cours des mois précédents, tous les lieux saints baha'is en Iran ont été occupés par les autorités. Persecutée depuis son origine, et notamment à plusieurs repri-

ses sous le régime du chah, la religion baha'ie revendique de dix à quinze millions d'adeptes répartis sur les cinq continents. Depuis 1868, son siège est établi à Haïfa, en Israël.

Pour sa part, l'Assemblée spirituelle nationale des Baha'is du Canada a envoyé immédiatement un télégramme à l'ayatollah Khomeiny ainsi qu'au premier ministre Bazarjan, pour protester contre « cette violation des assurances du gouvernement que les propriétés religieuses sacrées baha'ies en Iran ne seraient pas endommagées ». Elle a aussi communiqué avec le premier ministre du Canada, M. Joe Clark, et le ministre des Affaires extérieures, Mme Flora MacDonald, pour solliciter leur intervention au nom des Baha'is d'Iran.

## Nouveau bantoustan

THOHOYANDOU (AFP) — Le Venda, un minuscule « bantoustan » (foyer tribal) de 6,500 km carrés, devient indépendant aujourd'hui à minuit (22 h 00 GMT), dans le cadre de la politique sud-africaine d'apartheid.

Thohoyandou, la nouvelle capitale du Venda, est en fête. Des drapeaux ont été hissés un peu partout et tous les habitants ont été mis en congé pour la semaine.

Les opposants à la politique d'apartheid condamnent toutefois le fait que les quelque 360,000 habitants du Venda vont ainsi perdre leur nationalité sud-africaine au profit de celle d'un Etat qui n'a, selon eux, aucune chance d'être reconnu dans le reste du monde. Seule l'Afrique du Sud a en effet reconnu jusqu'à présent le Transkei et le Bophuthatswana, deux autres bantoustans qui avaient acquis leur indépendance, respectivement en 1976 et 1977.

D'autre part, une plantation de thé et des exploitations forestières constituent les seuls fournisseurs d'emplois au Venda qui doit importer la moitié de ses besoins alimentaires.

L'an dernier, les résultats des élections parlementaires lui ayant été défavorables, il a fait emprisonner 13 députés d'opposition et une cinquantaine de leurs partisans.

### Jean-Claude Poitras

styliste pour

## BOF

Jean-Claude Poitras offre à la femme moderne une mode en accord avec sa nouvelle philosophie: un retour à l'élégance où le corps évolue avec grâce et liberté dans un style pur et harmonieux.

Jean-Claude Poitras sera chez Eaton Centre-ville le 12 septembre. Au Salon de l'Ensemble, présentation de la collection-manteaux BOF et à La Diligence, vêtements-sport BOF. Défilés-capsule et présentation vidéo.

# EATON

**Le distrait: part de chez lui sans sa combinaison**

Le 6/36 ne coûte qu'un dollar

### CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention  
MARQUES DE COMMERCE  
**Robic, Robic**  
ET ASSOCIES  
1514, avenue McGregor  
Montreal H3G 1X5 934-0272

**BERNARD Z. COHEN**  
B.A., B.C.L., L.L.L.  
AVOCAT  
1015, Côte du Beaver Hall  
Suite 424  
Montréal, P.Q. Canada  
TÉL.: (514) 861-4687

**SERVICES DE MARKETING**  
pour tous genres d'entreprises  
**LES ENTREPRISES P.B.**  
735-0352

**Machine à écrire électronique de TRAITEMENT DE MOTS**  
(word processing)  
Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires, etc...  
**DÉMONSTRATION SUR DEMANDE**  
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC  
7035 av. du Parc, MH  
**270-1141**

**THÉRAPIE CONJUGALE**  
Incompréhension, tensions, mésentente sexuelle, problèmes liés à l'alcoolisme...  
**Société Québécoise de Consultation pour le Couple**  
5445 Brodeur, NDG, sur rendez-vous — 489-1644